



FEJ
FONDS
D'EXPÉRIMENTATION
POUR LA
JEUNESSE

**Demain l'université : *un projet
d'accompagnement à la construction du
parcours de formation du lycée à l'université***

RAPPORT D'ÉVALUATION

CEREQ

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95 avenue de France – 75650 Paris cedex 13
www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse



Cette évaluation a été financée par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n°1 lancé en 2009 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le fonds d'expérimentation est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Les résultats de cette étude n'engagent que leurs auteurs, et ne sauraient en aucun cas engager le Ministère.

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22
<http://www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse>

Pour plus d'informations sur le déroulement du projet, vous pouvez consulter sur le site www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse la note de restitution finale soumise au FEJ par le porteur de projet.



FICHE SYNTHÉTIQUE

Demain l'université

Un projet d'accompagnement à la construction du parcours de formation du lycée à l'université

Expérimentateur :

Université des Sciences et Technologies de Lille 1 agissant pour son propre compte et pour le compte de l'Université du Droit et de la santé de Lille 2 et de l'Université Sciences humaines et sociales Lille 3

Michèle HOCHEDÉZ, Vice-présidente Aide à la réussite

Évaluateur :

Céreq

Marie-Hélène TOUTIN, Ingénieure d'études au centre associé Céreq de Lille sous la responsabilité d'**Alberto Lopez**, directeur du Céreq

Équipe évaluatrice :

- Benoit Cart, ingénieur d'études Université de Lille 1
- Ophélie Costenoble, chargée d'études Clersé - CNRS UMR 8019
- Martine Pernod-Lemattre, Maître de conférences Université Lille 1
- Marie-Hélène Toutin, Ingénieure d'études au centre associé Céreq de Lille

Durée d'expérimentation : 3 ans

Date de remise du rapport d'évaluation : Avril 2013



RÉSUMÉ

Le dispositif expérimental « Demain l'Université » concerne la problématique de l'orientation active. Il repose sur deux volets distincts mais complémentaires :

1. l'orientation active au lycée en amont de l'enseignement supérieur,
2. l'orientation active au moment de la transition lycée-université, avec notamment comme préoccupation la réduction des décrochages en première année d'université.

L'évaluation confirme plusieurs hypothèses :

- "Demain l'université" répond à une attente des lycéens en complétant les besoins d'informations nécessaires à l'orientation. Le dispositif prouve son utilité en ciblant les différents acteurs clés de l'orientation. Les lycéens et les parents d'élèves y trouvent des informations objectives sur les formations universitaires et sur les conditions de vie à l'université, informations qui les préparent à leur futur métier d'étudiant. Le dispositif permet incontestablement, selon les avis de nos interlocuteurs des lycées mais aussi des universités, de « rattraper » un retard objectif et/ou un retard ressenti par rapport aux écoles de commerce, classes préparatoires, ou aux filières courtes du supérieur (BTS, DUT) en matière d'information des lycéens.

Alors qu'ils restaient sur des représentations issues de leur propre vécu ou véhiculées par les médias, les parents (premiers conseillers des lycéens en termes d'orientation), très demandeurs de conseils et d'informations sur la poursuite d'étude post-bac, témoignent de l'utilité de découvrir l'université actuelle.

- En apportant une meilleure connaissance des différents parcours de formation, le dispositif accroît la capacité de positionnement des élèves. Il permet d'élargir leurs perspectives en termes de poursuite d'études post-bac. Les élèves bénéficiaires du dispositif émettent plus de vœux d'orientation que les autres. Ils se positionnent sur plusieurs voies de formation supérieure et ne s'orientent pas exclusivement vers la licence.

- Le dispositif permet aux lycéens de mieux élaborer leur projet de formation. En ciblant les lycéens dès la classe de première, il propose un nouvel outil aux lycées pour sensibiliser leurs élèves aux études post-bac. Les rencontres avec des étudiants expliquant leur parcours de formation, aident les lycéens à mieux préparer leur propre projet. Enfin, la journée d'immersion à l'université les conduit à confirmer ou à infirmer leur choix.

- Le dispositif ne dissuade pas les individus à risque de décrochage élevé de s'inscrire à l'université. Cependant il présente l'université de façon objective, en ne leur cachant surtout pas les difficultés. Mais, parce qu'il livre des informations sur les différentes passerelles existantes entre les formations supérieures et sur les dispositifs de soutien (tutorat par exemple), il peut participer soit à anticiper et à éviter le décrochage, soit à faciliter la réorientation après celui-ci.

Par ces différents bénéfices, le dispositif remplit donc les objectifs qu'il s'est fixé. Il a aussi le mérite de développer et de formaliser les relations entre interlocuteurs des universités et des lycées, qui ont vocation à échanger pour mieux organiser la transition des jeunes de l'enseignement secondaire vers l'enseignement supérieur. Rien ne s'oppose alors à ce que ce dispositif soit reproduit sur d'autres territoires si les modalités de mise en œuvre respectent les garanties de succès mises en exergue : une intervention de l'Université dans son unité qui livre une information objective, réaliste et non promotionnelle.



NOTE DE SYNTHÈSE

Demain l'Université : Un projet d'accompagnement à la construction du parcours du lycée à l'université.

Le dispositif expérimental « Demain l'Université » outille la problématique de l'orientation active. Il repose sur deux volets distincts mais complémentaires et imbriqués :

- l'orientation active au lycée en amont de l'enseignement supérieur (volet 1),
- l'orientation active au moment de la transition lycée-université, avec notamment comme préoccupation la réduction des décrochages en première année d'université (volet 2).

Les objectifs et les outils de l'expérimentation ont été les suivants :

Volet 1 :

- en classe de première : présenter l'université aux lycéens. L'objectif est de changer les représentations que ces personnes peuvent avoir sur l'université, elles s'avèrent souvent obsolètes. Les différentes filières existantes sont également présentées et les lycéens sont incités à réfléchir à leur projet de formation et leur projet professionnel dès la classe de première.
- en classe de terminale : proposer aux lycéens le souhaitant de passer une journée à l'université dans la filière de leur choix accompagnés d'un tuteur étudiant. L'objectif est de leur permettre de découvrir une filière de formation à l'université et de les confronter à la réalité de la vie étudiante.
- présenter aux parents et aux équipes pédagogiques des lycées le monde de l'université.

D'autres outils ont aussi été utilisés (blog vidéo, tests d'auto-évaluation, site Internet et journées de rencontre avec les équipes pédagogiques ou les COP) mais ne font pas l'objet de l'évaluation.

Volet 2 :

- en première année de licence : se donner les moyens de pouvoir repérer systématiquement les étudiants à fort risque de décrochage en vue de leur proposer un accompagnement renforcé ou un tutorat. L'objectif est de réduire le décrochage universitaire.

Dans ce cadre, l'évaluation repose sur plusieurs hypothèses :

1. Le dispositif "Demain l'université" répondrait à une attente des lycéens en complétant les besoins d'informations nécessaires à l'orientation.
2. Les lycéens ayant bénéficié du dispositif profiteraient d'une meilleure connaissance des différents parcours de formation de l'enseignement supérieur.
3. Les lycéens bénéficiaires seraient ainsi mieux préparés pour élaborer leur projet de formation et/ou leur projet professionnel.
4. Les lycéens bénéficiaires dont les caractéristiques individuelles laissent présager des risques de décrochage ou d'échec élevés à l'Université s'y orienteraient moins. Leurs choix d'orientation seraient plus en rapport avec leurs capacités et la filière de formation suivie dans l'enseignement secondaire.

La méthodologie retenue pour tester la validité de ces hypothèses combine les approches quantitative et qualitative.

Dans le cadre du volet 1 et afin de vérifier l'hypothèse 1, nous avons mené une série d'entretiens auprès des principaux acteurs concernés par l'expérimentation (lycéens, parents, enseignants, COP, équipes administratives des lycées, représentants et intervenants des universités).

Deuxièmement, un questionnaire, portant sur l'impact des dispositifs de l'expérimentation a été distribué à des élèves de terminale ayant bénéficié des actions du projet évalué (population test) et à d'autres élèves non bénéficiaires (ayant cependant des caractéristiques comparables) (population témoin). Centré sur l'aide à l'orientation et la construction du projet de formation et du projet professionnel, ce questionnaire, a été confronté aux comptes-rendus des entretiens cités précédemment, et a permis de répondre aux hypothèses 2 et 3.

Pour compléter nos informations, les élèves ont eu aussi été interrogés par questionnaire à l'occasion de la tenue de l'action "tables rondes", et les parents à l'occasion des rencontres/débats avec les représentants des universités.

Dans le cadre de l'évaluation du second volet de l'expérimentation, et de la vérification de l'hypothèse 4 précitée, une double démarche a été suivie. Nous avons, suite à un passage de questionnaires et par croisement de données entre profil de l'étudiant, projet de l'étudiant et notes à l'examen, repérer les facteurs de risque d'abandon qui affectent les étudiants en première inscription dans l'enseignement supérieur.

Par ailleurs, nous avons vérifié l'impact du bénéfice du dispositif d'orientation active suivi en lycée, en amont de l'enseignement supérieur en termes de réduction de la part des décrocheurs parmi les étudiants inscrits en première année de licence. Dans ce but, un questionnaire a été passé auprès des néo-bacheliers s'inscrivant pour la première fois à l'université durant les trois années de l'évaluation ; l'examen porte ici sur la corrélation entre le choix d'orientation et le suivi des dispositifs dont ils ont bénéficié en lycée.

L'évaluation a mis à profit un protocole de travail basé sur la comparaison de résultats pour des groupes tests (bénéficiaires des dispositifs d'information en lycée) et de groupes témoins (non bénéficiaires), la comparabilité des deux groupes ayant été vérifiée.

L'évaluation qui s'est déroulée sur la période 2009 – 2012 concerne dans le cadre du volet 1, 15 lycées entrés dans le dispositif progressivement. L'évaluation repose sur l'interrogation de plus de 5 000 lycéens en classe de terminale (2 200 élèves en 2011, 3 122 élève en 2012), avec un taux de retour supérieur à 80%. Près de 110 entretiens d'appui ont été réalisés auprès des intervenants des universités (porteurs de projets, intervenants, enseignants...), des acteurs lycées (équipes administratives, enseignants, COP...) et des bénéficiaires (élèves, parents...).

Par ailleurs, des remontées d'information par questionnaires spécifiques et immédiats après le suivi de certains dispositifs reposent sur 1 820 réponses pour les tables rondes (taux de retour estimé à 65%) et de 320 réponses pour les rencontres parents/universitaires (40%).

Dans le cadre du volet 2, l'interrogation des néo-bacheliers primo inscrits à l'université, a d'abord été réalisée par questionnaire papier et limitée à l'université de Lille 1. En 2012, elle s'est

déroulée dans les trois universités sur la base d'un questionnaire en ligne. Près de 4500 néo-bacheliers y ont répondu (taux de réponse de 56%) dont plus de 1 500 bacheliers originaires des lycées partenaires du volet 1. 53% d'entre eux ont répondu à l'enquête.

L'impact du dispositif peut être évalué sous plusieurs angles.

Le premier constat qui s'impose est celui d'une adhésion certaine des publics ciblés par l'expérimentation du projet.

Les lycées partenaires trouvent dans le projet "Demain l'Université" une réponse innovante, structurée à une problématique qui est la leur : aider leurs lycéens à définir un parcours de formation et/ou un projet professionnel. Les actions d'information et d'aide à l'orientation touchent les jeunes mais aussi les acteurs vers qui ce public se tourne le plus facilement pour la définition du parcours post-bac (les parents, les enseignants, les COP...).

L'information intervient bien en amont du choix effectif de l'orientation (en classe de première), et fait intervenir des acteurs pertinents pour les lycéens : d'anciens jeunes du lycées venant parler très concrètement de leur vécu de l'université. L'intervention atteint son but : transformer ou actualiser la perception et les représentations de l'université d'une part, rééquilibrer l'information au regard de celle délivrée de manière plus récurrente par des établissements porteurs de formation sélectives (CPGE, DUT...) d'autre part. Les lycées ont apprécié les efforts réalisés par les expérimentateurs des universités pour rendre plus opérationnel l'organisation du partenariat et surtout pour créer les conditions d'une pérennisation des actions installées.

Les enquêtes par questionnaires ou par entretiens soulignent l'impact positif des actions menées auprès du public cible des lycéens. 76% d'entre eux jugent positives ou très positives les séances d'information réalisées dans le lycée par l'intermédiaire des tables rondes, même si des différences notables sont à pointer lorsque l'on tient compte de la série de bac. Le sentiment d'utilité est le même pour la journée d'immersion. En fait cette action participe directement à assoir le projet post bac soit en confirmant le projet pressenti ou en le remettant en question.

Chez les parents l'utilité des actions est particulièrement notable : leur rencontre avec les intervenants des universités recueille 9 avis positifs sur 10. L'information vient combler un réel manque, et surtout vient mettre à jour la connaissance du fonctionnement de l'université. Le conseil des parents vis-à-vis de l'orientation des jeunes n'en devient que plus pertinente.

Des points de difficulté sont cependant à soulever qui obèrent parfois l'efficacité perçue du dispositif. Les éléments d'explications renvoient quasiment systématiquement à des problèmes d'organisation et de communication. A décharge des universités, il faut signaler la lourdeur de certaines actions gourmandes en temps et en intervenants, parfois difficiles à mobiliser. Il faut par ailleurs souligner que les universités sont dépendantes de l'implication des acteurs des lycées sur qui elles ont peu de pouvoir hiérarchique.

En fait la qualité du partenariat lycée/université et la qualité de l'organisation de la manifestation quelle qu'elle soit impactent directement l'efficacité de celle-ci.

Le second constat qui s'impose est le suivant : si on ne discerne pas d'impact du dispositif en termes de construction du projet professionnel (objectif métier), en revanche, on doit indéniablement souligner un effet bénéfique du dispositif en termes d'aide à la définition du projet de formation

Le projet "Demain d'université" ne se révèle pas comme un dispositif de promotion de l'université mais bien comme un élément participant directement à une construction raisonnée et précoce (dès la classe de première) du parcours post bac. Les bénéficiaires du dispositif restent moins souvent dans l'incertitude quand à leur devenir, ils possèdent plus fréquemment une opinion sur les formations universitaires, favorable ou non. Ils semblent davantage acteurs de leur orientation, par exemple le recours aux demandes de renseignements via le dépôt d'un dossier d'orientation active est plus important.

En définitive, le dispositif consolide la prise de décision.

Le bénéfice des actions du dispositif "Demain l'université" se retrouve dans les constats liés à la définition des risques d'abandon des études en première année de licence.

Premièrement, les néo-bacheliers issus des lycées partenaires semblent mobiliser des vecteurs d'informations sur les formations post-bac de meilleure qualité (information provenant du lycée, de l'université elle-même ou des brochures spécialisées). Sur ce point, l'ancienneté du partenariat entre lycées et universités est une variable déterminante. Cela incite à pérenniser les actions expérimentales.

Deuxièmement, par plusieurs aspects, le dispositif favorise une inscription sécurisée dans le supérieur. Certes, le dispositif ne permet pas d'éviter les orientations « par défaut » vers l'université. Pour autant, pour les individus ayant bénéficié du dispositif « Demain l'université », l'inscription à l'université se révèle plus souvent comme une opportunité, comme une seconde chance en cas de d'échec à une inscription en filière sélective. On peut y voir l'entame d'un parcours dans le supérieur a minima sécurisé : l'inscription se fait dans un cadre connu car présenté de multiples manières en lycée. Plus encore, le contexte de l'université ayant été objectivement documenté, les jeunes en connaissent les mécanismes de sélection et de réussite versus d'échec.

Non encore en possession des résultats pédagogiques de l'année universitaire 2012 – 2013, le présent rapport ne peut détailler les conséquences sur dispositif en termes de lutte contre le décrochage pour les 1 500 jeunes inscrits dans les 3 universités lilloises et issus des lycées partenaires du volet orientation active. Une exploitation ultérieure à cette date de rendu du rapport final sera réalisée dès réception des notes de contrôle continu et d'examens terminaux des semestres 1 et 2. Elle sera adressée au cours du troisième trimestre 2013.

Généralisation et essaimage

La nouveauté de l'expérimentation consiste incontestablement en la formalisation d'un dispositif construit, réfléchi et outillé, formant une offre de services que l'on peut caractériser comme suit :

- offre proposée dans le cadre d'un partenariat volontaire, proposée aux lycées intéressés ;
- offre qui s'affranchit des constructions fragiles appuyées sur des relations interpersonnelles ;
- offre de services qui a fait ses preuves dans le temps de l'expérimentation ;
- offre de services qui répond à un besoin de connaissance et d'information sur le fonctionnement de l'Université, besoin exprimé à la fois par les équipes administratives et pédagogiques des lycées, mais aussi par les élèves (les véritables bénéficiaires) et leurs parents ;
- offre qui correspond à un rééquilibrage au bénéfice de l'université des informations sur les voies de poursuite d'études dans l'enseignement supérieur.

Au regard de ces constats et parce que l'expérimentation s'est développée dans un contexte général, sans aucune particularité, rien ne s'oppose à un essaimage de la pratique à d'autres territoires. Nous pouvons estimer que les effets bénéfiques constatés devraient se reproduire, la méthodologie d'évaluation ayant permis de limiter voire d'annihiler les effets de comportement et biais liés à la participation à un projet expérimental ou liés à la présence de l'évaluation.

Des conditions minimales semblent pour autant requises pour assurer l'efficacité du dispositif. Le critère de la proximité entre universités et lycées partenaires s'impose, proximité territoriale mais aussi proximité du fait des flux d'alimentation des formations post-scolaires. Par ailleurs, l'expérience a montré l'impérieuse nécessité :

- de faire reposer le dispositif au sein de l'université sur une équipe professionnelle et préparée qui puisse prendre en charge chaque phase du projet : contact avec les lycées, organisation et présence aux actions d'information,
- d'y adjoindre une participation renforcée des structures d'information et d'orientation, véritables parties prenantes des actions,
- de travailler dans le cadre d'un partenariat lycée université officialisé et formalisé qui implique dans sa globalité les établissements du supérieur.

Concernant le second volet visant le repérage systématisé des néo-étudiants particulièrement exposés au risque de décrochage, le dispositif d'expérimentation vient compléter certaines initiatives locales, développées dans des filières particulièrement sensibles au décrochage notamment par inadéquation entre les anticipations des étudiants et la réalité des contenus de formation.

Chemin faisant, l'expérimentation a eu comme effet de voir se généraliser aux universités partie prenantes de l'expérimentation la pratique d'un questionnement systématique et commun pour les nouveaux inscrits sur des questions de déterminants, et de logique de choix du parcours post bac choisi.



PLAN DU RAPPORT

Introduction générale

I. L'expérimentation

1. Objectifs du projet et nature de l'action expérimentée

- i. Objectifs du projet
- ii. Action expérimentée
- iii. Influence éventuelle de l'évaluateur dans la conception et la conduite du projet

2. Objectifs et modalités de l'évaluation

- i. Problématique et méthodologie mise en œuvre
- ii. Validité interne
 - Comparabilité du groupe bénéficiaire et du groupe témoin
 - Données qualitatives
 - Recoupement des données

II. Enseignements de politique publique

1. Résultats de l'évaluation

- i. Les publics touchés par l'expérimentation
 - Caractéristiques des bénéficiaires de l'expérimentation
 - Adhésion du public ciblé au dispositif
- ii. Les effets du dispositif expérimenté
 - Effets de l'expérimentation sur le public bénéficiaire
 - Effets attendus et effets induits/inattendus
 - Gouvernance et coordination d'acteurs
 - Conclusion de la partie et mise en perspective

2. Validité externe des résultats et perspectives de généralisation/essaimage

- i. Caractère expérimental du dispositif évalué
- ii. Caractère transférable du dispositif et changement d'échelle
 - Représentativité du terrain, des acteurs et du public bénéficiaire
 - Contexte expérimental
 - Transférabilité du dispositif

Conclusion générale



INTRODUCTION GENERALE

Le dispositif expérimental « Demain l'Université » outille la problématique de l'orientation active. Il repose sur deux volets distincts mais complémentaires :

- l'orientation active au lycée en amont de l'enseignement supérieur,
- l'orientation active au moment de la transition lycée-université, avec notamment comme préoccupation la réduction des décrochages en première année d'université.

Dans ce cadre, l'évaluation repose sur plusieurs hypothèses :

1. Le dispositif "Demain l'université" répondrait à une attente des lycéens en complétant les besoins d'informations nécessaires à l'orientation.
2. Les lycéens ayant bénéficié du dispositif profiteraient d'une meilleure connaissance des différents parcours de formation de l'enseignement supérieur.
3. Les lycéens bénéficiaires seraient ainsi mieux préparés pour élaborer leur projet de formation et/ou leur projet professionnel.
4. Les lycéens bénéficiaires dont les caractéristiques individuelles laissent présager des risques de décrochage ou d'échec élevés à l'Université s'y orienteraient moins. Leurs choix d'orientation seraient plus en rapport avec leurs capacités et la filière de formation suivie dans l'enseignement secondaire.

L'évaluation teste la validité de ces hypothèses. Premièrement, afin de vérifier l'hypothèse 1, nous avons mené une série d'entretiens auprès des principaux acteurs concernés (lycéens, parents, enseignants, COP, équipes administratives et représentants des universités).

Deuxièmement un questionnaire, portant sur les aides à l'orientation et la construction du projet de formation et du projet professionnel, a été distribué à des élèves de terminale ayant bénéficié des actions du projet évalué (population test) et à d'autres élèves (ayant des caractéristiques comparables) n'en ayant pas bénéficié (population témoin). Ce questionnaire, confronté aux comptes-rendus des entretiens cités précédemment, permet de répondre aux hypothèses 2 et 3. Pour compléter nos informations, nous avons également distribué des questionnaires aux élèves de première à l'occasion des tables rondes, et aux parents d'élèves à l'issue des rencontres / débats avec les représentants des universités.

Enfin, concernant l'hypothèse 4, il s'agit d'abord de repérer les facteurs de risque d'abandon qui affectent les étudiants en première inscription dans l'enseignement supérieur. Ensuite est vérifié l'impact du bénéfice du dispositif d'orientation active suivi en lycée en termes de réduction de la part des décrocheurs parmi les étudiants inscrits en première année de licence. Dans ce but, un questionnaire a été passé auprès des néo-bacheliers s'inscrivant pour la première fois à l'université durant les trois années de l'évaluation ; ce questionnaire interroge les nouveaux étudiants sur leur choix d'orientation et sur les dispositifs dont ils ont bénéficié en lycée. A la fin de l'année universitaire, nous relierons les résultats de ce questionnaire aux notes obtenues au 1^{er} et 2nd

semestre. Ainsi, nous identifions les étudiants ayant abandonné leur cursus universitaire au cours de cette première année.

I. L'expérimentation

1. Objectifs du projet et nature de l'action expérimentée

i. Objectifs du projet

Le projet "Demain l'université" a plusieurs objectifs :

Volet 1 :

- en classe de première : présenter l'université aux lycéens. L'objectif est de changer les représentations qu'ils peuvent avoir sur l'université, elles s'avèrent souvent obsolètes. Les différentes filières existantes sont également présentées et les lycéens sont incités à réfléchir à leur projet de formation et leur projet professionnel dès la classe de première.
- en classe de terminale : proposer aux lycéens le souhaitant de passer une journée à l'université dans la filière de leur choix accompagnés d'un tuteur étudiant. L'objectif est de leur permettre de découvrir une filière de formation à l'université et de les confronter à la réalité de la vie étudiante.
- les actions touchent également les parents et les équipes pédagogiques des lycées, notamment pour actualiser leurs représentations de l'université.

Volet 2 :

- en première année de licence : se donner les moyens de pouvoir repérer systématiquement les étudiants à fort risque de décrochage en vue de leur proposer un accompagnement renforcé ou un tutorat. L'objectif est de réduire le décrochage universitaire.

ii. L'action expérimentée

Le projet « Demain l'université » repose sur trois principales actions évaluées :

- La rencontre/débat entre parents d'élèves et représentants des universités lilloises : L'objectif de ce dispositif est de présenter l'Université aux parents d'élèves de première ou de terminale. Les représentants des universités s'appuient sur un power point pour amener des informations générales sur l'Université (tutorat, vie étudiante, matières enseignées dans chacun des établissements). Cette présentation est accompagnée de témoignages d'étudiants (un pour chacune des universités dans la mesure du possible ; ces témoignages ont finalement été supprimés). Certains parents restent sur des représentations erronées de l'Université et ne connaissent pas la diversité des formations proposées. Ce dispositif n'a pas la prétention de changer les représentations mais de les faire évoluer petit à petit, d'apporter un complément d'information aux parents d'élèves et de leur donner des éléments leur permettant de savoir où chercher les renseignements dont ils ont besoin.

- Les tables rondes : action destinée aux lycéens de classes de première. Chaque université est représentée par son porte-parole et par deux étudiants témoins. Il s'agit d'une séance d'une heure avec deux classes de première. La première partie consiste en une présentation power point du projet et de l'Université dans la globalité. Ensuite les universités sont présentées une par une. La deuxième partie est consacrée aux témoignages des étudiants (deux par université, soit six étudiants

témoins). Ceux-ci parlent de la transition entre le lycée et l'Université, de leur vie à l'Université et répondent aux questions que les lycéens leur posent.

- La journée d'immersion : L'objectif est de permettre aux lycéens des lycées partenaires de découvrir l'Université. Les lycéens volontaires ont l'opportunité de suivre une journée de cours à l'université, dans la filière de leur choix, accompagnés d'un étudiant tuteur.

Initialement, les contacts entre lycées et universités étaient peu cadrés, peu structurés et dépendaient essentiellement des relations interpersonnelles entre des membres de l'université et des personnels des lycées. Cette situation mettait parfois en péril l'avenir du partenariat ; par exemple, le départ d'un enseignant pouvait annuler toute communication entre lycée et université. De plus, une université lilloise pouvait intervenir dans un lycée sans que les deux autres y soient présentes. Les lycéens n'avaient donc qu'une information partielle. Le projet "Demain l'université" a permis de légitimer ces relations par une convention annuelle entre lycée et universités lilloises et de les systématiser.

L'université de Lille 1 proposait également des demi-journées découverte à l'université (qui permettaient aussi aux lycéens de découvrir l'université tout comme lors de la journée d'immersion). Néanmoins, ces demi-journées n'étaient réalisées qu'à la demande spontanée d'enseignants du lycée ou uniquement via des contacts déjà connus. Le projet "Demain l'université" a donc permis à tous les lycéens des lycées partenaires de consacrer une journée à la découverte de l'université lilloise de leur choix.

Pour information, conformément à la convention de départ, le projet comprend d'autres actions qui n'ont pas fait l'objet d'une évaluation particulière, même si elles ont été abordées en entretiens. Il s'agit d'un blog vidéo, de tests d'auto-évaluation, d'un site Internet et des journées de rencontre avec les équipes pédagogiques ou les COP.

iii. Influence éventuelle de l'évaluateur dans la conception et la conduite du projet

Le porteur de l'expérimentation a laissé à l'évaluateur l'entière décision et organisation des différentes phases concrètes de l'évaluation. Mais parce qu'il est demandeur des résultats de cette évaluation en vue d'une adaptation pour pérennisation du projet, il a incontestablement pris soin de prendre en compte dès le montage des phases réelles d'expérimentation, les contraintes d'évaluation.

Le calendrier d'implication des lycées dans l'expérimentation a été construit conjointement avec l'expérimentateur dans l'objectif de pouvoir construire une population témoin. Certains lycées ont donc du patienter avant de pouvoir entrer dans le projet. En effet, dans le projet initial, la population témoin était constituée d'élèves dans les lycées partenaires qui ne devaient pas bénéficier des actions. Cette méthodologie a été unanimement réprouvée pour des raisons éthiques. Nous avons donc du procéder à un ajustement de la méthode choisie initialement. Nous avons pu trouver appui sur d'autres établissements partenaires du dispositif d'expérimentation mais dont le bénéfice de l'action leur serait octroyé plus tardivement.

Ajoutons qu'une clause sur l'évaluation est présente dans la convention que signe le lycée avec les universités. De plus, l'évaluateur participe à la présentation du projet aux acteurs du lycée, ce qui lui permet donc d'expliquer l'objectif et la méthode retenue pour l'évaluation.

L'importance de la qualité de la communication entre lycée et université avait été soulignée lors de l'analyse des premiers résultats d'entretiens, notamment ceux réalisés avec les équipes administratives et pédagogiques des lycées. L'évaluateur y soulignait que le bon déroulement du projet dépendait fortement de la transmission des informations entre porteur de projet lycée, porteur de projet université, enseignants, COP, parents et élèves. Ce résultat semble avoir été pris en compte par l'expérimentateur dans la poursuite du projet : par exemple, des courriers type de diffusion de l'information ont été rédigés.

2. Objectifs et modalités de l'évaluation

i. Problématique et méthodologie mise en œuvre

L'évaluation du projet « Demain l'université » a comme objectifs :

Volet 1 : en amont de l'enseignement supérieur, orientation active

- de mesurer en quoi le dispositif aide les lycéens à construire leur projet de formation et/ou leur projet professionnel,
- de cerner par là-même en quoi le dispositif peut influencer leur décision d'orientation post bac,
- de cerner l'apport du projet "Demain l'université" par rapport aux besoins des lycées.

Volet 2 : lutte contre décrochage universitaire

- Concernant la transition lycée – université, il s'agit de repérer les facteurs de risque d'abandon des étudiants primo-inscrits dans le supérieur et de vérifier l'impact du bénéfice du dispositif d'orientation active suivi en lycée en termes de réduction des décrochages étudiants.

L'évaluation combine des questionnements de types qualitatif et quantitatif sur les deux volets.

Volet 1, partie qualitative : L'évaluation du dispositif en amont de l'orientation vers le supérieur repose sur des entretiens semi-directifs approfondis auprès de l'ensemble des personnes ayant mis en œuvre ou bénéficié du projet « Demain l'université ».

- Côté université, nous avons rencontré les responsables ayant construit, organisé, assuré, participé activement aux différentes opérations d'information et de sensibilisation des lycéens sur l'environnement et les spécialités de formation délivrées par l'université (rencontre avec les porteurs du dispositif global, les responsables des différentes actions, les intervenants enseignants et les intervenants étudiants...). L'objectif est de connaître le déroulé du projet, ce qui le motive, le rôle de chacun des acteurs, les difficultés perçues et le sentiment d'utilité du projet.

- Côté lycées partenaires de l'expérimentation, nous avons interviewé les proviseurs, les enseignants, les conseillers d'orientation psychologue, les parents d'élèves et les lycéens. Ici, l'objectif est de connaître les liens existants entre lycée et université avant la mise en place du projet, la place du dispositif parmi l'ensemble des dispositifs d'aide à l'orientation dont le lycée dispose, le sentiment d'utilité et les améliorations souhaitées.

Se pose ici la limite de l'accueil réservé à l'évaluateur. Selon le public interviewé, la perception de l'évaluateur est différente :

- du côté administratif (proviseurs notamment), l'évaluateur est vu comme tel. Le discours reste "politiquement correct", il devient plus authentique au fur et à mesure de l'entretien ou à la fin, lorsque le dictaphone s'éteint. Notons que l'évaluation est présentée conjointement à l'expérimentation, ce qui facilite la prise de contact avec les équipes administratives et pédagogiques.

- du côté parents d'élèves, l'entretien doit être recadré en permanence, l'évaluateur étant considéré rapidement comme le conseiller d'orientation ou l'intermédiaire entre équipe administrative du lycée et parents. Les parents d'élèves restent un public difficilement disponible.

- du côté des élèves, l'évaluateur est vu comme un administratif. Le lycéen a peur d'être jugé. Il est difficile d'obtenir un avis argumenté et des informations sur la construction de son projet de formation.

Volet 1, partie quantitative : Cette approche qualitative est complétée par l'analyse des résultats d'enquêtes réalisées sur la base d'un questionnaire. Une première enquête a été réalisée en 2011 (pour l'année scolaire 2010 – 2011) et une seconde en 2012 (pour l'année scolaire 2011 – 2012). Un questionnaire est distribué auprès de lycéens de terminale qui ont bénéficié ou pas (selon la méthodologie des groupes test et des groupes témoin) des dispositifs mis en place dans le cadre du projet "Demain l'université", au moment de la formulation des vœux post bacs par les jeunes (en février/mars). Le questionnaire a pour but de connaître les caractéristiques des lycéens, le/les vœux d'orientation formulés, leur projet professionnel, leurs représentations de l'université, les dispositifs d'aide à l'orientation dont ils ont bénéficié et le sentiment d'utilité de ces derniers.

Cette partie quantitative nécessite le soutien des équipes administratives et pédagogiques. Si dans la majorité des cas, les relations sont de bonne qualité entre lycées et évaluateur, le questionnaire n'a pu être passé dans un lycée, le proviseur n'ayant pas souhaité donner suite à nos nombreuses sollicitations. Dans d'autres lycées, certains professeurs principaux ont refusé ou tardé à faire passer le questionnaire.

Dans l'enquête 2011, une question du questionnaire portait sur le rendez-vous pris avec un conseiller d'orientation psychologue (COP) et interrogeait l'impact de ce rendez-vous sur le choix d'orientation. Cette question se trouvait parmi d'autres questions sur les dispositifs d'aide à l'orientation. L'objectif était de connaître les actions dont l'élève avait bénéficié. Cette question a été mal interprétée par certains COP qui y voyaient une remise en cause de leur rôle. A leur décharge, en 2010 et 2011 la profession de COP a été la cible de discours politiques témoignant d'incertitudes sur leur positionnement et leurs missions. Ces remises en cause de leur fonction ont eu pour principal effet d'accroître leur sensibilité à toutes actions pouvant les impliquer. Pour dépassionner le débat, nous avons conservé la question mais l'avons intégrée d'une autre manière dans le questionnaire de l'enquête 2012.

Volet 1, partie quantitative - outils supplémentaires : En 2011-2012, afin de répondre aux attentes de l'expérimentateur et dans le but d'avoir des éléments supplémentaires au volet qualitatif pour notre évaluation, nous avons réalisé deux questionnaires de satisfaction : un premier à destination

des parents d'élèves, distribué à la suite des rencontres entre parents et universitaires ; un second à destination des élèves de classe de première, distribué à la suite des tables rondes (action du projet). Nombre de réponses pour les tables rondes : 1 820 sur 2 800 participants estimés. Nombres de réponses pour les rencontres parents – universitaires : 320 répondants sur 800 participants estimés.

Volet 2, partie qualitative : Des entretiens ont été réalisés, notamment avec le porteur de projet ou des enseignants de Lille 1 et Lille 3 sur les facteurs de décrochage. Pour construire notre enquête quantitative, nous avons notamment pris appui sur le questionnaire distribué par les responsables de filières de formation de Lille 3 lors des journées de prérentrée. Les formulaires originaux distribués dans ces filières depuis quelques années visent essentiellement à déterminer les niveaux des étudiants pour la constitution de groupe de niveau.

Volet 2, partie quantitative : Cette partie qualitative nous a donc aidés à construire le questionnaire destiné aux néo-bacheliers inscrits à l'université. L'objectif est de repérer les variables contribuant au décrochage en début de parcours universitaire. Le questionnaire porte sur :

- les actions de l'orientation active mises en place de manière générale dans tous les lycées par les pouvoirs publics,
- la fréquentation (ou pas) d'actions d'information et d'aide à l'orientation liées au projet « Demain l'Université » entre universités et lycées partenaires,
- les motivations, le projet de formation et le projet professionnel de l'étudiant, son auto-évaluation en termes de niveau scolaire.

En outre, un certain nombre de variables permettant de cerner le profil des étudiants répondants (sexe, âge, lycée d'origine, option suivie, origine sociale des parents...) sont recueillies.

Cette enquête est réalisée en tout début d'année universitaire et sert de base au second volet de l'évaluation qui porte sur le repérage des variables qui fragilisent le parcours de formation et favorisent donc le décrochage. Le questionnaire de cette seconde enquête permet de compléter les informations individuelles issues des dossiers d'inscription par des renseignements sur la fréquentation du dispositif d'orientation active en lycée et sur son impact sur les décisions d'inscription à l'université. Dès lors ces éléments, croisés avec les résultats des étudiants aux examens du premier semestre (contrôle continu et session finale), doivent permettre de cerner les variables influentes du processus de décrochage par modélisation et comparaison de groupes test et témoin. Un regard sera tout particulièrement porté sur l'impact du dispositif d'orientation active mis en place dans l'enseignement secondaire sur ces décrochages. Pour la première année d'évaluation (septembre 2010), seuls les néo-bacheliers de Lille 1 ont été interrogés par ce questionnaire (Lille 1 étant le pilote initial du projet) ; pour Lille 3, nous avons pu intégrer un certain nombre de questions dans le questionnaire de prérentrée des filières. Au cours de la seconde année d'évaluation (septembre 2011), une enquête papier a été réalisée sur la chaîne d'inscription de Lille 1, Lille 3 a également fait passer ce même questionnaire en ligne. La dernière année (septembre 2012) nous a permis de généraliser cette interrogation à l'ensemble des trois universités via un questionnaire unique, en ligne.

Pour chaque volet, l'expérimentateur a toujours facilité notre travail mais sans l'influencer, que ce soit en nous introduisant auprès des personnes que nous souhaitions interviewer ou en facilitant nos

démarches pour la passation des questionnaires sur la chaîne d'inscription. Avant chaque signature de convention entre lycée et université, nous étions invités à présenter l'évaluation en même temps que le projet. Ainsi, les lycées partenaires ont toujours été conscients des « contraintes » de l'évaluation et les ont acceptées en connaissance de cause. Ceci a grandement facilité notre travail.

En ce qui concerne l'élaboration des questionnaires et grilles d'entretien, nous les avons présentés à l'expérimentateur pour avoir la certitude que l'ensemble des actions du projet étaient bien abordées.

Rappelons que l'expérimentateur n'a pas influé sur le choix méthodologique de l'évaluateur mais que, compte tenu de l'organisation des actions, nous avons dû adapter le mode de constitution des groupes témoins (pour le détail, voir ci-après).

ii. Validité interne

Comparabilité du groupe bénéficiaire et du groupe témoin

Méthode de constitution du groupe test et témoin :

Initialement, le protocole d'évaluation avait été déclaré comme tel : les classes tests et témoins devaient être tirées au sort dans les lycées partenaires.

Comme il a été précisé dans le rapport intermédiaire de décembre 2010, la constitution du groupe témoin a demandé un ajustement de la méthode choisie initialement. Tous les élèves des lycées partenaires ont bénéficié des actions d'aide à l'orientation. En effet, la pratique de ne pas permettre le suivi d'action d'aide à l'orientation à des élèves inscrits dans l'établissement (pour la constitution de groupe témoin) a été jugée irrecevable d'un point de vue éthique et organisationnel par les responsables d'établissement et/ou les responsables de fédérations des parents d'élèves. Ce point de vue a fait l'unanimité.

Pour dépasser cet élément de blocage pour la constitution du groupe témoin, nous avons pu trouver appui sur d'autres établissements partenaires du dispositif d'expérimentation mais dont l'action n'interviendrait qu'ultérieurement (les premiers lycées vague 2 ont été témoins de la vague 1 et les lycées vague 2 arrivés plus tardivement ainsi que les lycées vague 3 ont été témoins des lycées vagues 1 et 2). Deux autres lycées devaient rejoindre le groupe témoin lors de la seconde enquête mais les contacts n'ont pu aboutir.

Garantie permettant d'assurer la comparabilité des deux groupes :

Les lycées enquêtés sont urbains ou périurbains et situés dans la métropole lilloise, dans l'aire de recrutement des trois universités. Compte tenu de la situation des lycées (localisation géographique et principales caractéristiques du public), il n'y a pas de raison pour que les groupes tests et témoins soient constitués différemment. Ceci est confirmé par les différentes répartitions des lycéens tests et témoins en termes d'âge, d'origine sociale et de redoublement de classe(s). Nous avons réalisé des tests d'indépendance entre le fait d'appartenir à un groupe test ou témoin et ces différences variables. Ces tests ne révèlent aucune différence significative entre les deux groupes (voir infra).

Seule la structure pédagogique des lycées introduit une différence concernant le type de bac préparé, le sexe et la moyenne au premier trimestre (le sexe et la moyenne au premier trimestre étant corrélés avec le type de bac préparé). Ce biais sera corrigé lors de l'analyse globale.

Au final, après vérification des lycéens ayant ou non participé au dispositif, nos populations tests et témoins se composent de la façon suivante :

Enquête 2011 (pour l'année scolaire 2010 – 2011) : 1 424 tests et 776 témoins pour un total de 2 200 enquêtés.

Enquête 2012 (pour l'année scolaire 2011 – 2012) : 2 360 tests et 762 témoins pour un total de 3 122 enquêtés.

Ensemble des deux enquêtes : 3 784 tests et 1 538 témoins pour un total de 5 322 enquêtés.

Tableau 1 : Taux de retour des questionnaires de l'enquête 2011 réalisée dans les lycées du groupe test et du groupe témoin

	Nombre de questionnaires retournés	Nombre de questionnaires déposés	Taux de retour
Groupe test			
Lycée Jean Perrin à Lambersart	193	278	69%
Lycée Fénelon à Lille	216	260	83%
Lycée Gambetta à Tourcoing	214	280	76%
Lycée Raymond Queneau à Villeneuve d'Ascq	260	350	74%
Lycée Yves Kernanec à Marcq-en-Barœul	151	176	86%
Lycée Marguerite de Flandres à Gondécourt	390	453	86%
Ensemble des lycées du groupe test	1424	1797	79%
Groupe témoin			
Lycée Beaupré à Haubourdin	218	260	84%
Lycée Européen Montebello à Lille	299	350	85%
Lycée Valentine Labbé à La Madeleine	259	309	84%
Ensemble des lycées du groupe témoin	776	919	84%
Ensemble des lycées	2200	2716	81%

Champ : Ensemble du groupe test et du groupe témoin de l'enquête 2011

Tableau 2 : Taux de retour des questionnaires de l'enquête 2012 réalisée dans les lycées du groupe test et du groupe témoin

	Nombre de questionnaires retournés	Nombre de questionnaires déposés	Taux de retour
Groupe test			
Lycée Fénelon à Lille	227	280	81%
Lycée Gambetta à Tourcoing	245	295	83%
Lycée Jean Perrin à Lambersart	202	217	93%
Lycée Marguerite de Flandres à Gondécourt	389	432	90%
Lycée Raymond Queneau à Villeneuve d'Ascq	nr	0	nr
Lycée Yves Kernanec à Marcq-en-Barœul	151	209	72%
Lycée Baudelaire à Roubaix	137	189	72%
Lycée Beaupré à Haubourdin	200	245	82%
Lycée Européen Montebello à Lille	284	390	73%
Lycée Faidherbe à Lille	161	235	69%
Lycée Jean Moulin à Roubaix	108	140	77%
Lycée Valentine Labbé à La Madeleine	256	307	83%
Ensemble des lycées du groupe test	2360	2939	80%
Groupe témoin			
Lycée Louis Pasteur à Lille	167	277	60%
Lycée Paul Hazard à Armentières	332	370	90%
Lycée des Flandres à Hazebrouck	263	290	91%
Ensemble des lycées du groupe témoin	762	937	81%
Ensemble des lycées	3122	3876	81%

Champ : Ensemble du groupe test et du groupe témoin de l'enquête 2012

Ces effectifs sont supérieurs à l'objectif fixé initialement lors de la définition du projet d'évaluation, qui prévoyait 1 350 tests et 1 350 témoins interrogés. Ceci s'explique notamment par le changement du protocole d'évaluation, qui a conduit à interroger tous les élèves de terminale des lycées partenaires.

Pour assurer la comparabilité entre groupe test et groupe témoin, nous réalisons deux analyses successives :

1) La première analyse globale, qui cherche à évaluer l'impact du dispositif sur l'ensemble des élèves des lycées partenaires, compare le groupe test avec un groupe témoin pondéré pour respecter la structure en série de baccalauréat et le sexe de la population test. Cette pondération s'établit à partir des variables suivantes : "sexe" croisé avec "type de bac" croisé avec "moyenne au premier trimestre". La macro SAS CALMAR de l'INSEE est utilisée pour réaliser ce redressement. Cette macro SAS permet de redresser un échantillon provenant d'une enquête, par pondération des individus, en utilisant des variables de calage (le groupe témoin est pondéré à partir des informations sur le bac croisées à celles sur le sexe des répondants issues du groupe test). Le redressement consiste à affecter un poids particulier aux répondants du groupe témoin pour que leurs caractéristiques correspondent parfaitement à celles du groupe test. Au final, nous disposons donc d'une population de 3 784 tests et 3 784 témoins pour une population totale de 7 568 enquêtés.

2) La seconde analyse cherche à mettre en évidence les effets différenciés pour chaque série de bac. Elle compare la population réelle d'élèves tests avec la population réelle d'élèves témoins.

Tableau 3 : Tests d'indépendance entre les deux groupes selon les principales variables disponibles

Variable	Modalités	Test	Témoïn	Différence à 5%
Sexe	Homme	42%	36%	Significative
	Femme	58%	64%	
	Ensemble	100%	100%	
Age	Moins de 18 ans	7%	6%	Non significative
	18 ans	60%	56%	
	19 ans	22%	25%	
	20 ans	8%	9%	
	Plus de 20 ans	4%	4%	
	Ensemble	100%	100%	
Type de bac	S	42%	35%	Significative
	ES	28%	21%	
	L	11%	14%	
	STG	12%	18%	
	Autre	6%	13%	
	Ensemble	100%	100%	
Situation du père	En activité	78%	77%	Non significative
	Demandeur d'emploi	5%	5%	
	Retraité	5%	6%	
	Inactif	2%	3%	
	Non concerné	6%	4%	
	Non réponse	5%	5%	
Situation de la mère	En activité	78%	77%	Non significative
	Demandeur d'emploi	5%	5%	
	Retraité	5%	6%	
	Inactif	2%	3%	
	Non concerné	6%	4%	
	Non réponse	5%	5%	
Moyenne déclarée au premier trimestre	Moins de 8/20	5%	4%	Significative
	Entre 8/20 et 10/20	12%	13%	
	Entre 10/20 et 12/20	37%	39%	
	Entre 12/20 et 14/20	21%	22%	
	Entre 14/20 et 16/20	9%	9%	
	Plus de 16/20	14%	12%	
	Non réponse	1%	1%	
Ensemble	100%	100%		
Redoublement	Non	74%	74%	Non significative
	Oui, la seconde	8%	8%	
	Oui, la première	5%	6%	
	Oui, la terminale	8%	7%	
	Oui, plusieurs classes	3%	3%	
	Non réponse	2%	2%	
Ensemble	100%	100%		

Champ : Ensemble du groupe test et du groupe témoïn des enquêtes 2011 et 2012 (données non redressées) - détails en annexe I/

Données qualitatives

Nous avons réalisé 108 entretiens (des données plus détaillées sont présentées en annexe, cf. II/ « Collecte de données réalisée sur l'ensemble de l'évaluation ») :

- 18 entretiens avec les acteurs universités (*Porteurs de projet université, responsables des actions et intervenants*)

- 48 entretiens avec les acteurs lycées (*Equipe administrative et pédagogique : proviseurs ou proviseurs adjoints, enseignants ou CPE et COP*)
- 42 entretiens avec les bénéficiaires des actions (*Elèves de terminale et parents d'élèves*)

Les entretiens se sont généralement déroulés dans le bureau des responsables des actions ou des intervenants, en lycée en ce qui concerne les entretiens avec les équipes administratives et pédagogiques, au domicile ou dans nos locaux en ce qui concerne les parents et élèves. En général, les entretiens duraient environ une heure. En ce qui concerne les intervenants, la durée s'est raccourcie au fil du temps étant donné que l'objectif était d'actualiser nos informations. Pour les lycéens, la durée des entretiens variaient généralement entre 30 et 60 minutes.

Notre propre équipe a réalisé les entretiens : Marie-Hélène Toutin, ingénieure d'études au Centre associé Céreq de Lille, Benoit Cart, ingénieur d'études Université de Lille 1 et Ophélie Costenoble, chargée d'études CNRS.

En ce qui concerne les porteurs de projet et intervenants, nous avons recherché l'exhaustivité et les avons tous contactés par téléphone.

Les entretiens avec les porteurs de projet lycée ont été réalisés en exhaustivité. Nous avons d'abord sollicité un rendez-vous. Suite à celui-ci, nous avons identifié les principaux acteurs du lycée et tenté de les contacter (généralement le rendez-vous est accepté sauf difficulté de calendrier).

Les personnes les plus difficiles à contacter sont les parents d'élèves et les élèves qui ne souhaitent pas toujours réaliser l'entretien. Nous avons obtenu des listes de parents et d'élèves à contacter par les proviseurs ou proviseurs adjoint de lycée ; nous avons contacté des parents à la suite d'une action du projet et avons contacté les associations de parents d'élèves. Nous avons souhaité varier les entretiens en fonction du sexe, de la position sociale des parents, du sexe et du niveau des élèves. Nous avons décidé d'arrêter la passation d'entretiens avec les parents et les élèves (de toutes filières confondues) quand l'exploitation des derniers réalisés ne nous a plus apporté d'information nouvelle.

Recoupement des données

Nous avons recoupé les données issues des analyses du questionnaire et celles issues des entretiens. Les entretiens ont permis d'enquêter un public varié et de questionner les ressentis alors que le questionnaire se base essentiellement sur des variables objectives et n'interroge que les lycéens. Par exemple, les questionnaires ont montré que les lycéens jugeaient utile pour leur orientation leur participation à la journée d'immersion ; les entretiens ont montré en quoi consistait pratiquement cette utilité.

II. Enseignements de politique publique

1. Résultats de l'évaluation

i. Les publics touchés par l'expérimentation

1 - Caractéristiques des bénéficiaires de l'expérimentation

Le projet « Demain l'université » vise quatre cibles :

1. Les lycéens de classes de première et de terminale des lycées partenaires,
2. Les parents d'élèves des lycées partenaires,
3. Les équipes pédagogiques et les conseillers d'orientation psychologue des lycées partenaires et des trois universités lilloises,
4. Les étudiants en première année de licence des trois universités lilloises.

1) Les lycéens bénéficiaires de l'expérimentation sont issus de lycées situés dans l'aire de recrutement des trois universités lilloises. D'après notre enquête quantitative, en 2011, au moment de l'interrogation, près de 1 500 élèves de terminale ont pu bénéficier du projet "Demain l'université" ; en 2012, ils sont près de 2 400. Sur ces deux années, près de 3800 élèves ont pu participer aux actions du projet (chiffres tirés de notre population de répondants aux enquêtes 2011 et 2012).

Avant le début du projet "Demain l'université", les universités se rendaient dans certains lycées mais les interventions étaient moins cadrées et non systématiques.

Le profil type des lycéens de classe de terminale : Il s'agit principalement de lycéens préparant un baccalauréat général qui n'ont pas redoublé et dont les parents sont en activité. Plus d'un tiers ont entre 10 et 12 de moyenne au premier trimestre de l'année scolaire lors de leur année de terminale (chiffres issus des enquêtes 2011 et 2012).

Tableau 4 : Caractéristiques des bénéficiaires de classe de terminale du projet "Demain l'université"

Sexe							
Homme	Femme	Ensemble					
42%	58%	100%					
Age							
Moins de 18 ans	18 ans	19 ans	20 ans	Plus de 20 ans	Ensemble		
7%	60%	22%	8%	4%	100%		
Type de bac							
S	ES	L	STG	Autre	Ensemble		
42%	28%	11%	12%	6%	100%		
Situation du père							
En activité	Demandeur d'emploi	Retraité	Inactif	Non concerné	Non réponse	Ensemble	
78%	5%	5%	2%	6%	5%	100%	
Situation de la mère							
En activité	Demandeur d'emploi	Retraité	Inactif	Non concerné	Non réponse	Ensemble	
78%	5%	5%	2%	6%	5%	100%	
Redoublement							
Non	Oui, la seconde	Oui, la première	Oui, la terminale	Oui, plusieurs classes	Non réponse	Ensemble	
74%	8%	5%	8%	3%	2%	100%	
Moyenne déclarée au premier trimestre							
Moins de 8/20	Entre 8/20 et 10/20	Entre 10/20 et 12/20	Entre 12/20 et 14/20	Entre 14/20 et 16/20	Plus de 16/20	Non réponse	Ensemble
5%	12%	37%	21%	9%	14%	1%	100%

Champ : Ensemble du groupe test des enquêtes 2011 et 2012 (données pondérées)

Le profil type des lycéens de classe de première répondant à notre enquête : 43% des élèves ayant participé aux tables rondes envisagent de s'inscrire à l'université. Un tiers n'a pas encore décidé de son orientation (chiffres issus de l'exploitation du questionnaire distribué à la suite des tables rondes en 2012 dans les lycées Montebello, Gambetta, Fénelon, Kernanec, Jean Moulin, Marguerite de Flandres, Beaupré, des Flandres et Paul Hazard).

Tableau 5 : Caractéristiques des bénéficiaires des tables rondes en classe de première

Sexe					
Homme	Femme	Ensemble			
42%	58%	100%			
Age					
16 ans ou moins	17 ans	18 ans	19 ans ou plus	Ensemble	
7%	72%	17%	4%	100%	
Type de bac					
ES	L	S	STG	Autre	Ensemble
30%	14%	45%	10%	2%	100%
Souhaite s'inscrire à l'université					
Oui	Non	Ne sait pas	Ensemble		
43%	18%	39%	100%		
Envisage de s'inscrire ... (plusieurs réponses possibles)					
à Lille 1	à Lille 2	à Lille 3	dans une autre université	Ne sait pas	Ensemble
6%	19%	11%	7%	12%	43%

Champ : Ensemble des répondants au questionnaire distribué à la fin des tables rondes

2) Les parents des élèves de première et de terminale des lycées situés dans l'aire de recrutement des trois universités lilloises sont ciblés par cette action. Ce sont des parents impliqués dans l'orientation de leurs enfants, des personnes en recherche ou en confirmation d'informations.

Selon les éléments issus du questionnaire distribué à la suite de la présentation / débat, 75% des parents participant à cette rencontre sont des parents d'élèves de terminale, les autres sont des parents d'élèves de première. La majorité des enfants prépare un baccalauréat général dont la moitié un bac scientifique. Il y a très peu de parents d'élèves de STG (3%). 61% des enfants dont les parents sont présents, souhaitent s'inscrire à l'université. Généralement, seules les mères se rendent à cette rencontre ; dans un cas sur dix, les deux parents se déplacent.

A notre connaissance, il n'existait pas de dispositif semblable avant le début du projet.

Le profil type : une mère d'élève de terminale Scientifique dont les parents sont tous les deux en activité et dont l'enfant souhaite s'inscrire à l'université.

Tableau 6 : Caractéristiques des bénéficiaires des rencontres-débat du projet "Demain l'université"

Enfant					
Homme	Femme	Ensemble			
41%	59%	100%			
Classe					
Seconde	Première	Terminale	Non réponse	Ensemble	
0%	21%	75%	3%	100%	
Type de bac préparé					
ES	L	S	STG	Non réponse	Ensemble
27%	17%	52%	3%	2%	100%
Personne ayant assisté à la rencontre					
Le père	La mère	Les deux parents	Non réponse	Ensemble	
23%	52%	10%	16%	100%	
Situation du père					
En activité	Demandeur d'emploi	Autre	Non réponse	Ensemble	
78%	2%	5%	14%	100%	
Situation de la mère					
En activité	Demandeur d'emploi	Autre	Non réponse	Ensemble	
76%	3%	10%	12%	100%	

Champ : Ensemble des répondants au questionnaire distribué à la fin des rencontres/débats

3) Les équipes pédagogiques et les conseillers d'orientation psychologue étaient généralement à l'origine des relations existantes entre membres du lycée et membres de l'université. Nous n'avons pas mené d'évaluation quantitative sur cette population. L'évaluation qualitative ne nous permet pas de donner des indicateurs chiffrés sur cette population.

4) Les décrocheurs de première année de licence à Lille 1 :

- Pour les néo-bacheliers 2010, nous nous sommes appuyés sur une étude menée par l'OFIP de Lille 1 en 2009/2010. Celle-ci identifie les étudiants "à risque d'échec" en première année de licence à l'université de Lille 1 en définissant une nouvelle catégorisation des étudiants fondée sur les variables essentielles du fichier scolarité et les variables les plus déterminantes d'une enquête papier : premier vœu d'orientation post bac, objectif de l'année. Les étudiants entrés dans les quatre parcours de licence ont été étudiés : ceux du parcours Sciences de la vie, de la terre et de l'environnement, du parcours de Sciences économiques. Cette étude établit donc une variable "Risque d'échec" :

- « risque extrême » : bacheliers technologiques.
- « risque important » : bacheliers de la série ES, mention passable, âgés de 19 ans et plus lors de leur inscription.
- « risque normal » : autres entrants.
- « risque faible » (plus faible que la moyenne) : bacheliers ES et S, mention AB, B et TB, âgés de 18 ans et moins lors de leur inscription.

L'étude de l'OFIP a représenté une avancée dans l'identification des étudiants à risques d'échec en première année de licence. Cependant, elle comporte un certain nombre de limites : l'interrogation est réalisée auprès d'une partie des filières de formation, selon des modalités diverses (moments, conditions de passation...) Le taux de retour global est par ailleurs jugé faible par l'OFIP.

Pour dépasser ces limites, homogénéiser l'interrogation et pour prendre en compte le vécu des dispositifs d'aide à l'orientation en lycée (notamment ceux liés au projet "Demain l'université"), nous avons fait passer un questionnaire aux néo-bacheliers lors de la chaîne d'inscription de 2010. Ces données ont été reliées aux résultats individuels aux contrôles continus et examens du premier semestre de l'année universitaire et ont permis le croisement entre profils individuels - projet de formation. Nous avons considéré que les décrocheurs sont des étudiants absents aux examens du semestre 1 et/ou du semestre 2. En moyenne, à Lille 1, l'étude comptabilise 13% de décrocheurs parmi les répondants au questionnaire. On ne compte que 17 néo-bacheliers faisant partie d'un lycée partenaire du projet (en 2009-2010, seuls les lycéens du lycée Raymond Queneau ont participé à la journée d'immersion, les autres dispositifs ont eu lieu en classe de première et ne concernaient donc pas les néo-bacheliers 2010).

Tableau 7 : Caractéristiques des décrocheurs en première année de licence en 2010-2011 à l'université de Lille 1

		Décrocheur	Non décrocheur	Ensemble	Différence à 5%
Licence	SCIENCES ECONOMIQUES ET GESTION	9%	91%	100%	Significative
	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES*	14%	86%	100%	
	SCIENCES TECHNOLOGIES SANTE-SESI	10%	90%	100%	
	SCIENCES TECHNOLOGIES SANTE-SVTE	14%	86%	100%	
Type de bac	L*	0%	100%	100%	Significative
	ES	13%	87%	100%	
	S	10%	90%	100%	
	Technologique ou professionnel*	22%	78%	100%	
Mention	Sans mention ou passable	14%	86%	100%	Significative
	AB	11%	89%	100%	
	B*	6%	94%	100%	
	TB*	11%	89%	100%	
A redoublé la terminale	Oui*	24%	76%	100%	Significative
	Non	12%	88%	100%	
Inscription réelle en premier choix	Oui	11%	89%	100%	Significative
	Non	18%	82%	100%	
Idée du projet professionnel	Oui	16%	84%	100%	Non Significative
	Non	12%	88%	100%	
Participation aux forums d'orientation	Oui	13%	87%	100%	Non Significative
	Non	14%	86%	100%	
Participation aux JPO	Oui	8%	92%	100%	Significative
	Non	16%	84%	100%	
Participation aux journées découvertes ou d'immersion	Oui	9%	91%	100%	Non Significative
	Non	13%	87%	100%	
Dépôt d'un dossier d'orientation active	Oui	9%	91%	100%	Non Significative
	Non	14%	86%	100%	
Lycée partenaire du projet "Demain l'université"	Oui *	6%	94%	100%	Non Significative
	Non	13%	87%	100%	
Ensemble		13%	87%	100%	

Champ : Ensemble des néo-bacheliers 2010 répondants au questionnaire distribué sur la chaîne d'inscription de Lille 1

* = effectifs inférieurs à 100

Ces deux études ont permis d'identifier certains néo-bacheliers ayant plus de risques de décrocher que d'autres :

- les néo-bacheliers inscrits en licence SVTE,
- les néo-bacheliers sans mention ou mention passable,
- les néo-bacheliers dont l'inscription en licence n'est pas leur premier choix,
- les néo-bacheliers qui n'ont pas participé aux journées portes ouvertes.

Pour les néo-bacheliers 2011, nous avons exploité les données issues du questionnaire passé par nos soins lors de la chaîne d'inscription de Lille 1, reliées aux notes aux premier et second semestres. 12% des répondants n'étaient plus présents lors des évaluations du second semestre. On ne compte que 78 néo-bacheliers faisant partie d'un lycée partenaire du projet et ayant eu la possibilité de bénéficier de la journée d'immersion (au moins).

Tableau 8 : Caractéristiques des décrocheurs en première année de licence en 2011-2012 à l'université de Lille 1

		Décrocheur	Non décrocheur	Ensemble	Différence à 5%
Licence	SCIENCES ECONOMIQUES ET GESTION	7%	93%	100%	Significative
	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES*	11%	89%	100%	
	SCIENCES TECHNOLOGIES SANTE-SESI	17%	83%	100%	
	SCIENCES TECHNOLOGIES SANTE-SVTE	14%	86%	100%	
Type de bac	L*	13%	87%	100%	Significative
	ES	8%	92%	100%	
	S	13%	87%	100%	
	Technologique ou professionnel*	19%	81%	100%	
Mention	Sans mention ou passable	15%	85%	100%	Significative
	AB	10%	90%	100%	
	B	10%	90%	100%	
	TB*	3%	97%	100%	
A redoublé la terminale	Oui*	15%	85%	100%	Significative
	Non	12%	88%	100%	
Inscription réelle en premier choix	Oui	11%	89%	100%	Non Significative
	Non	14%	86%	100%	
Idée du projet professionnel	Oui	14%	86%	100%	Non Significative
	Non	11%	89%	100%	
Participation aux forums d'orientation	Oui	13%	87%	100%	Non Significative
	Non	9%	91%	100%	
Participation aux JPO	Oui	8%	92%	100%	Significative
	Non	16%	84%	100%	
Participation aux journées découvertes ou d'immersion	Oui	14%	86%	100%	Non Significative
	Non	12%	88%	100%	
Dépôt d'un dossier d'orientation active	Oui	15%	85%	100%	Non Significative
	Non	12%	88%	100%	
Lycée partenaire du projet "Demain l'université"	Oui *	8%	92%	100%	Non Significative
	Non	13%	87%	100%	
Ensemble		12%	88%	100%	

Champ : Ensemble des néo-bacheliers 2011 répondants au questionnaire distribué sur la chaîne d'inscription de Lille 1

* = effectifs inférieurs à 100

Pour les néo-bacheliers 2012 : à ce jour, nous ne disposons pas encore des résultats aux semestres 1 et 2 ; nous ne sommes donc pas en mesure de fournir des résultats sur l'identité des décrocheurs en

première année de licence. **Une note sera rendue au troisième trimestre 2013 en complément d'information sur ce point.**

Cependant, alors que nous ne disposons pas de l'information pour les enquêtes 2010 et 2011, nous pouvons identifier les caractéristiques des néo-bacheliers des **trois** universités lilloises.

7 885 néo-bacheliers se sont inscrits dans l'une des trois universités lilloises en 2012 pour y préparer une licence ; 56% d'entre eux ont répondu à cette enquête.

Au total, 1 575 bacheliers de l'année 2012 originaires d'un des 15 lycées partenaires du projet "Demain l'université" se sont inscrits dans l'une des trois universités lilloises (**soit 20% des inscrits**). 53% ont répondu à l'enquête (cf. Tableau 9).

Tableau 9 : Répartition des répondants selon le lycée d'origine

	% des inscrits	Effectifs des inscrits	Taux de réponse	Effectifs des répondants
Vague 1				
Lycée Fénelon – Lille	1,23%	97	56%	54
Lycée Gambetta – Tourcoing	1,85%	146	50%	73
Lycée Jean Perrin – Lambersart	1,03%	81	55%	45
Lycée Marguerite de Flandres - Gondecourt	1,78%	140	46%	65
Lycée Raymond Queneau – Villeneuve d'Ascq	1,90%	150	49%	74
Lycée Yves Kernanec – Marcq-en-Barœul	1,07%	84	53%	45
Vague 2				
Lycée Baudelaire – Roubaix	1,15%	91	40%	36
Lycée Beaupré – Haubourdin	0,92%	73	66%	48
Lycée des Flandres – Hazebrouck	1,09%	86	70%	60
Lycée Européen Montebello – Lille	1,88%	148	57%	85
Lycée Faidherbe – Lille	1,10%	87	61%	53
Lycée Jean Moulin – Roubaix	1%	79	38%	30
Lycée Valentine Labbé – La Madeleine	0,95%	75	53%	40
Vague 3				
Lycée Louis Pasteur – Lille	1,17%	92	54%	50
Lycée Paul Hazard – Armentières	1,85%	146	57%	83
Inscrits des lycées partenaires	20%	1575	53%	841
Inscrits des lycées non partenaires du NORD	44%	3491	57%	1983
Inscrits des lycées non partenaires du PAS DE CALAIS	20%	1550	59%	914
Inscrits des lycéens non partenaires des autres régions	9%	744	64%	474
Inscrits des lycéens dont le lycée est NR	7%	525	41%	216
Ensemble des inscrits ...	100%	7885	56%	4428

Champ : Ensemble des néo-bacheliers 2012 inscrits en licence à l'université de Lille 1, Lille 2 ou Lille 3

Une pluralité de formations supérieures s'offre aux bacheliers de la région ; l'université leur est ouverte mais également les classes préparatoires aux grandes écoles, des écoles de tout type, les DUT ou les BTS. Les caractéristiques et les motivations des néo-bacheliers influencent leur entrée en formation. Le profil des primo-inscrits dans les trois universités lilloises est donc particulier. Ce profil des néo-bacheliers diverge d'une université à l'autre mais l'objet de cette étude n'est pas de comparer les universités entre elles. Ainsi, les données seront toujours traitées dans leur globalité, sans distinction de l'université.

Notons que les étudiants en Première Année Commune aux Ecoles de Santé (PACES) (30% des effectifs d'inscrits) seront traités séparément, quand leur position est particulièrement atypique.

Tableau 10 : Caractéristiques des néo-bacheliers 2012 inscrits en université lilloise (en %)

		L	ES	S	Techno	Pro	Autre ¹	Ensemble
Sexe	Hommes	23	38	47	44	53	66	42
	Femmes	77	62	53	56	47	34	58
	Ensemble	100	100	110	100	100	100	100
Retard à l'obtention du bac	A l'heure ou en avance	69	74	83	36	15	54	69
	1 an de retard	23	20	13	39	36	28	20
	2 ans de retard	7	5	3	17	32	3	8
	3 ans de retard ou plus	1	1	1	8	17	15	3
	Ensemble	100	100	100	100	100	100	100
Mention au bac	Aucune	61	59	48	74	72	46	57
	A bien	24	23	22	20	24	28	22
	Bien	12	13	19	5	4	15	14
	Très bien	3	5	11	1	0	11	7
	Ensemble	100	100	100	100	100	100	100
Profession du "Chef de famille"	Agriculteurs exploitants	1	1	1	1	0	3	1
	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	7	7	7	7	4	15	7
	Cadres et professions intellectuelles supérieures	22	27	37	12	4	41	28
	Professions intermédiaires	19	15	17	12	6	2	16
	Employés	16	15	12	15	14	15	13
	Ouvriers	18	20	15	27	28	10	18
	Retraités	3	5	4	8	15	3	5
	Sans activité professionnelle	11	9	6	16	25	5	10
	NR	3	1	1	2	4	6	2
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	
Ensemble	Effectifs	1063	1560	3761	784	656	61	7885
	Répartition	13	20	48	10	8	1	100
	Répartition hors PACES	19	27	29	12	11	1	100

Champ : Ensemble des néo-bacheliers 2012 inscrits en licence à l'université de Lille 1, Lille 2 ou Lille 3

La majorité des néo-bacheliers 2012 des trois universités lilloises sont des femmes (58%), elles sont surreprésentées parmi toutes les filières de baccalauréat excepté pour le baccalauréat professionnel. La filière PACES comptabilise 62% de femmes et 94% de bacheliers scientifiques. Si on exclut la filière PACES, la tendance s'inverse, la majorité des bacheliers scientifiques sont des hommes (56%).

Près de huit inscrits sur dix sont titulaires d'un baccalauréat général : la majorité détient un baccalauréat scientifique (29%, PACES exclus) ou un baccalauréat économique et social (27%, PACES exclus). Les bacheliers littéraires sont un peu moins nombreux (19%, PACES exclus). Les baccalauréats technologiques et professionnels sont sous-représentés parmi les inscriptions post bac. Majoritairement, l'université n'est pas leur orientation privilégiée, ils s'inscrivent généralement en BTS ou DUT. Ils représentent respectivement 12% et 11% des inscrits (hors PACES). Ces néo-bacheliers affichent souvent un retard à l'obtention de leur baccalauréat et particulièrement les baccalauréats professionnels (seul 15% d'entre eux sont "à l'heure ou en avance"²). Ils possèdent également les mentions les plus basses. Au contraire, peu de titulaires d'un baccalauréat scientifique sont en retard à l'obtention de leur baccalauréat (près de huit sur dix sont "à l'heure ou en avance") et un sur dix obtient une mention "Très Bien".

Le type de baccalauréat obtenu diverge également selon la position et la catégorie socioprofessionnelle du "Chef de famille". La part de "Cadres et professions intellectuelles supérieures" est plus importante parmi les baccalauréats généraux (notamment les ES et les S). Les néo-bacheliers technologiques ou professionnels ont des origines sociales plus modestes.

¹ Aucune information appartenant à la catégorie "autre bac" ne sera traitée, les effectifs sont inférieurs à 100.

² Ce chiffre n'est pas tout à fait fiable du fait du passage du bac pro de 4 à 3 ans à compter de l'année scolaire 2009 / 2010.

2 - Adhésion du public ciblé au dispositif

1) ADHÉSION DES LYCÉES PARTENAIRES :

Nous disposons des entretiens pour mesurer l'adhésion des lycées partenaires au dispositif évalué. La majorité des lycées semblent enthousiastes vis-à-vis du projet "Demain l'université". Cette information reste sujette à caution puisque les lycées n'ayant pas donné suite au partenariat n'ont pas pu être interviewés. Néanmoins, les proviseurs ou proviseurs adjoints enquêtés font part de leur adhésion au projet mais aussi de leurs craintes.

Les points positifs :

- Une réponse innovante à une problématique des lycées :

Le projet "Demain l'université" apparaît comme un projet novateur, les trois universités lilloises présentent leurs établissements et leurs formations. C'est un dispositif qui n'existait pas auparavant et qui semble répondre à un réel besoin des différents acteurs, notamment des parents. Le dispositif expérimental permet incontestablement selon les avis de nos interlocuteurs des lycées mais aussi des universités, de « rattraper » un retard objectif et/ou un retard ressenti par rapport aux écoles de commerce, classes préparatoires, ou aux filières courtes du supérieur (BTS, IUT) en matière d'information des lycéens, alors que les sources d'alimentation de certaines filières de formation se tarissent.

Proviseur adjointe : "On voyait que c'était une problématique du lycée, que c'était pas quelque chose qui venait encore s'ajouter aux différents projets du lycée."

Parent : « Moi, je ne savais jamais entre Lille 1, Lille 2 et Lille 3 qui fait quoi. Déjà, rien que ça, c'est un point. »

Proviseure : "Donc je pense que cette jonction entre les deux, il faut que les universités commencent à prendre conscience que ce passage entre lycée et université, cet apprentissage doit se faire doucement. Il y a une liaison à faire entre l'université et ici."

- Une action qui vise différents acteurs :

Un point fort du projet est la diversité des acteurs qu'il cible : les lycéens, les parents d'élèves, les enseignants, les conseillers d'orientation psychologue et les proviseurs. Chacun est susceptible d'être intéressé par la présentation et les actions se déclinent de telle sorte que tous ces acteurs soient informés, notamment les parents.

Parents : L'an dernier, il y a eu 120 personnes à la rencontre parents / université. Ça montre qu'ils sont intéressés.

- Une action qui permet de changer les représentations :

La poursuite d'études post-bac à l'université n'est pas jugée comme une "voie royale" au contraire des classes préparatoires par exemple. Les préjugés sur l'université sont nombreux et les avis ne prennent pas en compte les évolutions de cette filière de formation. Le projet permet donc de recontextualiser la poursuite d'étude à l'université et d'apporter de l'information sur ce qu'est la vie étudiante aujourd'hui.

Proviseur adjointe : "Et c'est vrai que l'université c'est quelque chose... En fait, on reste tous avec nos représentations de l'université. Même si nous on est un petit peu plus au courant, on

reste quand même avec nos représentations. Tout le monde a une idée sur l'université ! Les parents aussi !"

Proviseur : "Le projet permet de changer un peu l'image que les gens peuvent avoir de l'université. Moi-même d'ailleurs, je peux le dire, j'ai gardé l'image de l'université que j'ai eue en étant étudiant. Et pourtant, ça a beaucoup changé."

Provisure : "Donc ça c'était un souci des parents, et ils étaient assez surpris justement de la nouvelle université, enfin, de l'université de maintenant qui ne correspond plus à l'université de leur époque."

- Une action qui prépare au post-bac dès la classe de première :

Le projet "Demain l'université" commence dès la classe de première avec le dispositif "Tables rondes". Tous les proviseurs insistent sur l'intérêt de débiter ainsi très tôt l'information sur l'orientation pour que celle-ci puisse être fixée dès la classe de terminale.

Proviseur : "Il est intéressant que ce dispositif intervienne en classe de première puisqu'en Terminale, ils sont sourds, ils ne voient que le BAC. [...] Plus c'est tôt, plus il est facile de l'intégrer dans la réflexion."

Proviseur : "Nous on est très attachés au travail sur l'orientation post-bac, c'est vraiment partie intégrale du projet d'établissement. Ce qu'on souhaite c'est que nos élèves ne préparent pas le baccalauréat, mais préparent le post-bac. Donc ça nous a donné un outil qu'on pouvait mobiliser dans le but de les mettre dans une posture d'étudiant. On y a vu immédiatement l'occasion de les faire travailler sur l'orientation."

- Un contact apprécié avec les étudiants :

Les proviseurs apprécient que les trois universités donnent la parole à des étudiants pour qu'ils témoignent de leur vie à l'université. C'est un temps d'échange qui ne serait pas possible en dehors du projet. Durant la première année de l'expérimentation, des témoins se rendaient également à la rencontre parents / université, et ce principe était apprécié.

Proviseur : "Ce qui avait le plus plu aux élèves c'était ce contact direct, au moment où ils ont pu avoir des contacts plus informels avec les étudiants pour échanger tout autour de l'université, mais pas sous forme magistrale. Quand les étudiants ont circulé dans les tables rondes, c'est ce moment-là qui avait été le plus apprécié de toute la journée."

Provisure : "Ce qui a rassuré les parents, c'est que les universitaires sont venus avec des élèves, des anciens élèves de Fénelon qui ont expliqué ce que c'était que d'être un élève en université."

Chargée de mission à la coordination des actions et des calendriers : « Enfin moi je pense que vraiment j'aurais aimé avoir ça. Enfin je sais que dans mon cas personnel, ça m'aurait évité des tergiversations [...]. Si j'avais pu, si j'avais eu la chance d'avoir une ancienne de mon lycée qui était en psycho [la filière qu'elle souhaitait faire] ou même pas quoi, qui me dise, voilà, moi je l'ai vécu comme ça. Je trouve quand même que c'est important, voire précieux. ».

- Une journée à l'université encadrée et bien organisée :

En 2010 et en 2011, les inscriptions à la journée d'immersion se réalisaient sur papier. En 2012, les inscriptions se sont faites en ligne via un site dédié. Cette évolution traduit la volonté de l'expérimentateur pour améliorer les dispositifs.

Provisure adjointe : "Alors là d'un point de vue administratif ça m'a semblé plus organisé, on a reçu bien à l'avance les documents, on a pu diffuser une information plus exacte, plus

rapidement, au niveau de l'accueil, des lieux d'accueil, du déroulement de la journée. Ça semblait mieux organisé".

Proviseur : "La journée d'immersion est très bien organisé, des moyens de transport sont mis en place, que ce soit le train ou le métro, pour faciliter l'accès aux élèves. Le prix du billet sera même remboursé par le lycée. Ce qui permet à chacun de s'y rendre sans difficulté ni discrimination."

- Un interlocuteur unique pour les trois universités :

Aux porteurs de projet université initiaux, s'est ajoutée une chargée de mission à la coordination des actions et des calendriers. Cette personne a été recrutée pour organiser la mise en place des actions du dispositif. Elle est quotidiennement en relation avec les porteurs de projet université et contacte les proviseurs pour installer les actions. Elle participe également aux tables rondes, aux rencontres avec les parents et organise les journées d'immersion.

Selon elle, ce projet est vraiment un atout pour les lycéens : il a consolidé les relations entre universités et lycées, favorisant les prises de contact entre ces institutions.

Pour les lycées, le projet a été l'occasion d'identifier un individu ressource en cette personne. Les différents acteurs des établissements scolaires l'identifient particulièrement bien et, c'est vers elle qu'ils se tournent s'ils ont des questions.

Proviseur : « Pour moi, les contacts sont forcément plus simples. [...] Ce sont des éléments supplémentaires qui vont permettre de faire rayonner encore un peu plus, de faire travailler un peu plus les universités avec les lycées et inversement. »

Enseignant : « il suffit de passer par cette personne. [...] Je trouve que les contacts se sont améliorés »

Les points négatifs (ces points relèvent majoritairement de craintes sur les dérives ou sur les limites du projet ; elles ont été gérées par l'expérimentateur) :

- Un nombre de places jugé limité lors de la journée d'immersion :

Les places sont réparties de façon équitable dans chacun des lycées. Les lycéens s'inscrivant à la journée d'immersion dans une formation "pleine" ont la possibilité d'être en liste d'attente et prendre les places laissées libres dans d'autres lycées. Cependant, cet aspect n'a pas été compris par les lycéens et par les équipes administratives qui s'inquiètent dès lors parfois de ne pas pouvoir participer à cette action.

Proviseur d'adjoint : "Pour un lycée c'est ingérable de dire toi tu y vas et toi tu ne peux pas y aller. Après ils ont les parents sur le dos. Nécessité d'absorber les demandes. C'est un point noir, il faut trouver une solution pour absorber tous les élèves. Ça peut poser problème au niveau des parents et des élèves. Avec les parents, il faut être carré, il ne faut pas toucher les parents dans leur affect. Ça pourrait mettre à mal le bien fondé du projet. Préfère dire non je ne participe pas plutôt qu'un élève ne puisse pas s'inscrire. Pour sauvegarder l'image de qualité du lycée."

- Un détournement de l'action pour manquer un jour de cours au lycée :

Certains proviseurs craignent que la journée d'immersion soit un prétexte pour certains élèves pour manquer une journée de classe.

Proviseur : "J'ai tout de même un peu peur que les élèves utilisent la journée d'immersion pour perdre une journée de cours"

- Un moyen détourné pour que l'université fasse de la "publicité" :

Un proviseur nous a interpellés sur sa crainte que la présentation des trois universités soit promotionnelle. Il ne souhaite pas privilégier l'université par rapport à d'autres formations et insiste sur son souhait de pouvoir assurer une présentation objective des différentes formations.

Proviseur : "Il faudra aussi que nous soyons capable, nous, de discerner ce qui relève d'opération de communication, pour simplifier, caricaturer : « remplir vos structures pour préserver vos postes et vos moyens ». Ce que je dis est caricatural. Et préserver l'intérêt des uns et des autres."

Les représentants des universités ont à cœur de ne pas faire la promotion de leur établissement mais d'éclairer les élèves sur la vie universitaire. Ils préviennent en amont les étudiants témoins. Notons cette importance d'encadrer les témoins et de les avertir pour éviter les dérives comme par exemple le cas isolé de deux étudiants témoins issus d'une formation particulière qui n'ont pas suivi les consignes du porteur de projet université

Porteur de projet université : « Et puis, ils sont venus, et ça n'a été que de la promo sur la filière. Non ! Même XXX me l'a dit. « Je sais mais... voilà, trop tard ! » Du coup je ne demande pas à ces formations, parce que ça ne sera pas autrement. [...] l'équipe, le directeur, ils les boostent bien là-dessus, leur objectif est de faire de la promotion, donc ils ne viennent plus ! ».

- Un manque de communication :

Les lycées sont organisés différemment entre eux, les référents n'étant pas toujours les mêmes personnes : il s'agit parfois du proviseur lui-même, du proviseur-adjoint, de la secrétaire, d'un enseignant ou d'un(e) COP. Identifier la personne référente au sein du lycée est primordiale pour le bon fonctionnement du projet. Plus il y a de relais autour de la communication, moins l'information circule. Cette remarque a été communiquée à l'expérimentateur qui a mis en place des courriers type à destination des élèves, des enseignants, des parents d'élèves, des COP et des proviseurs afin de s'assurer que chacun des acteurs dispose de l'information. Voici un exemple de problème de communication :

Proviseur : "les COP devaient recenser les élèves intéressés par la journée d'immersion et devaient juger de la pertinence de leur choix. Les COP n'ont pas donné les listes en temps et en heure, elles ont oublié. Je n'avais pas bien regardé le site et si j'ai eu un mail explicatif, je l'ai lu en transversal. Je ne savais donc pas me servir du site. Nous avons donc pris beaucoup de retard dans la mise en place de la journée d'immersion".

2) ADHÉSION DES LYCÉENS DE CLASSES DE PREMIÈRE ET DE TERMINALE DES LYCÉES PARTENAIRES :

Les tables rondes en classe de première :

Plusieurs outils sont à notre disposition pour mesurer l'adhésion des lycéens de première aux tables rondes.

1) Les enquêtes de 2011 et 2012 interrogent les élèves de classe de terminale. Il faut donc que ces élèves aient participé aux tables rondes l'année précédant l'interrogation, soit en 2010 et 2011.

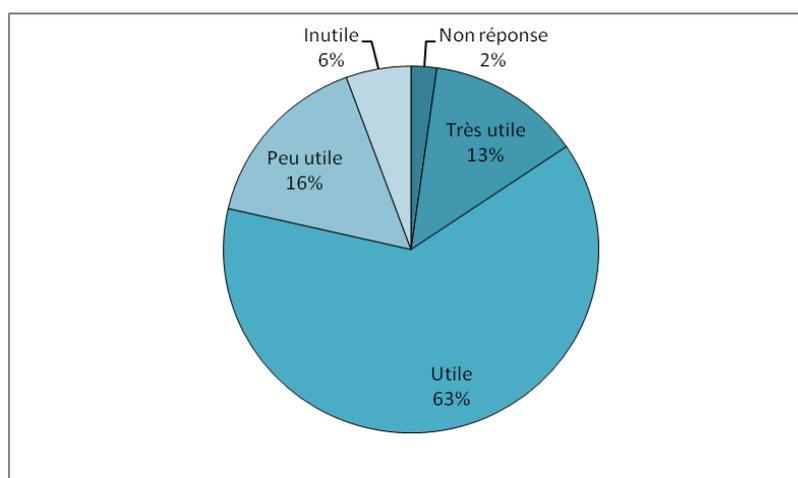
- Pour l'enquête 2011, seules les classes de première de trois lycées du groupe test ont bénéficié de la tenue de tables rondes menées par les trois universités : les lycées Léon Gambetta (Tourcoing), Marguerite de Flandres (Gondecourt) et Raymond Queneau (Villeneuve d'Ascq).
- Pour l'enquête 2012, il s'agit des lycées Léon Gambetta (Tourcoing), Marguerite de Flandres (Gondecourt), Jean Perrin (Lambersart), Yves Kernanec (Marcq-en-Barœul), Fénelon (Lille), Raymond Queneau (Villeneuve d'Ascq), Beaupré (Haubourdin), Valentine Labbé (La Madeleine) et Jean Moulin (Roubaix).

Sur ces deux années, 56% des répondants au questionnaire déclarent connaître ce dispositif des tables rondes. 42% des lycéens de terminale signalent avoir participé aux tables rondes en classe de première. Parmi eux, 44% affirment que cette action leur a été utile pour choisir leur orientation. Ces chiffres peuvent paraître faibles mais rappelons que le dispositif a eu lieu en classe de première et que nous interrogeons donc les élèves environ un an après la tenue du dispositif ; les entretiens montrent que les personnes interrogées doivent faire un effort important pour se souvenir de l'action en question (cf. infra).

2) Le questionnaire passé en 2012 à la fin des tables rondes dans les lycées Montebello, Gambetta, Fénelon, Kernanec, Jean Moulin, Marguerite de Flandres, Beaupré, des Flandres et Paul Hazard apporte également des éclaircissements sur cette action.

A la fin de la présentation, 76% des répondants déclarent que cette action leur a été utile ou très utile du point de vue de leur orientation. Ici, contrairement à l'enquête 2011 et 2012 auprès des élèves de terminale, les élèves n'ont pas à fournir d'effort pour se remémorer le dispositif. L'impact du temps est limité qu'ils sont interrogés immédiatement après.

Graphique 1 : Sentiment d'utilité du dispositif "tables rondes" du projet "Demain l'université"



Champ : Ensemble des répondants au questionnaire distribué à la fin des tables rondes

Les élèves préparant un baccalauréat L semblent particulièrement sensibles au dispositif (86%). Les baccalauréats ES (76%), S (75%) ou STG (75%) sont également intéressés par l'intervention mais dans une moindre mesure. La différence est significative au test d'indépendance. Ces élèves (de S, ES ou STG) précisent plus que les élèves de L que cette intervention était "peu utile" ou "inutile". De la même manière, les lycéens qui n'ont pas le projet de s'inscrire à l'université trouvent peu ou pas

d'utilité à l'intervention. Les lycéens des établissements situés à proximité géographique d'une université semblent également moins intéressés par l'action.

L'action "Table ronde" a pour objectif de présenter les trois universités sans entrer dans le détail des formations. Il ne s'agit pas de faire la promotion d'une formation ou d'une université. Les lycées restent attachés à cet aspect de la présentation. La moitié des répondants est d'accord pour dire que « les représentants des trois universités parlent de l'Université en général et pas d'une formation en particulier ».

Des étudiants, anciens lycéens de l'établissement où est réalisée l'intervention, sont choisis dans chaque université pour présenter leur témoignage. Il y a donc généralement 3 témoins.

Seulement deux tiers des répondants sont d'accord pour reconnaître à ces intervenants le statut "d'anciens élèves de leur lycée". Les entretiens éclairent cette situation : selon les universités, il est parfois difficile de trouver des étudiants en temps et en heure pour intervenir lors des tables rondes. Parfois, il s'agit d'un étudiant originaire d'un autre lycée ou alors il n'y a pas d'étudiant pour représenter l'université.

Un tiers des répondants est d'accord pour dire que « les étudiants témoins des trois universités parlent de l'Université en général et pas d'une formation en particulier ». Ce chiffre peut paraître faible mais les entretiens montrent que même si les témoins tentent de généraliser, ils parlent généralement de ce qu'ils connaissent et de la formation qui est la leur.

Ce sont ces témoignages qui intéressent le plus les lycéens de première (à la question sur les points marquants de la présentation, 81% des répondants cochent « Le témoignage des étudiants »).

A l'inverse, un tiers des répondants est moins intéressé par « La présentation d'une université en particulier ». Généralement, de part les matières préparées, les S s'intéressent plus à Lille 1 (université des sciences et technologie) et Lille 2 (université sport, droit et santé), les ES à Lille 2 et Lille 3 (université langue, sciences humaines et sociales et lettre) et les L à Lille 3 ; ce qui peut expliquer le résultat précédent.

3) Les entretiens menés auprès d'élèves de terminale ne sont pas très instructifs, les élèves n'ayant que très peu de souvenir du dispositif.

Lycéen : "Ah oui, l'année dernière. C'est vrai, je ne m'en souviens plus trop. C'était plus des filières S, etc. qu'on avait eu, dans mon souvenir, ça ne m'intéressait pas trop, c'était plus SVT, des choses comme ça."

Enquêteur : "Il y avait les représentants des trois universités ? Lille 1, Lille 2, Lille 3 ?"

Lycéen : "Ben, je ne sais plus. Je sais qu'il y avait plusieurs étudiants, ça c'est sûr mais il y en avait pas en ES en tout cas. Je ne m'en souviens pas qu'il y en ait eu. C'est vrai que j'ai écouté mais ça m'a pas ... je n'ai pas trop ... je ne savais pas ce que je voulais faire plus tard donc ... le métier, ce qu'ils disaient eux, ce n'était pas ça. Je ne me souviens plus trop."

Enquêteur : "ils parlaient de leur métier ou des études qu'ils faisaient ?"

Lycéen : "Ben si, je pense que si, qu'ils parlaient de ce que c'était la fac, qu'il fallait être autonome et tout mais je ne m'en souviens plus trop."

Néanmoins, ces entretiens nous éclairent sur l'intérêt porté au dispositif. Ci-dessus, le lycéen n'était pas intéressé puisque les témoignages ne concernaient pas sa filière ES (problème d'identification aux étudiants qui interviennent). De plus, ce dispositif est à destination des classes de première. Or, selon un proviseur de lycée, les élèves n'y voient pas d'intérêt dans l'immédiat même s'ils intègrent néanmoins certaines notions.

Proviseur : "Selon moi, ces témoignages sont utiles en classe de première puisque j'ai constaté que cette année les terminales étaient un cran au-dessus en termes d'orientation. Je suis très satisfait de ce dispositif."

De plus, cette action semble leur permettre de mieux connaître l'université, de modifier leurs représentations de la vie étudiante. Ils sont également sensibilisés à l'orientation très tôt, cela leur permet de se poser des questions sur leur projet de formation.

Lycéen : « Je ne m'imaginai pas l'université comme ça ».

Les élèves de classe de première confirment ces résultats. Les témoignages des étudiants lors des tables rondes sont leur principal sujet de discussion. Rappelons que ces témoignages des anciens élèves de leur lycée ont particulièrement intéressé les bénéficiaires des actions. Dès lors, les élèves ne manquent pas de le souligner l'absence de la filière qui les intéresse :

Lycéenne : "Je ne dis pas que ce n'était pas intéressant mais moi ça ne m'a pas marqué puisque ça ne m'a pas trop concerné. Je pense que ça pouvait être intéressant pour d'autre mais ... Je ne pensais pas vouloir aller dans leur filière à eux."

Lorsque les lycéens suggèrent des améliorations, elles portent principalement sur le nombre de témoins présents. Un lycéen va même jusqu'à proposer une vidéo de substitution si un ou plusieurs témoins sont absents. Cet intérêt porté aux témoins provient essentiellement de la proximité entre étudiants et lycéens, les lycéens pouvant s'identifier aux étudiants. Ce n'est pas le cas lorsqu'une filière de formation est présentée par un enseignant ou un représentant de l'université : cette personne est jugée trop sérieuse, trop "administrative".

La journée d'immersion en classe de terminale :

Comme pour les tables rondes, plusieurs outils sont à notre disposition pour mesurer l'adhésion des lycéens de terminale à la journée d'immersion.

1) Les enquêtes de 2011 et 2012 interrogent les élèves de classe de terminale.

- Pour l'enquête 2011, la journée d'immersion concerne les lycées Léon Gambetta (Tourcoing), Marguerite de Flandres (Gondecourt), Jean Perrin (Lambersart), Yves Kernanec (Marcq-en-Barœul), Fénelon (Lille) et Raymond Queneau (Villeneuve d'Ascq).

- Pour l'enquête 2012, les lycées concernés étaient Léon Gambetta (Tourcoing), Marguerite de Flandres (Gondecourt), Jean Perrin (Lambersart), Yves Kernanec (Marcq-en-Barœul), Fénelon (Lille), Raymond Queneau (Villeneuve d'Ascq), Beaupré (Haubourdin), Montebello (Lille), Valentine Labbé (La Madeleine), Baudelaire (Roubaix), Jean Moulin (Roubaix) et Faidherbe (Lille).

Sur ces deux années, 21% des répondants des lycées concernés déclarent avoir participé à la journée d'immersion. 80% des lycéens n'ayant pas participé à cette journée d'immersion précisent qu'ils connaissent le dispositif. Le degré d'information varie cependant en fonction des lycées. D'après les entretiens menés auprès des équipes administratives et pédagogiques, nous savons que les moyens de communication diffèrent d'un lycée à l'autre.

Parmi les lycéens bénéficiaires, 77% déclarent que cette journée leur a été utile pour choisir leur orientation. Le type de bac préparé impacte l'appréciation de cette action. Cette journée semble plus

intéressante pour les filières S (82%) et L (75%) que pour les filières ES (72%) et a fortiori pour les filières STG (65%).

2) Les entretiens menés auprès des lycéens et des enseignants montrent que parfois, cette journée a renforcé ou précisé leur choix d'orientation, d'autres fois elle l'a remis en question (évitant ainsi, une orientation décevante).

Lycéen : "On a suivi un cours de basket, théorie de basket, c'était bien. Ça m'a conforté que je voulais aller là-bas".

Lycéen : "La journée d'immersion ... J'ai vu que ce n'était pas mon domaine"

Enseignante : "Globalement, ils sont très contents de la journée d'immersion, ça leur a permis de se préparer, ça les a motivé. Par contre, j'ai un élève qui est revenu en disant "l'université ce n'est pas pour moi". Là, c'est utile aussi parce que c'est un élève ..., personnellement, je ne le voyais pas entrer à l'université".

L'accueil des lycéens lors de la journée d'immersion diffère d'un UFR à l'autre et d'une université à l'autre. La journée semble bien valorisée dans la majorité des lycées mais la communication sur les campus devraient être développée pour favoriser l'accueil général des lycéens et pallier à certains manques d'information. Par exemple, certains lycéens précisent qu'il n'y avait pas d'accueil à la sortie du métro ni de pancarte indiquant le point de rencontre pour le début de la journée.

Lycéen : "A la journée d'immersion, il n'y avait personne pour nous expliquer où aller. Pendant 1 heure et demie on a tourné en rond dans l'université. [...] On a trouvé le bâtiment où il y avait les cours de la licence, on a été voir la secrétaire pédagogique, et même elle, elle ne savait pas ! On a retrouvé le chemin et on a passé la journée d'immersion, mais bon, on a loupé le début."

Lycéen : "C'était M. XXX qui nous a accueillis, il a fait un peu un débat sur pourquoi on voulait faire médecine, ça c'était bien. Il nous a parlé un peu de toutes les filières possibles. Mais après en fait on a été accueillis par des étudiants qui nous ont laissé un peu comme ça, donc on ne savait pas trop quoi faire. Apparemment il y avait une visite guidée mais on ne l'a pas eu. [...] Oui je sais qu'en Droit ça s'est bien passé, Histoire aussi. Ils ont bien aimé quoi, que nous on est revenus un peu déçus."

Pour atténuer ces propos, nous devons reconnaître que lorsque la journée s'est bien déroulée, les interviewés sont peu loquaces. Par contre, il leur est plus facile de pointer des éléments de dysfonctionnement.

En conséquence, il importe aux organisateurs de bien choisir les tuteurs étudiants pour cette journée et de communiquer de façon générale sur la présence de lycéens au sein des universités. Il semble que l'organisation reste plus compliquée dans les petites formations (où il est difficile de trouver des étudiants tuteurs) ou en médecine (du fait de la concurrence entre étudiants ou par manque de disponibilité) par exemple.

En 2012, l'inscription à cette journée d'immersion s'est réalisée en ligne. Nos conseils d'associer divers moyens de communication pour informer de la tenue, de l'organisation et des modalités d'inscription à cette manifestation ont été pris en compte.

Un point de tension persiste pour autant : pour certaines informations, les proviseurs lisent parfois de manière transversale leurs mails (la quantité reçue étant conséquente), ce qui provoque des

déperditions d'informations ou des retards dans la transmission de celles-ci aux acteurs concernés de l'établissement. Il semble néanmoins difficile de trouver une solution alternative (mis à part l'appel téléphonique).

La communication reste donc importante pour optimiser le bénéfice de cette journée d'immersion. Cette action demande une organisation précise qui bouleverse obligatoirement l'emploi du temps de certains acteurs, notamment celui des enseignants de lycées qui voient une partie de leurs lycéens absents le temps d'une journée.

Lycéen : "Je sais qu'il y a déjà certains profs qui ont râlé parce qu'on n'était pas là quoi. [...] Je sais qu'à la journée d'immersion on nous avait notés en absents."

Lycéen : "C'était affiché pour tout le monde mais, oui les profs n'ont pas nécessairement dit à leurs élèves, regardez. Que nous, on nous a dit, regardez bien, ça peut être vraiment intéressant une journée. Du coup on s'est dit pourquoi pas"

Enfin, les lycéens insistent sur l'intérêt qu'ils portent à la rencontre avec les étudiants. Ces acteurs paraissent plus proches de leurs préoccupations.

Lycéen : "La journée PO, c'était avec les profs et la journée d'immersion, c'était avec les élèves. On a eu les deux points de vue. Les profs c'était « travail, travail, travail. Il faut telle moyenne mais si tu n'as pas la moyenne tu peux quand même te rattraper. ». C'était quand même mieux avec les étudiants. Et puis ils étaient habitués, c'était des 2^{èmes} années. "

3) ADHÉSION DES PARENTS D'ÉLÈVES DES LYCÉES PARTENAIRES :

Une des actions du projet cible les parents : la rencontre/débat entre parents et représentants des trois universités lilloises. Les enquêtes 2011 et 2012 prouvent que les parents conseillent leurs enfants sur leur orientation.

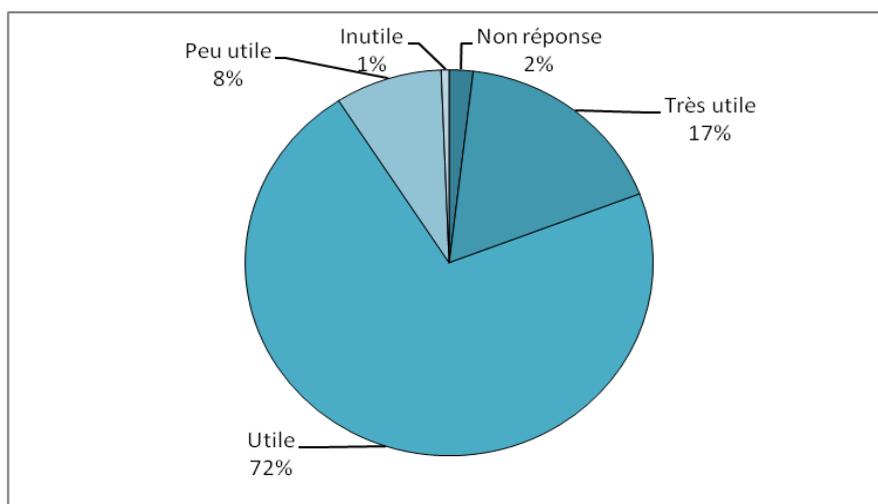
Pour connaître l'adhésion des parents d'élèves à ce projet, nous avons utilisé les entretiens mais aussi un questionnaire réalisé à la suite des rencontres parents/université.

1) Les enquêtes 2011 et 2012 montrent que sept lycéens de terminale sur dix demandent des conseils à leurs parents en matière d'aide à l'orientation. Dans 76% des cas du groupe test, ceux-ci ont eu un impact sur leur orientation (72% pour les parents du groupe témoin, la différence est significative). Les parents sont donc des acteurs incontournables de l'orientation.

2) Le questionnaire a été distribué à la suite des rencontres parents dans les lycées Beaupré (Haubourdin), Léon Gambetta (Tourcoing), Fénelon (Lille), Marguerite de Flandres (Gondecourt), Yves Kernanec (Marcq-en-Barœul), Montebello (Lille) et Raymond Queneau (Villeneuve d'Ascq).

A l'issue de la présentation, 89% des répondants déclarent que les renseignements reçus sur l'orientation leur ont été utiles ou très utiles.

Graphique 2 : Sentiment d'utilité du dispositif "rencontre parents / universités" du projet "Demain l'université"



Champ : Ensemble des répondants au questionnaire distribué à la fin des rencontres parents / universités

La présentation générale de l'Université a particulièrement intéressé les parents d'élèves, huit parents sur dix cochent cette modalité. Peu d'entre eux trouvent des points négatifs à cette présentation, même si un parent sur dix trouve que le temps accordé au débat n'était pas assez long. Enfin, cette action a bien un impact sur les représentations puisque 35% des participants se représentaient l'Université différemment.

3) Ce constat est confirmé par les entretiens réalisés auprès des parents d'élèves. Ils témoignent de leur manque d'information et de leur implication dans la décision d'orientation de leurs enfants. Les parents apprécient l'information qu'ils reçoivent lors de cette rencontre et prennent la documentation disponible pour pouvoir s'y référer en cas de questions.

Représentant des Parents : « Pour moi, il faut que ce soit l'orientation qui aille vers l'enfant et pas l'inverse. En plus, les parents ne suivent pas ça. [...] Il y a une forte demande des parents d'avoir de l'information sur l'orientation. Il y a pas mal de choses que les parents ne savent pas. C'est très bien que le lycée soit prêt à s'investir dans l'orientation. »

Parent : "Il y a quelques inquiétudes dans certaines filières où pour certains cours, il y a vraiment énormément d'élèves ... en médecine ou en langue je crois, d'après ce que m'avait dit ma fille. Elle est allée faire le tour des universités, les portes ouvertes. L'inquiétude c'est « est-ce qu'on peut approcher les professeurs, leur poser des questions comme on le fait au collège ou au lycée ? »."

Généralement les parents ont une représentation plutôt ancienne des universités et majoritairement elle est erronée : soit ils se réfèrent à leur vécu, soit leur opinion est influencée par les médias. Après la rencontre, ils ont une autre vision de l'Université, plus actuelle.

Parent : « Moi, c'est vrai que je ne connais pas, je n'y suis pas passé. Mon fils a fait une maîtrise mais depuis le temps, ça a changé. »

Proviseur : "Les parents, c'est un peu comme les élèves, c'est-à-dire qu'ils connaissent très mal l'université, donc ils avaient les mêmes interrogations que... Sur l'évolution de l'université, donc très friands d'apprendre ce que c'est que l'université. C'est vrai que ce sont de tellement grosses machines, qui sont, pas fermées mais on a du mal à suivre l'évolution de l'université."

Parce que eux ce qu'ils entendent c'est toujours les mêmes préjugés ou les mêmes images donc je pense que d'avoir des exemples concrets sur le tutorat, sur le suivi avec les sites, le devenir des élèves... leur montrer que les universités connaissent mieux le devenir des élèves que nous, c'est important."

Cependant, cette rencontre doit être préparée et les parents doivent être informés suffisamment tôt pour pouvoir s'organiser. De la même manière, il semble important que le proviseur soutienne les représentants des universités en les introduisant auprès parents présents lors de la rencontre. Les représentants des universités précisent que l'action est mieux ressentie si tel a été le cas. Au contraire, cette introduction peut être jugée négativement par certains parents qui peuvent l'assimiler à une action de promotion de l'université au détriment d'autres types de formation, notamment celles ayant une meilleure représentation et symbolisant l'excellence : les classes préparatoires.

Représentant d'université : « Si le proviseur est là, ça se passe toujours beaucoup mieux. »[...] « Dans le lycée X ça ne s'est pas très bien passé. Quand les Universités sont arrivées, les parents attendaient dehors, les portes n'étaient pas ouvertes et rien n'était prêt. Le proviseur n'était même pas là. »

Enfin, la présence des trois universités est jugée essentielle pour les parents qui peuvent ainsi mieux appréhender les différences entre les trois établissements. Il est donc primordial que les trois universités soient présentes conjointement.

Parent : « Moi, je ne savais jamais entre Lille 1, Lille 2 et Lille 3 qui fait quoi. Déjà, rien que ça, c'est un point. »

Proviseur : "Lille 2 n'était pas là, beaucoup de parents étaient déçus et sont partis avant la fin de la présentation."

4) LES ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES ET LES CONSEILLERS D'ORIENTATION PSYCHOLOGUE DES LYCÉES PARTENAIRES :

- Les enseignants.

Les enseignants et notamment les professeurs principaux, sont intéressés par le projet puisqu'ils amènent des outils pour aider au projet d'orientation. S'ils apprécient d'être informés de la tenue des dispositifs qu'ils proposent à leurs élèves (certains consacrent même un temps de préparation de questions pour les intervenants), ils ne souhaitent pas toujours y être associés étroitement, notamment si cela leur demande du temps de travail supplémentaire. Certains se portent tout de même volontaires pour participer à la création de test d'auto-évaluation par matière. Ils apprécient de connaître le contenu de certaines matières enseignées à l'université (par exemple, la biologie en lycée n'est pas la même biologie qu'à l'université). Notons que si l'enseignant est prévenu à la dernière minute de la tenue d'une action (problème de communication entre enseignant et proviseur), il peut en réaction développer une attitude réfractaire au projet.

- Les Conseillèr(e)s d'Orientation Psychologue(s)

Initialement, la prise de contact avec les établissements scolaires par les universités était réalisée via le proviseur, l'expérimentateur lui laissant le soin de diffuser l'information à l'intérieur du lycée (ce qui n'était pas toujours fait). Les COP ont demandé à être informé(e)s officiellement de la tenue du projet ; une réunion a donc été organisée spécifiquement pour ce public pour leur présenter l'expérimentation et l'évaluation.

De manière générale, les équipes pédagogiques et les COP semblent difficiles à mobiliser. Leur emploi du temps très chargé semble ne leur laisser que peu de place pour une implication dans un nouveau projet ; or, leur dispenser l'information est essentiel.

ii. Les effets du dispositif expérimenté

1 - Effets de l'expérimentation sur le public bénéficiaire

Volet 1 : en amont de l'enseignement supérieur, orientation active

➤ Apport du projet "Demain l'université" dans la construction du projet de formation

En 2011 et 2012, un questionnaire a été distribué aux élèves de terminale du groupe test et du groupe témoin. Il comportait une partie sur le projet d'orientation après la terminale. Un tableau reprenant la présentation utilisée sur APB était proposé, permettant à l'élève de signifier ces trois premiers vœux d'orientation.

Le tableau ci-dessous met en avant le choix du type de formation souhaité en premier vœu d'orientation.

Tableau 11 : Premier vœu d'orientation déclaré selon le groupe test et témoin (différence significative)

	Licence	BTS	CPGE	DUT	PACES	Aucun vœu	Autres	Infirmière	Ensemble
Test	33%	18%	15%	13%	10%	4%	4%	3%	100%
Témoin	35%	17%	10%	12%	9%	7%	6%	3%	100%
Ensemble	34%	18%	13%	13%	9%	6%	5%	3%	100%

Champ : Ensemble des répondants aux enquêtes 2011 et 2012 soit 5 322 (7 568 : valeur pondérée)

Les élèves du groupe test ne souhaitent pas plus s'orienter en licence que les élèves du groupe témoin (33% des élèves du groupe test et 35% des élèves du groupe témoin, la différence n'est pas significative). De plus, lorsqu'ils souhaitent réaliser une licence, ils ne se dirigent pas plus vers les établissements des universités lilloises. Au contraire, la part des élèves souhaitant se former en CPGE est plus importante parmi les élèves du groupe test (15% contre 10% des élèves du groupe témoin).

Tableau 12 : Premier vœu d'orientation déclaré par type de bac selon le groupe test et témoin (S= Différence significative par type de bac)

		Licence	BTS	CPGE	DUT	PACES	Aucun vœu	Autres	Infirmière	Ensemble	Effectifs
S (S)	Test	29%	8%	24%	9%	22%	4%	2%	2%	100%	1603
	Témoin	26%	9%	17%	12%	21%	7%	5%	3%	100%	536
ES (S)	Test	42%	16%	11%	20%	1%	3%	4%	3%	100%	1078
	Témoin	48%	13%	7%	14%	1%	5%	7%	5%	100%	317
L	Test	56%	13%	9%	8%	0%	4%	9%	1%	100%	422
	Témoin	55%	13%	8%	8%	1%	7%	7%	1%	100%	213
STG (S)	Test	14%	57%	2%	16%	0%	5%	4%	2%	100%	438
	Témoin	18%	49%	2%	11%	0%	11%	7%	2%	100%	272
Autre	Test	17%	37%	4%	12%	3%	7%	6%	14%	100%	243
	Témoin	17%	37%	4%	20%	3%	5%	5%	9%	100%	200

Champ : Ensemble des répondants aux enquêtes 2011 et 2012 soit 3 784 tests et 1 538 témoins (valeurs non pondérées)

Le premier vœu déclaré selon le type de bac montre que les ES et les STG bénéficiant du projet "Demain l'université" s'orientent moins en licence que les lycéens témoins. Les ES bénéficiaires du dispositif s'orientent en licence mais moins que les ES du groupe témoin, et privilégient plutôt les filières courtes. Même constat pour les STG qui délaissent la licence pour s'orienter massivement en BTS ou DUT.

Ces résultats semblent confirmer l'hypothèse que le dispositif livre l'information la plus réelle possible sur les attendus et conditions de formation à l'Université. Il inciterait alors les lycéens les moins préparés à se tourner vers des voies de formation supérieure, plus en rapport avec leurs capacités ; c'est ainsi le cas des lycéens STG et de certains ES qui sont plus nombreux à choisir une filière courte après avoir bénéficié des actions du dispositif.

Lors de la phase qualitative, certains proviseurs nous ont confié qu'ils craignaient que le dispositif promeuve l'université au détriment d'autres types de formation

Proviseur : « Après, au niveau du lycée, il y a un problème déontologique on va dire. Il ne faut pas non plus que nous privilégions l'université par rapport aux autres formations. Nous, il va falloir qu'on veille à ce qu'il n'y ait pas de surabondance d'information sur l'université qui pourrait laisser penser que nous sommes plus favorables à l'université qu'à d'autres poursuites d'étude. On engage notre caution morale. »

Cette crainte n'est donc pas fondée. Peu d'actions présentaient l'université auparavant alors que les lycées ouvraient déjà leurs portes pour des présentations centrées sur les classes préparatoires ou les grandes écoles. Faire intervenir les universités en lycée équilibre les informations dispensées aux lycéens.

Proviseur : "Voyez, ça mériterait un autre point de vue de réflexion, sur les limites, sur l'équilibre qu'on doit vis-à-vis ... sur le plan déontologique, il faut savoir jusqu'où on peut aller. Sachant qu'on a encore beaucoup de marge aussi pour faire en sorte que l'université retrouve l'attrait qu'elle devrait avoir."

Les dispositifs mis en place par le projet « Demain l'université » ne mettent pas en avant l'université, les élèves du groupe test ne s'orientent pas plus à l'université; le projet semble plutôt renforcer le positionnement des élèves.

Effectivement, les répondants du groupe test se positionnent plus souvent sur des vœux d'orientation que les répondants du groupe témoin. 4% des élèves du groupe test n'ont aucun vœu d'orientation, cette part s'élève à 7% pour le groupe témoin, la différence est jugée significative au test d'indépendance.

Si le dispositif « Demain l'université » accroît la capacité de positionnement des élèves, il permet également d'élargir leurs perspectives : 71% des élèves du groupe test ont émis un second vœu contre 63% des élèves du groupe témoin. De même, 49% des lycéens du groupe test déclarent un troisième vœu contre 40% des élèves du groupe témoin (les différences sont significatives au test d'indépendance).

Les élèves ayant bénéficié du dispositif se positionnent sur plusieurs cursus de poursuite d'étude et ne s'orientent pas exclusivement vers la licence. Le témoignage d'un élève du groupe test illustre la réflexion produite sur les différents parcours d'études, avec une identification même des passerelles possibles entre plusieurs formations.

Elève : « Au lieu de faire une licence, j'ai choisi un DUT. Parce que on m'a dit que la licence, souvent il faut aller au moins jusqu'au master parce que les licences ce n'est pas forcément recherché. Alors qu'un DUT c'est plus facilement abordable pour avoir un emploi plus tard. Donc j'ai choisi DUT. [...] Après, je sais que quand j'ai mon bac +2, je pourrais passer des concours pour l'aéronautique, dans l'automobile et puis si ça marche pas, je sais que je peux toujours repartir en licence après mon DUT. Il y a toujours moyen de se rattraper ».

De plus, les actions du projet "Demain l'université" renforcent la décision des lycéens dans le sens où les élèves ont la possibilité de découvrir l'université avant d'y entrer. Ainsi, suite à la journée d'immersion, certains lycéens confirment leur souhait de réaliser leurs études post-bac à l'université alors que d'autres se rendent compte que cette voie n'est pas faite pour eux. Lors de la réalisation des entretiens, ces deux cas nous sont apparus :

- Ci-dessous, l'exemple d'une élève dont la journée d'immersion a confirmé le projet d'orientation. Avant cette journée, elle doutait encore de son parcours post-bac :

Elève : « Cette journée m'a permis d'avoir une idée fixe sur ce que je voudrai faire l'année prochaine, je ne changerai pas d'idée, mon but est d'aller dans cette faculté. ».

- Au contraire, le second exemple provient d'une autre élève pour qui la journée d'immersion a permis de comprendre que l'université n'était pas une formation qui lui était destinée. Cette élève a préféré choisir une classe préparatoire en lycée, structure à l'échelle plus humaine. Cette situation expliquerait la proportion plus importante d'élèves se positionnant sur une classe préparatoire, filière sélective, plus encadrée. Alors que les élèves du groupe témoin restent indécis, les élèves test, rejetant l'option université n'hésitent pas et se positionnent plus facilement sur un autre type de formation. Il est donc important que la journée d'immersion n'arrive pas trop tardivement dans le calendrier de l'orientation post-bac afin que les lycéens qui le souhaitent aient le temps de se positionner sur une autre formation.

Elève : « La faculté n'est pas mon premier choix et je ne désire pas entrer dans une université l'année prochaine »

➤ Apport du projet "Demain l'université" dans le dépôt de dossier d'orientation active

Sur Admission Post-Bac, les futurs bacheliers ont la possibilité d'obtenir des informations et des conseils par les enseignants-chercheurs des universités, en coordination avec les professeurs principaux et les chefs d'établissement de lycée. L'élève dépose un dossier d'orientation active sur www.admission-postbac.fr.

L'université émet un avis personnalisé à l'élève qui a formulé ses vœux de formation. Elle informe également sur des données concrètes de l'établissement universitaire : taux de réussite et d'insertion professionnelle des formations et ses capacités d'accueil.

La part des élèves enquêtés ayant déposé un dossier d'orientation active est plus importante parmi les bénéficiaires du dispositif « Demain l'université » (13% contre 8% des élèves du groupe témoin), la différence est significative. 26% des élèves du groupe test connaissent ce dispositif contre 19% des élèves du groupe témoin (la différence est significative au test d'indépendance). Le manque d'information sur l'orientation active est donc plus important pour les élèves n'ayant pas bénéficié des actions du projet "Demain l'université".

Ce constat est confirmé par le fait que lors de la présentation du projet à un lycée en début de partenariat, des personnes présentes ont posé la question de la définition de l'orientation active. Ce terme leur semblait inconnu.

➤ Apport du projet "Demain l'université" dans la construction du projet professionnel

Le questionnaire distribué en 2011 et 2012 comportait une partie sur le projet professionnel. A première vue, il n'y a pas de différence entre le groupe test et le groupe témoin. 66% des répondants des deux groupes ont une idée du métier qu'ils souhaitent faire à l'avenir. Parmi eux, 84% connaissent les conditions dans lesquelles ils vont exercer leur métier.

Si l'on s'intéresse aux lycéens déclarant vouloir s'inscrire en licence (hors PACES) en premier vœu d'orientation, on obtient le même résultat : 66% ont une idée du métier qu'ils souhaitent faire à l'avenir.

Selon cette enquête, il n'y a donc pas de différence significative entre la construction du projet professionnel et le fait d'avoir bénéficié du projet "Demain l'université". Ceci renforce l'idée que le dispositif « Demain l'université » a un rôle à jouer sur les pistes d'orientation, sur le meilleur chemin que le lycéen peut parcourir pour parvenir au métier choisi mais pas sur le choix du métier en tant que tel.

➤ Apport du projet "Demain l'université" dans le changement des représentations de l'université

Le questionnaire de l'enquête 2012 permet de connaître l'avis des lycéens sur les formations universitaires. Comme nous l'avons déjà précisé, le discours dispensé par les représentants des trois universités reste très objectif, il présente les aspects positifs mais aussi les points de difficulté des

formations universitaires. Les actions ne servent pas à faire la promotion de l'université. Pour certains lycéens, entrer à l'université peut présenter un risque (STG par exemple). Le tableau ci-dessous montre que 46% des élèves de STG du groupe témoin n'ont aucune opinion sur les formations universitaires. Cette part diminue de 16 points pour les STG du groupe test, ils ne sont plus que 30% à n'avoir aucune opinion. Cependant, certains lycéens se forment une opinion défavorable des formations universitaires qu'ils peuvent juger plus risquées que d'autres (20% contre 9% pour le groupe témoin).

Tableau 13 : Opinion sur les formations universitaires selon le groupe test et le groupe témoin

		Opinion défavorable	Opinion favorable	Sans opinion	Ensemble
S	Test	15%	61%	24%	100%
	Témoin	16%	58%	26%	100%
ES	Test	15%	64%	21%	100%
	Témoin	14%	66%	20%	100%
L	Test	16%	62%	22%	100%
	Témoin	13%	65%	22%	100%
STG	Test	20%	50%	30%	100%
	Témoin	9%	45%	46%	100%
Ensemble	Test	17%	58%	25%	100%
	Témoin	14%	57%	29%	100%

Champ : Ensemble des répondants aux enquêtes 2012

Le projet "Demain l'université" permet donc de consolider l'opinion vis à vis des formations universitaires puisqu'il réduit la part des lycéens sans opinion (25% du groupe test et 29% du groupe témoin). Certes, on enregistre plus d'étudiants ayant une opinion défavorable de l'université. Mais c'est certainement le résultat d'un positionnement plus affirmé et plus en adéquation avec les capacités individuelles. Le projet de formation n'en serait alors que plus mature et réaliste.

Les entretiens nous apportent également des précisions sur l'impact du projet sur les représentations de l'université. Le projet semble apporter une information actualisée de ce que peut être l'université aujourd'hui.

Proviseur : Le projet permet de changer un peu l'image que les gens peuvent avoir de l'université. Moi-même d'ailleurs, je peux le dire, j'ai gardé l'image de l'université que j'ai eue en étant étudiant. Et pourtant, ça a beaucoup changé. Du temps de mes enfants, mes deux enfants ont été à l'université, c'est vrai que c'était encore perfectible quoi. Mais, ces dernières années, ils se sont améliorés.

Volet 2 : lutte contre le décrochage universitaire

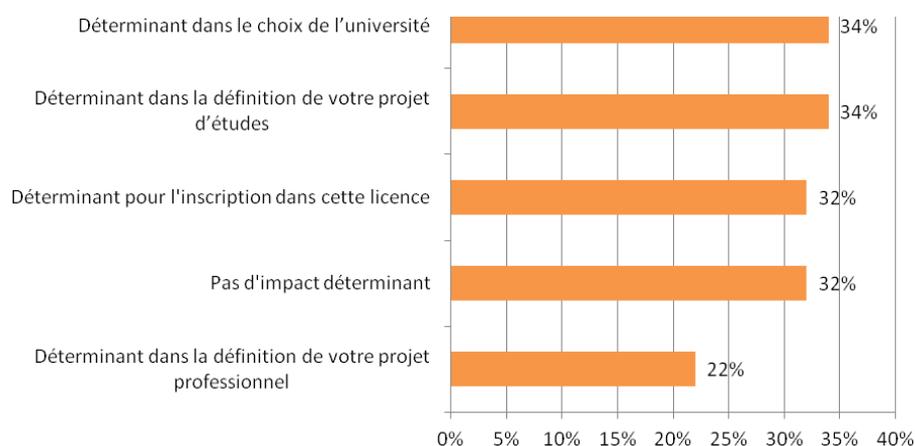
Pour cette partie, nous allons nous appuyer uniquement sur les résultats de l'enquête néo-bacheliers 2012 qui a été réalisée au sein des trois universités lilloises. Elle garantit un nombre suffisant de

répondants bénéficiaires du projet "Demain l'université" en lycée (plus de 700). Les données issues des enquêtes sur les néo-bacheliers 2010 et 2011 ne permettent pas de généralisation, les effectifs étant trop faibles et les données n'étant disponibles que pour Lille 1 (17 lycéens des lycées partenaires en 2010 et 78 en 2011).

➤ Apport des tables rondes du projet "Demain l'université"

47% des jeunes originaires des lycées partenaires déclarent avoir participé aux tables rondes animées par d'anciens lycéens actuellement étudiants à l'université. Par rapport à l'enquête menée l'année précédente, cette part est en augmentation sensible. Ce dispositif est à destination des classes de première, les répondants sont donc des élèves des premières vagues où le dispositif était déjà en place il y a deux ans.

Graphique n°3 : Impact du dispositif "tables rondes" (plusieurs réponses possibles)

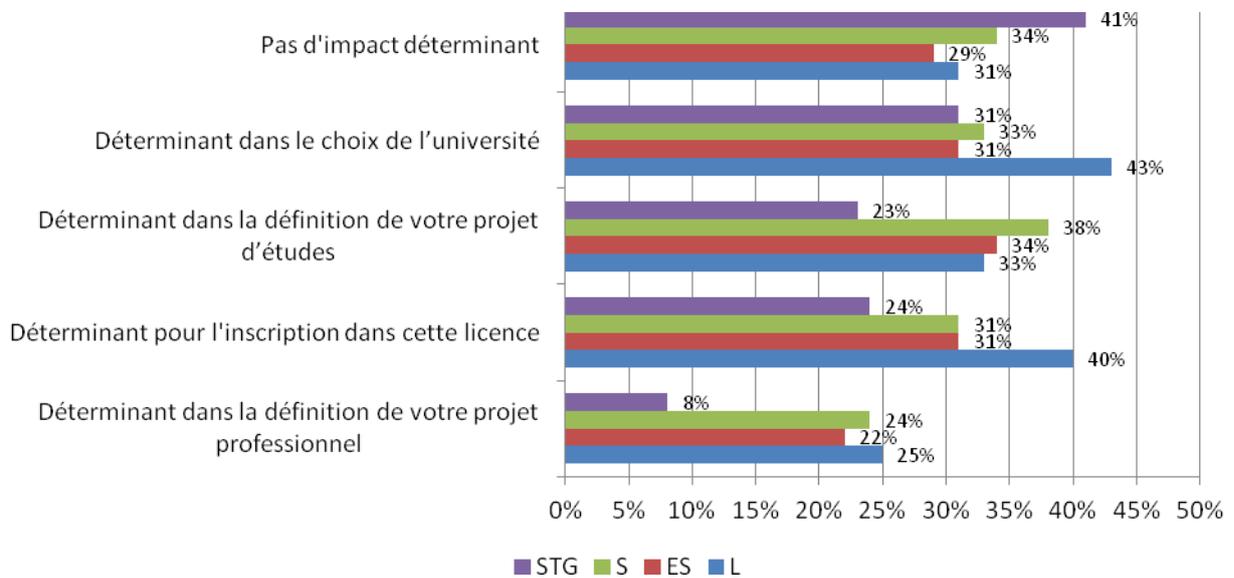


Champ : Ensemble des néo-bacheliers 2012 inscrits en licence à l'université de Lille 1, Lille 2 ou Lille 3 ayant participé aux tables rondes dans le cadre du projet "Demain l'université"

Parmi les néo-bacheliers ayant bénéficié de ces tables rondes, 67% déclarent que cette action a eu un impact sur leurs projets. Plus d'un tiers pensent que ce dispositif a été déterminant dans le choix de l'université, autant trouvent ce dispositif déterminant dans la définition de leur projet d'études ou pour l'inscription dans la licence qu'ils ont choisie.

L'impact sur le projet professionnel est plus limité (22%).

Graphique 4 : Impact du dispositif "tables rondes" selon le type de bac obtenu (plusieurs réponses possibles)



Champ : Ensemble des néo-bacheliers 2012 inscrits en licence à l'université de Lille 1, Lille 2 ou Lille 3 ayant participé aux tables rondes dans le cadre du projet "Demain l'université"

L'impact des tables rondes est différent selon les filières de formation.

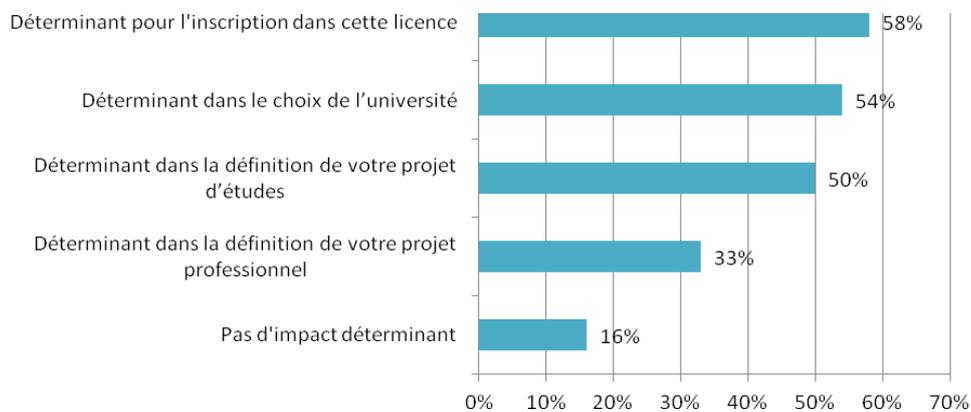
Les néo-bacheliers originaires d'une filière STG semblent moins impactés par ce dispositif (41% déclarent que ce dispositif n'a pas eu d'impact sur leur orientation). Deux néo-bacheliers littéraires sur cinq estiment que les tables rondes ont eu un impact sur le choix de l'université (43%) et sur le choix de leur inscription en licence (40%). Les néo-bacheliers S expriment plutôt un impact dans la définition de leur projet d'études (38%).

Ces différents résultats traduisent à la fois la variété des attentes vis-à-vis de l'université des lycéens selon le type de bac préparé mais aussi la perception des messages émis lors de ces rencontres. Ainsi les STG ne se sentent pas totalement concernés ; le contenu ne leur paraît pas adapté. A l'inverse ce sont les lycéens littéraires se destinant en majorité à l'Université qui semblent le plus profiter du discours.

➤ Apport de la journée d'immersion du projet "Demain l'université"

30% des jeunes néo-bacheliers originaires des lycées partenaires déclarent avoir participé à la journée d'immersion ou journée découverte de l'Université (que ce soit à Lille 1, à Lille 2 ou à Lille 3).

Graphique 5 : Impact du dispositif "journée d'immersion ou journée découverte" (plusieurs réponses possibles)



Champ : Ensemble des néo-bacheliers 2012 inscrits en licence à l'université de Lille 1, Lille 2 ou Lille 3 ayant participé à la journée d'immersion ou journée découverte dans le cadre du projet "Demain l'université"

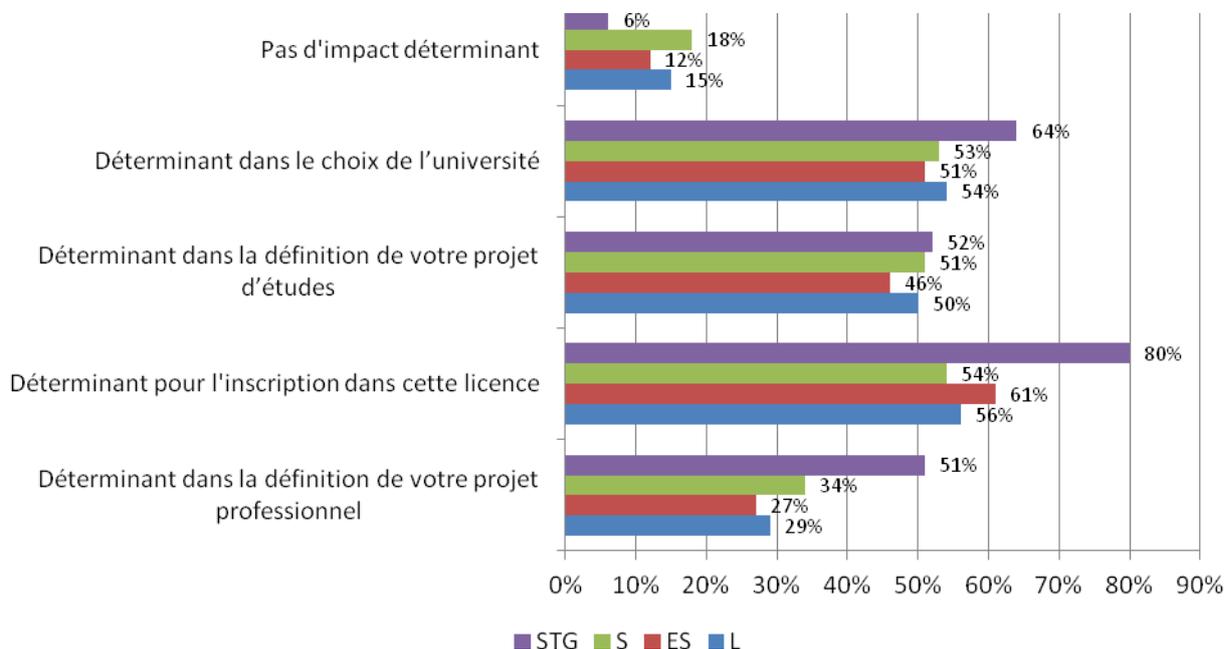
Plus de la moitié des néo-bacheliers ayant participé à la journée découverte ou à la journée d'immersion pensent que ce dispositif a été déterminant dans leur inscription en licence et dans le choix de l'université.

La moitié précise que la journée d'immersion a eu un impact sur la définition de leur projet d'études. Tout comme les tables rondes, il semble que la journée d'immersion ait un impact plus faible sur la définition du projet professionnel.

Contrairement aux tables rondes, les STG ayant participé à la journée d'immersion sont peu nombreux à ne pas signaler d'impact sur leur orientation (6%). 80% d'entre eux précisent que la journée d'immersion a été déterminante pour leur inscription en licence, 64% pour le choix de l'université et la moitié dans la définition de leur projet professionnel. Les néo-bacheliers S semblent moins impactés, 18% ne signalent pas d'impact. Les ES se distinguent en précisant que la journée d'immersion a été déterminante pour l'inscription dans la licence.

Ces résultats montrent la relation entre série du Bac obtenu, projet de formation supérieure et influence du dispositif. Les bacheliers S définissent leur projet de formation en conformité avec les orientations habituellement constatées pour ces types de formation : massivement PACES pour les filles, CPGE, PACES et formations scientifiques pour les garçons. Le dispositif ne vient modifier que marginalement ces projets établis préalablement. Les bacheliers L ont aussi des vœux de formation bien établis, qui sont peu impactés par le dispositif ; la visite à l'université ne remettant pas en cause leur projet de s'y inscrire l'année suivante. En revanche, le choix paraît beaucoup plus ouvert pour les bacheliers ES et STG. Pour eux le dispositif est beaucoup plus influent ; leur vécu de la journée d'immersion peut être décisif pour déterminer leur choix d'orientation.

Graphique 6 : Impact du dispositif "journée d'immersion ou journée découverte" selon le type de bac obtenu (plusieurs réponses possibles)

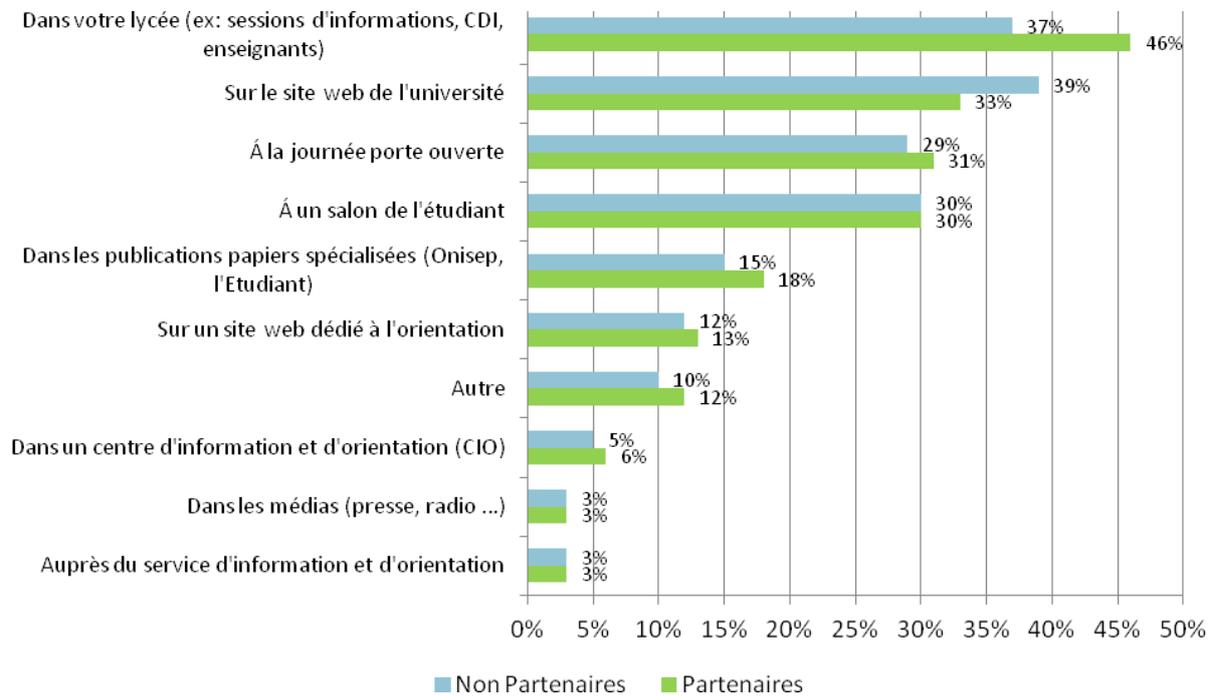


Champ : Ensemble des néo-bacheliers 2012 inscrits en licence à l'université de Lille 1, Lille 2 ou Lille 3 ayant participé à la journée d'immersion ou journée découverte dans le cadre du projet "Demain l'université"

➤ Apport du projet "Demain l'université" sur les informations sur l'orientation

La majorité des étudiants trouve l'information nécessaire à leur orientation au sein de leur lycée. Les lycéens partenaires du projet "Demain l'université" sont plus nombreux à déclarer que leur lycée les a aidé à trouver de l'information (46% contre 37% des autres lycées). Les lycéens non partenaires se tournent vers d'autres outils pour trouver l'information nécessaire et font plus de démarches seul. Par exemple, ils se rendent plus facilement sur le site Internet des universités pour trouver l'information nécessaire à leur orientation (39% contre 33% des lycéens partenaires).

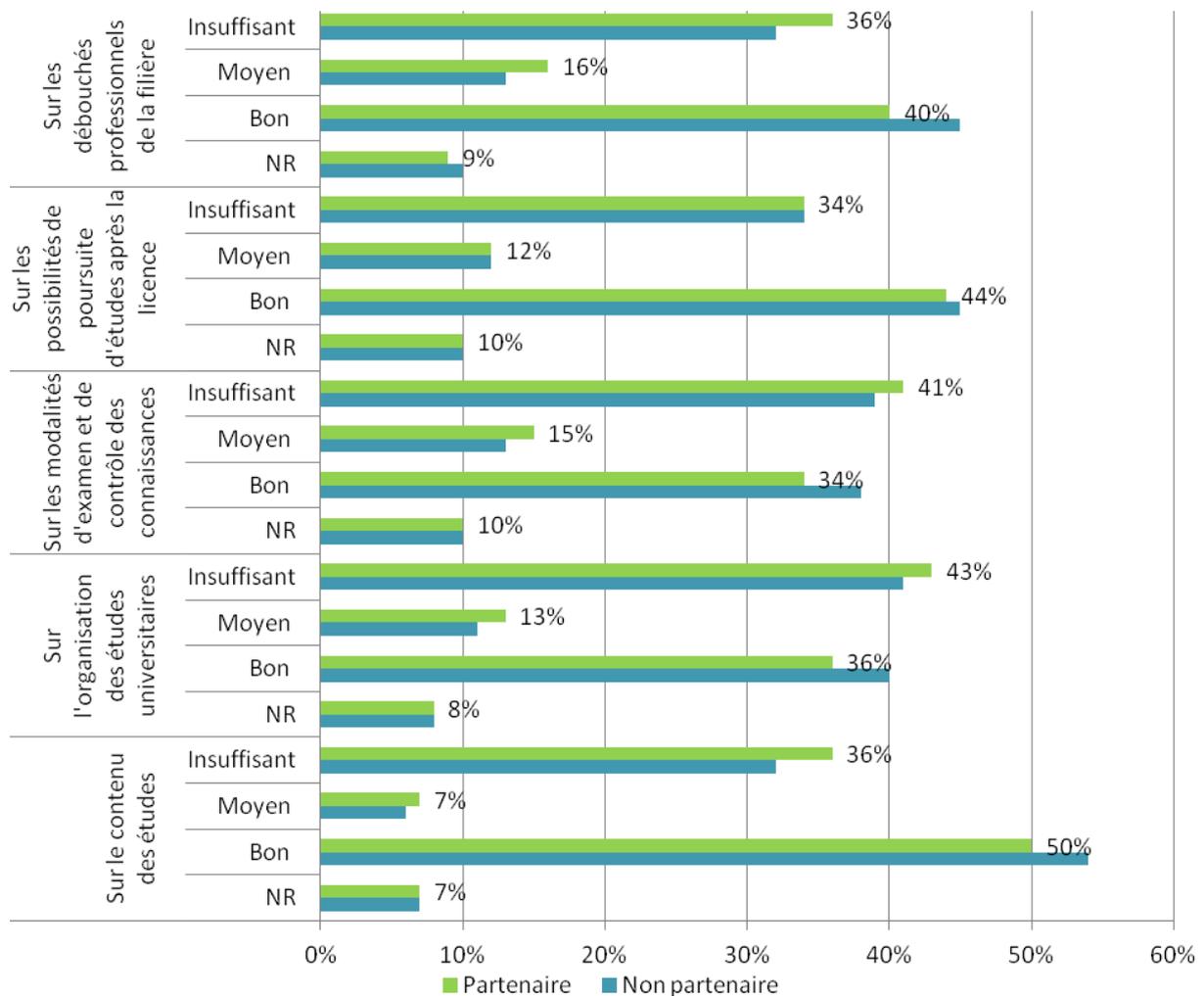
Graphique 7 : Principales sources d'information pour l'orientation en licence (plusieurs réponses possibles)



Champ : Ensemble des néo-bacheliers 2012 inscrits en licence à l'université de Lille 1, Lille 2 ou Lille 3

Selon les néo-bacheliers 2012, certaines informations sont insuffisantes, même parmi les lycéens des lycées partenaires du projet "Demain l'université". Il s'agit notamment des informations sur les modalités d'examen et de contrôle des connaissances et sur l'organisation des études universitaires. C'est sans doute là un point de perfectionnement à retenir.

Graphique 8 : Niveau d'information lors de l'inscription à l'université



Champ : Ensemble des néo-bacheliers 2012 inscrits en licence à l'université de Lille 1, Lille 2 ou Lille 3

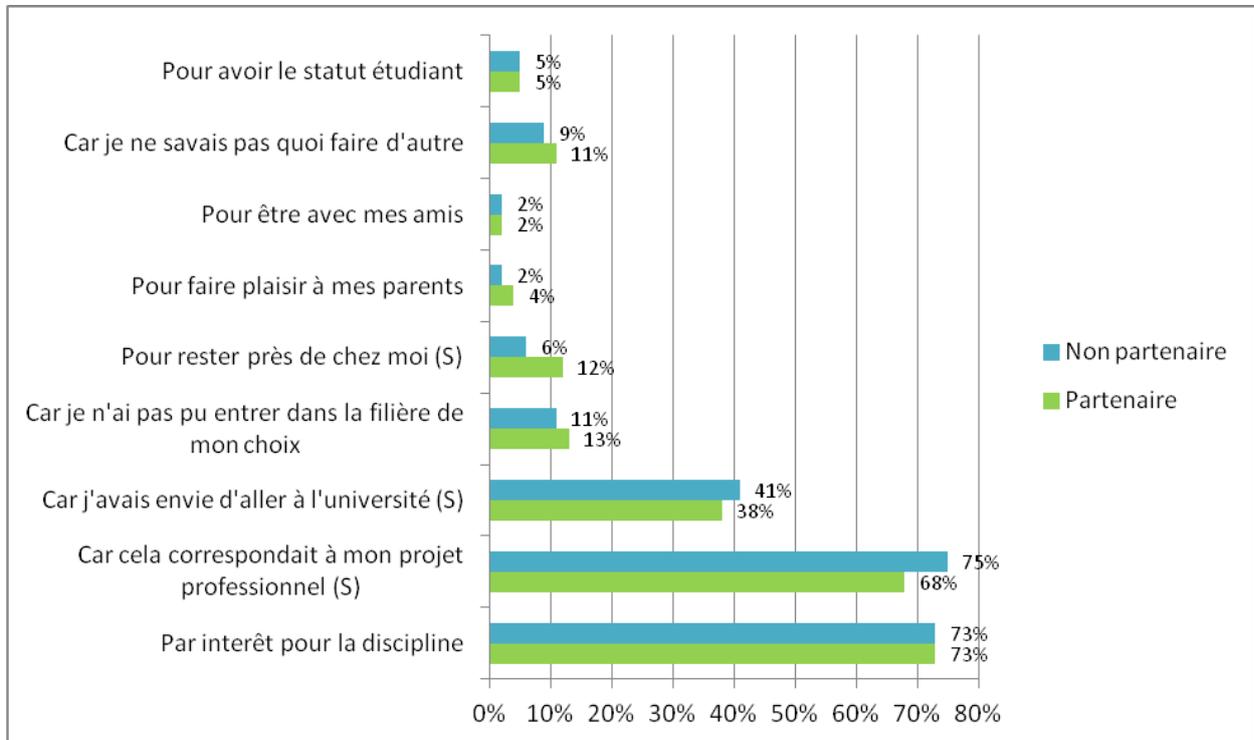
➤ Apport du projet "Demain l'université" sur l'orientation

95% des néo-bacheliers 2012 inscrits dans l'une des trois universités lilloises déclarent avoir suivi la procédure Admission Post-Bac (APB) pour exprimer leurs vœux d'orientation. La majorité a décidé de son orientation lors de la procédure normale, entre le 20 janvier 2012 et le 20 mars 2012 (85%). La procédure complémentaire, après le 22 juin 2012, concerne 10% des inscrits.

89% des lycéens inscrits dans un lycée partenaire du projet "Demain l'université" depuis 2010 (vague 1) s'inscrivent dans les temps sur APB contre 86% des lycéens des vagues suivantes et 84% des lycéens non partenaires. Ces différences de taux peuvent s'expliquer par les éléments suivants : Les lycées de vague 1 ont pu bénéficier dans leur classe de première de séances d'information complémentaires dans le cadre du projet "Demain l'université". Les néo-bacheliers des lycées partenaires de la vague 2 ont bénéficié d'information sur APB (via cette action) selon des modalités variables (mise en place, intervention dans toutes les classes, etc.). Rappelons que le projet "Demain l'université" nécessite un partenariat et une confiance entre universités et lycées qui s'installent dans

le temps ; les enseignants, les conseillers d'orientation psychologues, les personnels administratifs doivent être informés de la tenue des actions.

Graphique 9 : Répartition des néo-bacheliers selon les trois principales raisons de leur inscription à l'université (S = différence significative au test d'indépendance)



Champ : Ensemble des néo-bacheliers 2012 inscrits en licence à l'université de Lille 1, Lille 2 ou Lille 3

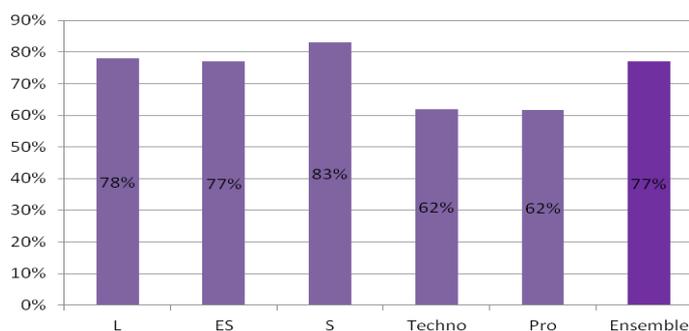
Majoritairement, les néo-bacheliers se sont inscrits à l'université par intérêt pour la discipline mais aussi parce que cela correspondait à leur projet professionnel. Les néo-bacheliers des lycées partenaires s'orientent moins que les autres pour cette dernière raison (75% des néo-bacheliers des lycées non partenaires contre 68% des néo-bacheliers des lycées partenaires).

77% des néo-bacheliers 2012 inscrits dans l'une des trois universités lilloises déclarent que leur inscription correspond à leur premier vœu d'orientation (pas de différence entre étudiants issus d'un lycée partenaire et autres néo-bacheliers). Les bacheliers professionnels et technologiques sont moins nombreux dans cette situation : 62% d'entre eux contrairement aux bacheliers issus de filière générale (cf. **Graphique 10**).

PACES et STAPS-kiné sont les formations où la part des néo-bacheliers, dont l'inscription est conforme à leur premier vœux formulé sur APB, est la plus forte. Cependant, il ne faut pas oublier que ces formation ne sont pas sélectives à l'entrée mais font l'objet d'un concours par la suite.

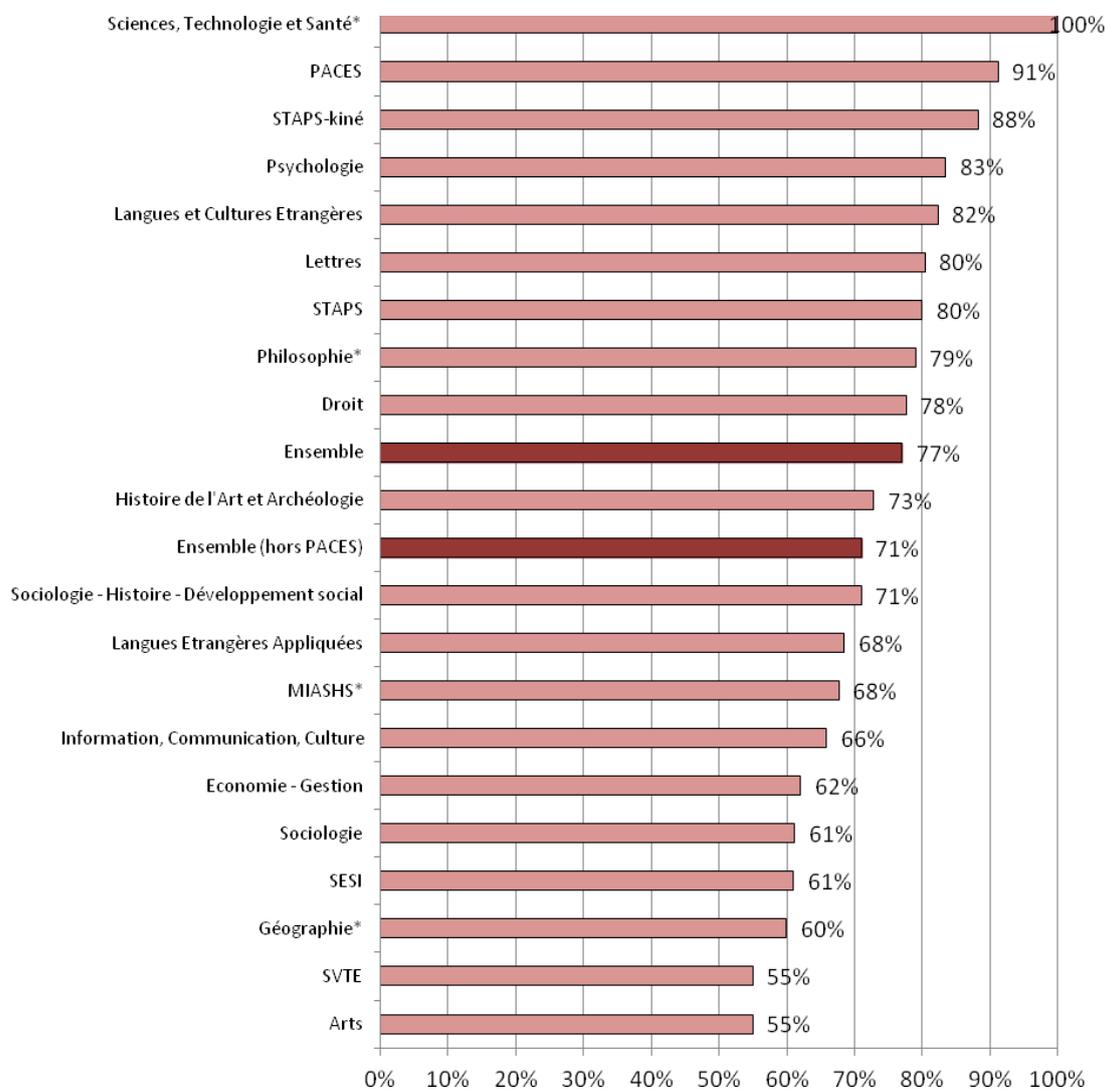
Psychologie, Langues et Cultures Etrangères sont deux formations où la part d'inscription conforme au premier vœu est supérieure à 80%. Au contraire, Sociologie, Histoire et Développement social est une formation plus souvent choisie en second choix par près de la moitié des néo-bacheliers de cette filière.

Graphique 10 : Part des néo-bacheliers 2012 dont l'inscription effective correspond au 1er vœu déclaré sur APB selon la filière du baccalauréat obtenu



Champ : Ensemble des néo-bacheliers 2012 inscrits en licence à l'université de Lille 1, Lille 2 ou Lille 3

Graphique 11 : Part des néo-bacheliers 2012 dont l'inscription effective correspond au 1er vœu déclaré sur APB selon la filière d'inscription



Champ : Ensemble des néo-bacheliers 2012 inscrits en licence à l'université de Lille 1, Lille 2 ou Lille 3

* effectifs inférieurs à 100.

L'inscription effective correspond au second vœu pour 7% des néo-bacheliers 2012 et au troisième pour 4% d'entre eux.³

26% des néo-bacheliers ayant émis un premier vœu sur APB différent de leur inscription effective avaient formulé le choix d'une formation en BTS, 19% choisissait une autre licence, 17% un DUT.

Effets attendus et effets induits/inattendus

Le dispositif ne développe pas l'attractivité de l'université, mais il consolide la pertinence de la décision d'orientation

L'objectif de l'expérimentation est de délivrer une information qui permette de bâtir un projet de formation en adéquation avec le projet professionnel en tenant compte des acquis et capacités de l'individu. Les résultats permettent de conclure que cet objectif paraît atteint : les lycéens les mieux préparés aux études universitaires sont confortés dans leur choix d'orientation vers l'université mais aussi vers une voie de formation plus sélective quand ils font ce choix. En revanche, les lycéens dont la formation secondaire ne les prédestine pas vers les études universitaires, sont prévenus des difficultés qu'ils pourront éprouver en étant mieux informés des attentes, des contenus de ce type d'enseignement.

Ainsi on constate que les bénéficiaires ne s'orientent pas plus souvent vers l'université. Par contre s'ils s'y inscrivent, cela paraît être sur la base d'un projet plus affirmé, plus mature, plus réaliste, et avec une connaissance accrue du fonctionnement de l'université. Le dispositif ne développe pas l'attractivité de l'université, il consolide la pertinence de la décision d'orientation.

Le dispositif ne permet pas d'éviter les orientations par défaut, mais celles-ci se font dans un cadre mieux connu car présenté de multiples manières en lycée.

7% des néo-bacheliers des lycées partenaires s'inscrivent par défaut à l'université. (On entend par défaut les inscriptions dont l'une des principales raisons n'est pas « par intérêt pour la discipline », « car cela correspondait à mon projet professionnel », « car j'avais envie d'aller à l'université »). Il n'y a pas de différence significative avec les inscriptions par défaut pour les néo-bacheliers des lycées non partenaires (6%).

Cependant, pour les lycées partenaires, 44% des néo-bacheliers s'inscrivant par défaut avaient un premier vœu différent de leur inscription effective en licence. Ce taux n'est que de 33% pour ce même public issu des lycées non partenaires.

L'interprétation que l'on peut faire est la suivante : pour les individus ayant bénéficié du dispositif « Demain l'université », l'université apparaît plus automatiquement comme une seconde chance en cas de d'échec à une inscription en filière sélective. Il y a potentiellement « sécurisation » du parcours. Plus encore, l'arrivée dans le cadre de l'université se fait dans un cadre connu, le contexte de l'université ayant été objectivement documenté pour les individus ayant bénéficié du dispositif « Demain l'université ». Le dispositif ne permet pas

³ Attention, lors de la procédure complémentaire sur APB, certaines filières sont retirées de la liste. Notons également qu'il faut parfois des pré-requis pour certaines formations (en art par exemple)

d'éviter les orientations par défaut, mais celles-ci ce font dans un cadre mieux connu car présenté de multiples manières en lycée.

Gouvernance et coordinations d'acteurs

Il convient de signaler l'installation, le développement et la formalisation (par signature de conventions) d'un partenariat entre les universités et les lycées partenaires, qui n'existait pas préalablement à la mise en œuvre du dispositif expérimental. Ce partenariat est indispensable pour le fonctionnement et le succès du dispositif en organisant le dialogue entre les équipes dirigeantes et pédagogiques des différents partenaires, universités et lycées. Rajoutons que le recrutement d'une chargée de mission à la coordination des actions et des calendriers du projet "Demain l'université" prend tout son sens dans ce partenariat puisque cette personne est l'interlocuteur privilégié permanent et identifié par les responsables de la déclinaison du dispositif au sein des lycées pour toutes questions ou besoins d'informations.

Le dispositif expérimental permet incontestablement selon les avis de nos interlocuteurs des lycées mais aussi des universités, de « rattraper » un retard objectif et/ou un retard ressenti par rapport aux écoles de commerce, classes préparatoires, ou aux filières courtes du supérieur (BTS, IUT) en matière d'information des lycéens.

Conclusion de la partie et mise en perspective

Les résultats, tant quantitatifs extraits des interrogations auprès des lycéens et des nouveaux inscrits à l'université, que qualitatifs issus des entretiens avec les différents bénéficiaires et partenaires, confirment que les hypothèses formulées concernant les effets du dispositif sont vérifiées :

1. Le projet "Demain l'université" répond à une attente des lycéens et de leurs parents et fournit une réponse adaptée au besoin d'informations nécessaires à l'orientation.
2. Les lycéens bénéficiaires acquièrent une meilleure connaissance des différents parcours de formation.
3. Ils sont mieux préparés à l'élaboration de leur projet de formation et/ou leur projet professionnel.
4. Les lycéens à fort risque de décrochage qui ont bénéficié du projet s'orientent moins vers l'université. Leurs choix d'orientation sont plus en rapport avec leurs capacités et leur filière de formation secondaire.

Ainsi on peut considérer que le dispositif prépare mieux le futur étudiant à son rôle dans l'enseignant supérieur en démystifiant ce nouveau monde. Selon Alain Coulon (1997), pour l'étudiant en première année, l'Université est un monde mystérieux, aux nouveaux codes de conduite, aux nouvelles règles et valeurs : un style de vie bien différent de celui du lycée. Lors des premiers cours, le nouvel étudiant doit découvrir ce monde nouveau. Les premiers contacts sont, selon les propos des étudiants, « *traumatisants, angoissants, révoltants, inquiétants* ». Alain Coulon précise : « *Entrer à*

l'université [...] c'est explorer et vouloir volontairement se plonger dans les codes qui en définissent l'organisation. Ces codes sont souvent opaques, voire illisibles ».

Le dispositif permet donc de rendre moins opaques et plus lisibles ces codes, en donnant l'information nécessaire pour mieux les comprendre et les interpréter.

Avant d'apprendre son "métier d'étudiant", le néo-bachelier doit passer par plusieurs étapes. Le projet "Demain l'université" permet de préparer bien en amont l'arrivée à l'université pour que le passage du lycée à l'université soit moins « *traumatisants, angoissants, révoltants, inquiétants* ».

2. Validité externe des résultats et perspectives de généralisation/essaimage

Nous allons maintenant nous interroger sur le caractère reproductible d'un tel dispositif sur d'autres territoires. Si la reproduction est possible, il s'agit aussi d'identifier les conditions qui en garantissent la mise en œuvre efficace et qui permettent d'arriver aux mêmes résultats positifs.

i. Caractère expérimental du dispositif évalué

Concernant le premier volet de l'expérimentation, qui vise à présenter l'Université aux lycéens, ainsi qu'à leurs parents, dans l'objectif final d'améliorer l'information préalable à l'orientation post-bac, existaient préalablement à l'expérimentation quelques initiatives. En effet des contacts pouvaient s'être établis entre les universités, Lille 1 en particulier, et quelques lycées, qui résultaient de relations interpersonnelles. Certaines composantes de l'Université avaient aussi l'habitude de venir présenter leur offre de formation aux lycéens dans quelques établissements, toujours suite à des relations interpersonnelles.

Dans cette perspective, l'expérimentation a le mérite de s'affranchir de ces relations interpersonnelles en généralisant les contacts entre les 3 universités lilloises et tous les lycées appartenant à leur aire de recrutement, en formalisant ces contacts (signature d'une convention entre les universités et chaque lycée), en systématisant ces contacts par une offre de services pertinents, adaptés à l'objectif visé.

La nouveauté de l'expérimentation consiste donc en la formalisation d'un dispositif construit, réfléchi et outillé, formant une offre de services proposée aux lycées intéressés, une offre de services qui a fait ses preuves dans le temps de l'expérimentation (cf. supra). On peut aussi ajouter que cette offre de services répond à un besoin de connaissance et d'information sur le fonctionnement de l'Université, besoin exprimé à la fois par les équipes administratives et pédagogiques des lycées, mais aussi par les élèves (les véritables bénéficiaires) et leurs parents. Rappelons encore que cet apport d'informations correspond à un rééquilibrage au bénéfice de l'Université de l'ensemble des présentations des voies de poursuite d'études dans l'enseignement supérieur.

Partant de ces éléments, rien ne s'oppose à ce que cette expérimentation, une offre de services de l'Université aux lycées appartenant à son aire d'approvisionnement, soit transposée sur d'autres territoires. On peut aussi penser que les résultats positifs seraient identiques puisque aucune condition préalable, aucune spécificité du territoire ou des bénéficiaires ne vient en limiter la portée. Cependant, la proximité territoriale entre lycées et universités a une place importante dans le projet. Se pose donc la question de l'accueil du dispositif sur des territoires « plus isolés », isolés dans le sens où les sortants de ces lycées, soit ne vont pas à l'Université jugée trop éloignée ou ne répondant pas à leur projet, soit se répartissent dans différentes universités régionales ou extrarégionales en conformité avec leurs logiques de mobilité et leurs projets de formation.

Concernant le second volet visant le repérage systématisé des néo étudiants particulièrement exposés au risque de décrochage, le dispositif d'expérimentation vient compléter certaines initiatives locales. En effet certaines composantes des universités de Lille 1 et Lille 3 (anglais, psychologie) avaient déjà utilisé des questionnaires à l'occasion des journées de prérentrée pour vérifier

l'adéquation du projet personnel des étudiants avec les attendus des formations. Ces questionnaires avaient aussi pour objectifs de sensibiliser les étudiants au risque de décrochage, et de proposer un suivi individualisé aux étudiants qui se manifesteraient par ce support. A Lille 3, ces initiatives avaient été engagées par les responsables de certaines disciplines, fortement exposées au risque de décrochage et à l'inadéquation entre les anticipations des étudiants et la réalité des contenus de formation. A Lille 1, la démarche était plus centrale, à l'initiative de la vice-présidente en charge de l'« aide à la réussite », qui avait confiée à l'Observatoire de l'insertion (OFIP) à la rentrée 2008 la mise en œuvre de cette méthode de repérage du « public à risque », au moyen de questionnaires distribués lors de sessions de prérentrée. Parallèlement à cette méthode par questionnaire, était testée une analyse économétrique de la probabilité à décrocher en première année de licence à partir des données administratives du dossier d'inscription, pour repérer les variables individuelles susceptibles d'influer sur ce décrochage. L'enseignement principal (Grivillers, 2011) insistait sur la convergence de ces deux approches en repérant les variables stratégiques, en particulier la série du baccalauréat et ses conditions d'obtention (âge, mention)⁴.

L'expérimentation « Demain l'université » a aussi comme objectif d'individualiser les services de l'université pour l'aide à la définition du projet de formation supérieure et du projet professionnel. Ces services sont particulièrement destinés aux étudiants pour lesquels l'inscription à l'université correspond à un choix par défaut et qui sont donc particulièrement exposés au risque de décrochage. Il est donc particulièrement stratégique de pouvoir repérer ces étudiants « à risque » le plus tôt possible. L'expérimentation a donc été mise à profit pour systématiser cette démarche de repérage. Cette opération a consisté à définir et mettre en place une enquête auprès des néo-bacheliers s'inscrivant à l'université, enquête qui a une double finalité :

- premièrement repérer les individus « en risque de décrochage » par des variables complémentaires aux variables du dossier d'inscription ;
- deuxièmement évaluer les effets des actions menées en lycée sur l'inscription à l'université, comme résultat du processus d'information et d'orientation.

Cette démarche a d'abord été testée en utilisant deux méthodes différentes : une enquête par questionnaire papier rempli par les néo-bacheliers au moment de leur passage dans la chaîne d'inscription à l'Université de Lille 1 ; une enquête en ligne à l'Université de Lille 3, administrée au cours du mois de septembre auprès des néo-bacheliers ayant confirmé leur inscription⁵. Pour la dernière année du projet d'expérimentation, cette formule de l'enquête en ligne a été généralisée aux trois universités partenaires (même méthode, même calendrier) et administrée par les propres structures d'observation des trois universités ; elle a permis de fournir des premiers résultats consolidés et comparables (cf. supra). Ceux-ci seront en outre rapprochés avec les résultats pédagogiques des examens finaux de la première année de licence, pour identifier un éventuel effet du dispositif sur le risque de décrochage et la réussite en licence⁶.

Ce travail d'identification, de repérage du public auquel l'université a à fournir des services d'accompagnement individualisé constitue une des orientations du Plan de réussite en licence. Il paraît donc tout à fait important que des démarches similaires puissent être mises en place sur

⁴ Bien entendu avec des effets différents et plus ou moins prédictifs de la réussite selon les parcours de licence, Physique Chimie, Sciences de la vie, Sociologie, Economie et gestion.

⁵ L'Université de Lille 3 a totalement dématérialisé son processus d'inscription ; celle-ci est donc uniquement effectuée sur un site internet dédié.

⁶ Ces données de rapprochement feront l'objet d'une note complémentaire au dernier trimestre de l'année 2013.

chaque site universitaire. La réussite de celles-ci, identification, repérage puis suivi individualisé des étudiants « en difficulté », est cependant conditionnée par le développement d'un véritable travail commun des structures en charge du repérage, de l'encadrement pédagogique et de l'aide à l'orientation et à la définition du projet professionnel, différents outils que l'Université a comme mission de structurer.

ii. Caractère transférable du dispositif et changement d'échelle

Représentativité du terrain, des acteurs et du public bénéficiaire

Le terrain de mise en œuvre de l'expérimentation est constitué par l'aire de recrutement des trois universités publiques lilloises. Il s'agit donc des lycéens scolarisés dans la quasi-totalité des lycées publics d'enseignement général et technologique de la grande métropole lilloise. Quelques autres lycées publics ont fait le choix de ne pas répondre à l'invitation des universités. Ils ne présentent aucune caractéristique particulière, qui aurait pu permettre de considérer cette non-participation comme un biais de sélection.

Concernant le volet de lutte contre le décrochage en licence, les universités engagées dans le projet couvrent la totalité des disciplines d'enseignement. Des particularités disciplinaires ont été donc repérées et étudiées concernant ce phénomène de décrochage et/ou de réorientation. L'Université de Lille 2 a par exemple mis en œuvre un système d'accompagnement, dès la fin du premier semestre universitaire, pour les étudiants de PACES en difficulté après la première session d'examens.

Contexte expérimental

L'expérimentation s'est développée dans un contexte général, sans aucune particularité qui puisse limiter ou remettre en cause la reproduction du dispositif sur d'autres territoires.

Le développement et la montée en charge du projet ont juste été contrôlés de manière à ce que certains lycées constituent la population témoin, avant d'entrer réellement dans le dispositif. Cet ajustement a été rendu nécessaire par la décision unanime des équipes dirigeantes des lycées et des représentants des parents d'élèves de ne pas exclure au sein d'un même établissement, certains élèves du dispositif, ceux qui auraient dû constituer la population témoin comme l'avait prévu le projet initial d'évaluation.

Cette décision a certes eu des conséquences sur la mise en œuvre de l'évaluation, puisqu'il a fallu reconstruire une nouvelle stratégie de construction d'une population de référence. En revanche, elle a eu pour conséquence de limiter voire d'annihiler les effets de comportement liés à la participation à un projet expérimental ou liés à la présence de l'évaluation. En effet, tous les lycéens de classe de première et/ou terminale sans exception ont été invités à suivre les actions du dispositif. En ce sens, ils n'ont pas eu conscience de faire partie d'une expérimentation. Cette affirmation est confortée par le fait qu'ils ont été interrogés dans le cadre de l'évaluation sur leur projet d'orientation et sur le processus de construction de ce projet et non pas directement pour émettre un jugement sur les actions du dispositif.

Cette modification de comportement est par contre possible lors de la phase d'interrogation qualitative des acteurs du projet et des bénéficiaires, lycéens et parents. Mais elle n'a pas lieu d'être plus intense ou différente que dans toute autre conduite d'entretien sociologique. Notre métier de chercheur et d'évaluateur nous a appris à prendre du recul par rapport au contenu du discours des interviewés pour tempérer les propos avancés, pour les évaluer dans leur contexte, pour hiérarchiser les informations reçues. Cette analyse sociologique du discours a d'ailleurs permis de pointer certains dysfonctionnements potentiels du projet, qui ont été transmis à l'équipe d'expérimentation. Ce fut le cas de la nécessité d'informer les enseignants concernés et les conseillers d'orientation au préalable à la mise en œuvre de l'expérimentation dans les lycées, afin de contrecarrer les défaillances de transmission de l'information au sein de ceux-ci.

Transférabilité du dispositif

Les résultats montrent qu'il existe un besoin réel de transmettre aux lycéens, futurs étudiants ainsi qu'à leurs parents, une image réactualisée de l'Université, plus proche de la réalité et moins empreinte de représentations anciennes ou erronées. Cette vision renouvelée de l'enseignement universitaire est par ailleurs importante pour informer des lycéens qui doivent commencer à construire dès la classe de première leur projet de formation universitaire et de le concrétiser en terminale au moment de leur inscription dans l'application post-bac.

Ce manque initial d'information, et le besoin de le combler, sont exprimés par la plupart de nos interlocuteurs, proviseurs, enseignants, lycéens et parents. Il n'y a par ailleurs aucune raison que ces constats soient spécifiques à la population lilloise. Autrement dit, cette meilleure connaissance de l'Université, de son organisation, de ses modes de fonctionnement, de ses débouchés... est utile pour chaque lycéen, confronté à son avenir dans l'enseignement supérieur et à son projet professionnel.

Le développement sur d'autres territoires de projets similaires au projet « Demain l'université » est indéniablement utile pour assurer le processus d'orientation à l'issue du lycée.

Mais la mise en œuvre de tels dispositifs est complexe. Premièrement elle nécessite de pouvoir s'appuyer au sein de l'université sur une équipe professionnelle et préparée qui puisse prendre en charge chaque phase du projet : contact avec les lycées, organisation et présence aux actions d'information⁷. Bien entendu l'appui et l'engagement des présidences des universités⁸ sont nécessaires mais ils doivent aussi être renforcés par la participation des structures d'information et d'orientation, véritables parties prenantes des actions. Deuxièmement, il s'agit de ré-insister sur la nécessité de développer des relations entre les universités et les lycées, dans un cadre formel qui prévoit la place et l'intervention de chacun des partenaires. Cet engagement prend la forme d'une convention de mise en œuvre du projet signé entre les universités et les lycées partenaires. Enfin signalons qu'un des garants de la réussite du projet a été le fait que l'offre de services proposés aux lycées émanent conjointement des trois universités publiques lilloises : cette collaboration dans la définition et la mise en œuvre du projet a permis que l'intervention ne soit pas considérée par les bénéficiaires des lycées comme une action de communication venant d'un établissement de

⁷ Notons encore l'importance du recrutement d'une personne chargée des missions de coordination des actions et des calendriers.

⁸ Dans la réalité de la mise en œuvre du projet, les vice-présidents en charge de la réussite en licence se sont mobilisés en prenant les contacts avec les proviseurs, en participant aux tables rondes et rencontres avec les parents.

formation par rapport à la concurrence sur le marché de la formation, mais bien comme une démarche pour compléter l'information en vue de l'orientation, démarche visant à faire connaître et comprendre le fonctionnement du système d'enseignement universitaire, jugé comme si différent de l'enseignement secondaire et à dépasser les préjugés et fausses représentations.

CONCLUSION GENERALE

Il convient d'abord de ré insister sur le fait que ce dispositif répond à un besoin flagrant d'informations que tous nos interlocuteurs ont tenu à souligner. C'est le cas aussi bien des personnes chargés de la mise en œuvre du dispositif dans les universités, des interlocuteurs dans les lycées mais aussi des bénéficiaires, lycéens et leurs parents. L'adhésion prouvée de tous à ce dispositif souligne encore qu'il répond parfaitement à ce besoin d'information.

Certains interlocuteurs soulignent aussi que cet apport indispensable d'information ne vient que combler un manque, vis-à-vis de l'information délivrée par d'autres prestataires de formation supérieure, qui ont l'habitude de venir chercher leur futur public dans les lycées.

On ne peut en effet ignorer que l'enseignement supérieur constitue un véritable marché de la formation, sur lequel il s'agit d'attirer les élèves, futurs étudiants, et surtout « les meilleurs » d'entre eux. Dans cette logique, certains lycées voient l'intérêt de conserver ou d'attirer les élèves pour remplir leurs classes préparatoires aux grandes écoles et leurs sections de techniciens supérieurs. Les IUT, les différentes écoles privées, l'université privée recherchent aussi leur public.

Le dispositif « Demain l'université » réintroduit l'Université comme un acteur important dans ce processus d'orientation et de sélection. Mais il est aussi particulièrement bien accueilli parce qu'il n'est pas considéré comme une démarche promotionnelle pour attirer de futurs étudiants, mais plutôt comme une volonté d'apporter une information objective et de fournir un discours de vérité sur le système universitaire de formation supérieure. Est tout aussi remarqué et jugé comme important le fait que les trois universités soient unies dans une seule voix et tiennent un même discours, qui présente l'Université dans sa globalité sans pour autant passer sous silence ses singularités. Cette voix unique mais plurielle est aussi accueillie comme la volonté de dépasser la simple présentation promotionnelle de son appareil de formation.

Dans tous ces sens, le dispositif joue pleinement son rôle : « *on ne peut plus s'en passer* » comme le déclame le proviseur d'un lycée partenaire lors du comité de pilotage du projet.

Dans l'objectif d'informer le lecteur sur les conditions de réussite de la mise en œuvre d'un tel dispositif et donc aussi sur les conditions de son éventuelle reproduction, il faut en présenter les limites et les fragilités.

Du côté des universités, soulignons que la mise en œuvre et la pérennisation d'un tel dispositif ne sont pas avariés de moyens. L'organisation, le déroulement, le suivi des actions du dispositif nécessitent une professionnalisation des acteurs qui en sont chargés. Les « convaincus » à l'origine de la définition du dispositif expérimental doivent être relayés par une équipe dédiée et préparée, mise en place et soutenue par les instances de direction. Cela suppose donc des moyens, qui doivent se substituer à la prise en charge du FEJ pendant le temps de l'expérimentation.

Sans ces moyens, le risque et donc la tentation d'alléger le dispositif peuvent prendre deux directions : soit diminuer le nombre de bénéficiaires en réduisant d'autant la liste des lycées partenaires, soit abandonner certaines actions, qui pourraient paraître moins centrales, moins stratégiques mais qui ont pourtant fait la preuve de leur pertinence. Les rencontres / débats avec les parents pourraient être supprimées dans cet objectif de réduction des coûts et de limitation de la disponibilité. Elles paraissent pourtant irremplaçables pour combattre les stéréotypes et changer les représentations des parents, qui s'appuient sur leur vécu ancien ou sur les images véhiculées par les

medias. Ils constituent par ailleurs les premières personnes ressource auxquelles s'adressent les lycéens quand il s'agit de bâtir le projet d'orientation.

Du côté des lycées, la déclinaison du dispositif et la mise en œuvre des actions sont subordonnées à la motivation, à l'adhésion et à la volonté d'organisation de l'équipe de direction. Or certaines expériences ont montré quelques limites à ce sujet. Plus encore, la nécessaire information des autres interlocuteurs au sein des lycées, que sont les enseignants et les conseillers d'orientation, n'est pas toujours garantie. Les partenaires des universités, initiateurs du dispositif, sont donc directement tributaires de certains dysfonctionnements internes aux lycées partenaires, comme parfois l'absente ou l'imparfaite circulation d'informations entre équipe dirigeante et équipe pédagogique.

Concernant les actions elles-mêmes, signalons quelques limites qui peuvent en limiter la portée si on n'y prête pas attention.

Les Journées d'immersion dans les universités sont particulièrement importantes pour certains lycéens au sujet desquels le projet d'orientation n'est pas encore suffisamment construit et abouti. Leur vécu de cette journée peut être alors déterminant. Il est donc nécessaire que l'organisation soit la plus aboutie possible pour ne pas aller à l'encontre de l'objectif qui est de présenter l'université dans son fonctionnement habituel. Soulignons d'ailleurs que cette organisation est délicate puisqu'elle concerne et repose sur les équipes de chaque composante disciplinaire, choisie par les lycéens. Ces équipes sont naturellement moins concernées et préparées à la mise en œuvre de l'accueil de lycéens dans des conditions satisfaisantes.

Les tables rondes qui accueillent les élèves de première développent un discours qui n'est pas jugé toujours adapté à certains publics. En effet, certains lycéens de STG, pour lesquels l'université n'est sûrement pas l'orientation la plus naturelle, ont signalé n'être que peu intéressés par la présentation. Ils ont aussi souvent déplorés le fait que les étudiants, anciens lycéens qui relatent leur parcours à l'université ne sont pas issus de bac technologique ; ils ne peuvent donc pas se projeter à travers le récit de ces expériences.

Plus largement, on a aussi pu vérifier que certains élèves de première n'avaient pas eu l'occasion de participer à ces tables rondes. Leurs professeurs ont pu juger qu'elles ne s'adressaient pas à eux et qu'ils risquaient d'y perdre leur temps. Pour ces derniers, l'Université peut être toujours considérée comme une orientation de second rang, la voie d'excellence étant constituée par les classes préparatoires aux grandes écoles. Réside peut-être là la limite principale du dispositif qui ne prévoit aucune mesure pour faire évoluer les mentalités de ces enseignants, qui restent sur une vision négative et obsolète des formations universitaires. Cette question de l'évolution des mentalités de certains enseignants, particulièrement dans les disciplines scientifiques, reste en suspens. Et la correction est délicate à mettre en œuvre, puisque soumise aux tensions éventuelles entre direction et équipe enseignante. Il s'agit d'informer et de concerner chacun des acteurs sans contourner l'étage hiérarchique tout en réussissant à ménager les susceptibilités. Cette question est d'autant plus stratégique que l'enseignant constitue la deuxième personne ressource (après les parents) vers laquelle se tourne le lycéen quand il a besoin de préciser et de construire son projet d'orientation.

Pour conclure, revenons sur les objectifs du dispositif : délivrer un « discours de vérité » sur le fonctionnement de l'université afin de donner l'information permettant de bâtir un projet d'orientation qui soit le plus en adéquation possible avec le projet professionnel du jeune et ses

capacités. Ce discours de vérité ne livre donc pas une vision idyllique de l'Université et ne passe pas sous silence le fait qu'elle reste un lieu de sélection, duquel seront exclus les jeunes les moins préparés. Certes le discours insiste aussi sur les moyens individualisés mis en œuvre pour soutenir les étudiants en difficultés ou les aider à se réorienter dans des voies de formation plus adaptées. Le dispositif prévoit alors les ressources pour repérer ces étudiants et leur proposer ces voies de remédiation. Mais ce discours de vérité a aussi des conséquences, comme soulignent les résultats de nos interrogations : les bénéficiaires du dispositif sont moins souvent indécis quant à leur opinion sur l'université mais ont aussi moins souvent une opinion favorable. L'information a le mérite d'être « sans fard » mais elle peut effrayer certains, notamment ceux qui anticipent un risque d'échec. En d'autres termes, ces risques d'échec se traduisent par des coûts qui peuvent apparaître à certains prohibitifs au regard des bénéfices qu'ils peuvent tirer de leur formation universitaire. Manque alors en parallèle à l'information sur « ces risques », une information tout aussi précise sur les bénéfices futurs qu'un étudiant peut percevoir de sa réussite à l'Université. Il conviendrait donc que le dispositif « Demain l'université » présente les débouchés à l'issue des cursus universitaires de manière précise et contextualisée. Cette information est directement disponible ; les universités se sont dotées des moyens pour la produire !



BIBLIOGRAPHIE

Bernard P.-Y. (2011), *Le décrochage scolaire*, Editions Que sais-je ?, PUF, 125p.

Beaupère N., Chalumeau L., Gury N., Hugree C. (2007), *L'abandon des études supérieures*, Panorama des savoirs, La documentation française, 160p.

Beaupère N., Boudesseul G. (2009), *Sortir sans diplôme de l'Université, Comprendre les parcours d'étudiants « décrocheurs »*, Etudes et recherche, La documentation française, 220p.

Coulon, A. (1997), "*Le Métier d'étudiant : l'entrée dans la vie universitaire*", Paris, Edition PUF, 220p.

Grivillers E. (2010), *Les entrants en première année de Licence Sciences et Technologie – SVTE et Sciences économiques et gestion en 2009/2010 - évaluation de l'apport de l'enquête auprès des entrants*, OFIP, 9p.

I/ Comparaison statistique des différences (détail des tests de significativité des différences)

Tableau 14 : Tests d'indépendance entre les deux groupes selon le sexe

Fréquence Pourcentage Pctage en ligne Pctage en col.	Table de TYPE par SEXE			
	TYPE(TYPE)	SEXE(SEXE)		
		1	2	Total
Test	1592	2192	3784	
	29.91	41.19	71.10	
	42.07	57.93		
	74.18	69.02		
Témoin	554	984	1538	
	10.41	18.49	28.90	
	36.02	63.98		
	25.82	30.98		
Total	2146	3176	5322	
	40.32	59.68	100.00	

Statistiques pour la table de TYPE par SEXE

Statistique	DDL	Valeur	Proba.
Khi-2	1	16.6394	<.0001
Test du rapport de vraisemblance	1	16.7727	<.0001
Khi-2 continuité ajustée	1	16.3889	<.0001
Khi-2 de Mantel-Haenszel	1	16.6363	<.0001
Coefficient Phi		0.0559	
Coefficient de contingence		0.0558	
V de Cramer		0.0559	

Tableau 15 : Tests d'indépendance entre les deux groupes selon l'âge

Fréquence Pourcentage Pctage en ligne Pctage en col.	Table de TYPE par age						
	TYPE(TYPE)	age					Total
		18 ans	19 ans	20 ans	Moins de 18 ans	Plus de 20 ans	
Test	2260	836	304	251	133	3784	
	42.47	15.71	5.71	4.72	2.50	71.10	
	59.73	22.09	8.03	6.63	3.51		
	72.25	68.58	68.01	73.82	70.74		
Témoin	868	383	143	89	55	1538	
	16.31	7.20	2.69	1.67	1.03	28.90	
	56.44	24.90	9.30	5.79	3.58		
	27.75	31.42	31.99	26.18	29.26		
Total	3128	1219	447	340	188	5322	
	58.77	22.90	8.40	6.39	3.53	100.00	

Statistiques pour la table de TYPE par age

Statistique	DDL	Valeur	Proba.
Khi-2	4	9.0981	0.0587
Test du rapport de vraisemblance	4	9.0359	0.0602
Khi-2 de Mantel-Haenszel	1	0.8637	0.3527
Coefficient Phi		0.0413	
Coefficient de contingence		0.0413	
V de Cramer		0.0413	

Tableau 16 : Tests d'indépendance entre les deux groupes selon le type de baccalauréat

Fréquence Pourcentage Pctage en ligne Pctage en col.	Table de TYPE par BAC						
	TYPE(TYPE)	BAC(BAC)					Total
		Autre	ES	L	S	STG	
Test		243	1078	422	1603	438	3784
		4.57	20.26	7.93	30.12	8.23	71.10
		6.42	28.49	11.15	42.36	11.58	
		54.85	77.28	66.46	74.94	61.69	
Témoin		200	317	213	536	272	1538
		3.76	5.96	4.00	10.07	5.11	28.90
		13.00	20.61	13.85	34.85	17.69	
		45.15	22.72	33.54	25.06	38.31	
Total		443	1395	635	2139	710	5322
		8.32	26.21	11.93	40.19	13.34	100.00

Statistiques pour la table de TYPE par BAC

Statistique	DDL	Valeur	Proba.
Khi-2	4	135.4263	<.0001
Test du rapport de vraisemblance	4	130.7596	<.0001
Khi-2 de Mantel-Haenszel	1	0.0249	0.8747
Coefficient Phi		0.1595	
Coefficient de contingence		0.1575	
V de Cramer		0.1595	

Tableau 17 : Tests d'indépendance entre les deux groupes selon la situation du père

Fréquence Pourcentage Pctage en ligne Pctage en col.	Table de TYPE par SIT_PERE							
	TYPE(TYPE)	SIT_PERE(SIT_PERE)						Total
		.	DE	NC	activité	inactif	retraité	
Test	177	179	212	2935	76	205	3784	
	3.33	3.36	3.98	55.15	1.43	3.85	71.10	
	4.68	4.73	5.60	77.56	2.01	5.42		
	71.08	70.20	75.44	71.15	65.52	69.26		
Témoin	72	76	69	1190	40	91	1538	
	1.35	1.43	1.30	22.36	0.75	1.71	28.90	
	4.68	4.94	4.49	77.37	2.60	5.92		
	28.92	29.80	24.56	28.85	34.48	30.74		
Total	249	255	281	4125	116	296	5322	
	4.68	4.79	5.28	77.51	2.18	5.56	100.00	

Statistiques pour la table de TYPE par SIT_PERE

Statistique	DDL	Valeur	Proba.
Khi-2	5	4.9374	0.4236
Test du rapport de vraisemblance	5	4.9558	0.4213
Khi-2 de Mantel-Haenszel	1	0.6382	0.4244
Coefficient Phi		0.0305	
Coefficient de contingence		0.0304	
V de Cramer		0.0305	

Tableau 18 : Tests d'indépendance entre les deux groupes selon la situation de la mère

Fréquence Pourcentage Pctage en ligne Pctage en col.	Table de TYPE par SIT_MERE							
	TYPE(TYPE)	SIT_MERE(SIT_MERE)						Total
		.	DE	NC	activité	inactif	retraité	
Test	92	181	103	2807	504	97	3784	
	1.73	3.40	1.94	52.74	9.47	1.82	71.10	
	2.43	4.78	2.72	74.18	13.32	2.56		
	73.02	69.08	72.03	71.55	70.29	64.24		
Témoin	34	81	40	1116	213	54	1538	
	0.64	1.52	0.75	20.97	4.00	1.01	28.90	
	2.21	5.27	2.60	72.56	13.85	3.51		
	26.98	30.92	27.97	28.45	29.71	35.76		
Total	126	262	143	3923	717	151	5322	
	2.37	4.92	2.69	73.71	13.47	2.84	100.00	

Statistiques pour la table de TYPE par SIT_MERE

Statistique	DDL	Valeur	Proba.
Khi-2	5	4.8812	0.4305
Test du rapport de vraisemblance	5	4.7371	0.4488
Khi-2 de Mantel-Haenszel	1	0.8020	0.3705
Coefficient Phi		0.0303	
Coefficient de contingence		0.0303	
V de Cramer		0.0303	

Tableau 19 : Tests d'indépendance entre les deux groupes selon la moyenne déclarée au premier trimestre

Fréquence Pourcentage Pctage en ligne Pctage en col.	Table de TYPE par MOYENNE						
	TYPE(TYPE)	MOYENNE(MOYENNE)					
		.	10 et 12	12 et 14	14 et 16	8 et 10	Plus de 16
Test	41	1390	805	357	654	537	3784
	0.77	26.12	15.13	6.71	12.29	10.09	71.10
	1.08	36.73	21.27	9.43	17.28	14.19	
	75.93	69.71	70.37	70.97	71.71	75.10	
Témoin	13	604	339	146	258	178	1538
	0.24	11.35	6.37	2.74	4.85	3.34	28.90
	0.85	39.27	22.04	9.49	16.78	11.57	
	24.07	30.29	29.63	29.03	28.29	24.90	
Total	54	1994	1144	503	912	715	5322
	1.01	37.47	21.50	9.45	17.14	13.43	100.00

Statistiques pour la table de TYPE par MOYENNE

Statistique	DDL	Valeur	Proba.
Khi-2	5	8.5390	0.1289
Test du rapport de vraisemblance	5	8.7110	0.1212
Khi-2 de Mantel-Haenszel	1	5.8596	0.0155
Coefficient Phi		0.0401	
Coefficient de contingence		0.0400	
V de Cramer		0.0401	

Tableau 20 : Tests d'indépendance entre les deux groupes selon le fait d'avoir redoubler ou non

Fréquence Pourcentage Pctage en ligne Pctage en col.	Table de TYPE par REDOUBLE						
	TYPE(TYPE)	REDOUBLE(REDOUBLE)					
		.	La Premiè	La Second	La Termin	Non	Plusieurs
Test	67	192	288	313	2795	129	3784
	1.26	3.61	5.41	5.88	52.52	2.42	71.10
	1.77	5.07	7.61	8.27	73.86	3.41	
	68.37	67.37	69.23	74.52	71.14	74.14	
Témoïn	31	93	128	107	1134	45	1538
	0.58	1.75	2.41	2.01	21.31	0.85	28.90
	2.02	6.05	8.32	6.96	73.73	2.93	
	31.63	32.63	30.77	25.48	28.86	25.86	
Total	98	285	416	420	3929	174	5322
	1.84	5.36	7.82	7.89	73.83	3.27	100.00

Statistiques pour la table de TYPE par REDOUBLE

Statistique	DDL	Valeur	Proba.
Khi-2	5	6.1753	0.2895
Test du rapport de vraisemblance	5	6.1928	0.2879
Khi-2 de Mantel-Haenszel	1	2.1824	0.1396
Coefficient Phi		0.0341	
Coefficient de contingence		0.0340	
V de Cramer		0.0341	

II/ Collecte de données réalisée sur l'ensemble de l'évaluation

Volet 1 : en amont de l'enseignement supérieur, orientation active

a. Questionnaires

➤ **Questionnaires sur le projet « Demain l'université »**

Population	Nature	<i>Elèves de Terminale bénéficiaires du dispositif (TESTS) Elèves de Terminale non bénéficiaires du dispositif (TEMOINS)</i>
	Taille	<i>2011 : Test : 1 797 – Témoins : 919 2012 : Test : 2 939 - Témoins : 937</i>
Echantillon	Taille d'échantillon visée	<i>Nous avons recherché l'exhaustivité</i>
	Méthodes mobilisées	<i>Identification des classes tests dans les lycées partenaires et prise de contact avec les lycées témoins (les plus « proches » possible des lycées tests) pour interroger des classes aux caractéristiques comparables entre tests et témoins : - Type de bac préparé (ES, L, S, STG) - Options ou spécialités - Langues vivantes : LV1 – LV2 L'objectif est de s'assurer que les classes test et témoin comparées soient les plus proches possibles Redressement des données par la suite.</i>
Questions traitées par le questionnaire	Objectifs de l'évaluation auxquels répond le questionnaire	<i>Le questionnaire permet d'appréhender l'impact du projet « Demain l'université » sur la construction du projet de formation des lycéens de Terminale</i>
	Questions principales abordées dans le questionnaire	<i>1) Caractéristiques de l'élève (sexe, catégorie socioprofessionnelle, bac, moyenne) 2) Trois premiers vœux d'orientation 3) Connaissance et utilisation de l'orientation active 4) Projet professionnel 5) Aide à l'orientation en lycée et utilité (dont dispositif évalué)</i>
Enquêtes réalisées (à préciser par vague d'enquêtes en cas de panel)	Nombre d'enquêtes réalisées	<i>2011 : Tests : 1 424 - Témoins : 776 2012 : Tests : 2 360 - Témoins : 762</i>
	Taux de réponse	<i>Taux de retour 2011 : Tests : 79% - Témoins : 84% Taux de retour 2012 : Tests : 80% - témoins : 81%</i>
	Taux d'attrition	<i>De par la méthode d'enquête, nous ne sommes pas concernés par le taux d'attrition</i>
	Fonction du passeur	<i>Questionnaire administré dans chaque lycée en classe entière. 20 minutes sont accordées pour la passation.</i>
	Mode et conditions de passation	<i>Le questionnaire est passé en classe entière en présence du professeur principal.</i>

Qui êtes-vous ?

1. Vous êtes : Un homme Une femme
2. Quelle est votre date de naissance : / /
3. Quelle est la situation de votre père ?
- En activité
 - Demandeur d'emploi
 - Retraité
 - Inactif (ne recherche pas d'emploi)
 - Non concerné(e)
4. Si votre père travaille : quel est son métier ?

5. Quelle est la situation de votre mère ?
- En activité
 - Demandeur d'emploi
 - Retraitée
 - Inactive (ne recherche pas d'emploi)
 - Non concerné(e)
6. Si votre mère travaille, quel est son métier ?

7. Avez-vous des frères ou des sœurs dans l'enseignement supérieur ? Oui Non
8. Quel baccalauréat préparez-vous ? STL ST2S STG STI S ES L Bac Pro
 Autre bac, précisez :
9. Avez-vous redoublé une classe au lycée ? Non
 Oui, la seconde Oui, la première Oui, la terminale
10. Au premier trimestre de cette année scolaire, quelle était votre moyenne personnelle ?
- Moins de 8/20
 - Entre 8/20 et 10/20
 - Entre 10/20 et 12/20
 - Entre 12/20 et 14/20
 - Entre 14/20 et 16/20
 - Plus de 16/20

Votre orientation après la terminale

11. Quels sont vos trois premiers vœux d'orientation ? (ex : licence / sociologie / université Lille 1 / Villeneuve d'Ascq)

Vœux	Type de formation	Discipline / spécialité	Nom de l'établissement	Ville
N°1				
N°2				
N°3				

12. Lors de la formulation des vœux post bac, avez-vous déposé un dossier d'orientation active ?
 Oui Non → connaissez-vous ce dispositif ? Oui Non
13. Avez-vous une idée du métier que vous souhaitez exercer ?
 Non
 Oui : quel métier ?
 ↳ Avez-vous une idée des conditions d'exercice de ce métier ? Oui Non

Tournez la page SVP →

L'aide à l'orientation en lycée

14. Au cours de votre passage au lycée, avez-vous participé à des forums d'orientation, d'informations ou des carrefours des métiers ? Oui (a) Non (b)

- a. Si oui, les informations reçues vous ont-elles été utiles dans le choix de votre orientation ? Oui Non
 b. Si non, connaissiez-vous l'existence de tels forums ? Oui Non

15. Avez-vous participé aux journées portes ouvertes de certaines universités ou grandes écoles ? Oui (a) Non (b)

- a. Si oui, cette journée vous a-t-elle semblé utile pour choisir votre orientation ? Oui Non
 b. Si non, connaissiez-vous l'existence des journées portes ouvertes ? Oui Non

16. Concernant votre orientation, avez-vous demandé conseil à ...

	OUI cochez la case	NON cochez la case	Les informations apportées ont-elles eu un impact dans le choix de votre orientation ?		
			OUI	NON	NSP
... un de vos enseignants ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
... vos parents ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
... un/une Conseiller/ère d'Orientation Psychologue ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
... vos frères ou sœurs ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
... vos ami(e)s	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
... une autre personne :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

17. Durant votre année de première, avez-vous assisté à une réunion d'information sur l'orientation animée par les universités Lille 1, Lille 2 et Lille 3 : présentation de l'Université (diaporamas de présentation et témoignages d'anciens élèves du lycée, actuellement étudiants à l'Université) ? Oui (a) Non (b)

- a. Si oui, ces témoignages vous ont-ils semblé utiles pour choisir votre orientation ? Oui Non
 b. Si non, connaissiez-vous l'existence de ces tables rondes ? Oui Non

18. Au sein de votre lycée, vos parents ont-ils participé à une réunion d'information sur l'orientation avec les universités Lille 1, Lille 2 et Lille 3 ? Oui Non Ne sait pas

Si non, saviez-vous que de telles réunions existaient ? Oui Non

19. Avez-vous participé à une journée d'immersion à l'université (accompagnement d'un étudiant au cours d'une journée type) ? Oui (a) Non (b)

- a. Si oui, cette journée vous a-t-elle semblé utile pour choisir votre orientation ? Oui Non
 b. Si non, connaissiez-vous l'existence de cette journée ? Oui Non

20. Durant votre année de première, avez-vous présenté vos TPE à l'Université ? Oui (a) Non (b)

- a. Si oui, cette présentation vous a-t-elle semblé utile pour choisir votre orientation ? Oui Non
 b. Si non, saviez-vous que certains étudiants présentaient leurs TPE à l'Université ? Oui Non

21. Durant votre année de première ou de terminale, avez-vous été accueilli à l'Université dans le cadre des « Journées découvertes » (demi-journée permettant la découverte en groupe de l'université Lille 1) ? Oui (a) Non (b)

- a. Si oui, cette journée vous a-t-elle semblé utile pour choisir votre orientation ? Oui Non
 b. Si non, connaissiez-vous l'existence des journées découvertes ? Oui Non

22. Quelle est votre opinion sur les formations universitaires ?

- Très favorable Plutôt favorable Plutôt défavorable Très défavorable Sans opinion

Merci de votre participation !

b. Entretiens individuels

➤ *Entretiens avec les acteurs universités*

Population	Nature	<i>Porteur de projet université, responsable des actions et intervenants</i>
	Taille	<i>5 personnes</i>
Echantillonnage	Taille d'échantillon visée	<i>Nous avons recherché l'exhaustivité.</i>
	Méthodes mobilisées	<i>Nous avons souhaité connaître l'avis de chacun sur l'évolution du projet « Demain l'université ».</i>
Questions traitées par les entretiens	Objectifs de l'évaluation auxquels répondent les entretiens	<i>- connaître la mise en place et le déroulement des actions dans les lycées - faire un point sur la prise de contact et les relations entre porteurs de projet université et porteurs de projet lycée</i>
	Questions principales abordées lors des entretiens	<i>Quels sont les nouveaux lycées participant au projet ? Quelles actions existaient avant le projet ? Quelles étaient les relations entre lycée (nom des lycées) et université ? Comment se passent les relations avec les porteurs de projet lycée ? Quels sont les freins, les effets de levier ?</i>
Entretiens réalisés (à préciser par vague d'entretiens en cas de panel)	Nature de l'entretien	<i>Entretien semi directif</i>
	Nombre	<i>2 en 2009, 5 en 2010, 6 en 2011, 5 en 2012</i>
	Taux de réponse	<i>L'ensemble des acteurs ont accepté de réaliser un entretien. Les porteurs de projet sont très impliqués dans le bon déroulement de l'évaluation. Nous n'avons revu que deux porteurs de projet pour l'année 2012 sur les trois.</i>
	Fonction du passateur	<i>Les entretiens ont été réalisés par l'évaluateur</i>
	Mode et lieu de passation	<i>Pour 2009 à 2011 : entretiens en face à face. Pour 2012, 4 entretiens ont été réalisés en face à face et 1 par téléphone (problème de concordance des emplois du temps)</i>

Grille d'entretien auprès des personnes impliquées au sein du projet « *Demain l'université* »

Q1- L'arrivée du projet « Demain l'université »

Comment le projet « Demain l'université » a-t-il débuté dans votre lycée ?

- comment s'est déroulée la prise de contact avec les universités ?
- aviez-vous déjà entendu parler de ce dispositif avant ?
- que pensiez-vous de ce projet lorsqu'il vous a été présenté ?

Comment les personnes de votre lycée ont-elles accueilli les différents dispositifs ?

- comment avez-vous présenté ces dispositifs aux enseignants et au personnel du lycée ?
- comment avez-vous présenté ces dispositifs au conseil d'administration ?
- quelles réactions du CPO ?
- quelles ont-été les réactions du corps enseignant ?

Qui est chargé de l'organisation du projet « Demain l'université » dans votre lycée ?

- comment les organisateurs ont-ils émergés ?
- ont-ils été désignés ?
- si oui, par qui ?
- se sont-ils portés volontaires ?
- si oui, pourquoi ? Quand ?

Selon vous, quel était l'intérêt de l'existence d'un tel projet dans votre lycée ?

- existence de projets similaires dans d'autres lycées
- quels dispositifs d'aide à l'orientation qui étaient déjà en place au lycée ?
- quel intérêt à ces trois dispositifs ?

Q2- La mise en place des dispositifs du projet « Demain l'université »

Dans quelles conditions les dispositifs ont-ils été mis en place ?

- selon quelle temporalité ? (retard, précipitation, bien préparé ?)
- comment s'intègrent-ils dans le projet d'établissement ?

Pensez-vous avoir été bien informé de la tenue des différents dispositifs ?

- temporalité
- contact avec les universités, identification des contacts
- organisation

Comment les lycéens ont-ils été informés de la tenue des différents dispositifs ?

- quels sont les moyens mis en place pour la communication (affiche, prospectus, documentation ...)
- place des conseillers d'orientation, des CDI, des profs ?

Les lycéens vous ont-ils semblés intéressés par les dispositifs ?

- nombre d'étudiants dans les journées d'immersion
- intervention lors des témoignages d'anciens lycéens

D'après vous, que pensent les lycéens de l'université ?

- comparaison aux prépas
- représentations

Quels retours avez-vous eu des parents ?

- quelles questions principales ?
- quelles demandes ?

Et vous, que pensez-vous des différents dispositifs ?

- quels en sont les points positifs ?
- quels en sont les points négatifs ?

Q3- L'impact du projet « Demain l'université »

Selon vous, les relations entre votre lycée et l'université se sont-elles améliorées ?

- quels contacts ? Quelles relations ? À quelle fréquence ? (avant l'entrée dans le projet « demain l'université » et maintenant)
- quel est votre sentiment vis – vis de ces relations ?

Quelle vision avez-vous de l'université en général ?

- votre vision a-t-elle changée depuis ce partenariat ?

D'autres dispositifs d'aide à l'orientation se sont-ils développés depuis l'entrée dans ce projet ?

- quels nouveaux dispositifs d'aide à l'orientation ?
- les contacts avec les universités sont-ils facilités ?

Selon vous, quelles sont les limites du projet « demain l'université » ?

- temps
- moyens

Q4- Evaluation des dispositifs d'aide à l'orientation

Avez-vous mis en place un système d'évaluation des dispositifs d'aide à l'orientation (un suivi des lycéens) ?

- quelles modalités ?
- quand et perpétuation de l'évaluation ?
- quels sont les acteurs de l'évaluation ?
- avez-vous des résultats à communiquer ?

Selon vous, quels sont les besoins des lycéens en matière d'orientation ?

- de quels éléments ont-ils besoin ?
- quels sont les obstacles d'une bonne orientation ?
- comment pourraient-ils s'orienter plus facilement ?

➤ **Entretiens avec les acteurs Lycées**

Population	Nature	<i>Equipe administrative et pédagogique : proviseur ou proviseur adjoint, enseignants ou CPE et COP</i>
	Taille	<i>13 proviseurs et 13 proviseurs adjoints / 130 enseignants minimum et 13 CPE /13 COP minimum</i>
Echantillonnage	Taille d'échantillon visée	<i>Nous avons cherché à interroger une personne de chaque groupe dans l'établissement</i>
	Méthodes mobilisées	<i>Nous avons rencontré le porteur administratif du projet (proviseur ou proviseur adjoint), l'enseignant ou le CPE s'impliquant dans le dispositif et chaque COP.</i>
	Critères d'échantillonnage	<i>Pour choisir les enseignants interviewés, le critère était l'implication dans le projet.</i>
Questions traitées par les entretiens	Objectifs de l'évaluation auxquels répondent les entretiens	<ul style="list-style-type: none"> - connaître le contexte dans lequel le projet est entré dans l'établissement - faire un point sur la mise en place des différentes actions liées au projet ou non - avoir un avis subjectif sur l'impact du projet - identifier les moyens mis en place dans le lycée pour suivre les élèves après le bac - Faire le point sur les évolutions, d'une année à l'autre
	Questions principales abordées lors des entretiens	<p><i>Comment avez-vous pris connaissance du projet « Demain l'Université ? »</i></p> <p><i>Selon vous, comment les acteurs de votre lycée ont-ils accueilli les différents dispositifs ?</i></p> <p><i>Qui est chargé de l'organisation du projet « Demain l'université » dans votre lycée ?</i></p> <p><i>Selon vous, quel était l'intérêt de l'existence d'un tel projet dans votre lycée ?</i></p> <p><i>Cette année, dans quelles conditions les dispositifs ont-ils été mis en place ?</i></p> <p><i>Comment définiriez-vous votre niveau d'information quant à la tenue des différents dispositifs ?</i></p> <p><i>Comment les différents acteurs du lycée sont-ils informés de la tenue des différents dispositifs ?</i></p> <p><i>Sentiment d'intérêt du dispositif par les différents acteurs</i></p> <p><i>Selon vous, quel a été l'impact du projet sur les relations lycée – université ?</i></p> <p><i>Selon vous, quels sont les limites ou les axes de développement du projet ?</i></p> <p><i>Avez-vous mis en place un système de suivi des lycéens après le bac ?</i></p>

Entretiens réalisés (à préciser par vague d'entretiens en cas de panel)	Nature de l'entretien	<i>Entretien semi directif</i>
	Nombre	<i>En 2009 – 2010 : 10 Adjoint ou Cop. En 2010 - 2011 : 6 proviseurs ou proviseurs adjoints / 6 enseignants / 7 COP En 2011 - 2012 : 12 proviseurs ou proviseurs adjoints / 2 enseignants et 1 CPE / 2 COP</i>
	Taux de réponse	<i>La majorité des acteurs sollicités ont accepté de répondre à l'entretien. Absence de réponse pour certaines personnes sollicitées par mail, seul moyen de contact obtenu (notamment les enseignants ou COP).</i>
	Fonction du passateur	<i>Les entretiens ont été réalisés par l'évaluateur</i>
	Mode et lieu de passation	<i>Entretiens en face à face</i>

➤ **Entretiens avec le public bénéficiaire des actions (parents et élèves)**

Population	Nature	<i>Elèves de terminale et parents d'élèves</i>
	Taille	<i>2010 – 2011 : environ 1 800 élèves de terminale et environ 900 familles 2011 – 2012 : Environ 2 300 élèves de terminale et environ 1 000 parents</i>
Echantillonnage	Taille d'échantillon visée	<i>Nous souhaitons interviewer au moins un parent d'élève et un élève par lycée partenaire</i>
	Méthodes mobilisées	<i>Nous avons procédé de plusieurs façons : - Parents ou élèves désignés par le principal ou principal adjoint - Parents ou élèves interviewés à la suite d'une action - Prise de contact avec les associations de Parents d'élèves</i>
	Critères d'échantillonnage	<i>Nous avons varié les méthodes pour nous assurer de ne pas avoir que les « bons élèves » ou les parents fortement impliqués</i>
Questions traitées par les entretiens	Objectifs de l'évaluation auxquels répondent les entretiens	<i>- connaître le contexte dans lequel le projet a été présenté - avoir un avis subjectif sur l'impact du projet - faire un bilan des avantages, inconvénients et amélioration du dispositif</i>
	Questions principales abordées lors des entretiens	<i>- L'enfant, son projet d'orientation et de formation - L'information sur les différents dispositifs - Les dispositifs d'aide à l'orientation - Le rôle des parents dans l'orientation des enfants - Le bilan des actions du projet « Demain l'université » - Les représentations sur l'Université</i>
Entretiens réalisés (à préciser par vague d'entretiens en cas de panel)	Nature de l'entretien	<i>Entretiens semi-directifs et entretiens informels</i>
	Nombre	<i>En 2010 - 2011 : 10 élèves et 8 parents En 2011 - 2012 : 12 élèves et 12 parents</i>
	Taux de réponse	<i>Il est assez difficile d'obtenir une réponse de la part des parents, il en est de même pour les élèves qui ne souhaitent généralement pas donner de leur temps en dehors de leurs heures de cours</i>
	Fonction du passateur	<i>Les entretiens ont été réalisés par l'évaluateur</i>
	Mode et lieu de passation	<i>Les entretiens ont eu lieu en face à face. Soit au sein du lycée, soit au domicile de l'élève ou du parent. Un entretien a été réalisé dans nos locaux. Quelques entretiens ont été réalisés de manière plus informelle, notamment en 2012, à la suite des actions menées dans le cadre du projet.</i>

Grille d'entretien auprès des parents d'élèves : « *Demain l'université* »

Q1- Votre enfant

Pour commencer, pouvez-vous me parler de votre enfant ?

- âge
- lieu de vie
- filière du bac
- Orientation choisie après le bac
- Niveau de diplôme visé
- A-t-il une idée de l'emploi/métier qu'il veut exercer ?
Si oui lequel/lesquels ?

Q2- Les dispositifs d'aide à l'orientation

Pensez-vous être correctement informé des dispositifs d'aide à l'orientation dont votre enfant puisse bénéficier ?

- par quels médias de communication ?

Selon vous, de quels dispositifs d'aide à l'orientation votre enfant bénéficie-t-il ?

- COP
- Journée découverte
- Journée immersion
- Forum d'orientation du lycée
- Carrefour des carrières
- CDI
- Professeur principal
- Tables rondes
- Dossier d'orientation active
- Présentation des meilleurs TPE de classe de première

Quel rôle jouez-vous dans l'orientation de votre enfant ? Vous-même, votre conjoint ?

- Quels conseils donner ?
- Quelles recherches ?
- Quelles sont vos besoins en termes d'informations ?

Votre enfant a-t-il participé à une table ronde avec des étudiants de l'université lorsqu'il était en classe de première ?

- Quel retour vous en a-t-il fait ?

Avez-vous participé à la rencontre / débat avec les universités ?

- Qu'est-ce que vous en avez pensé ?
- Aviez-vous cette image de l'université ?
- Organisation / information

Votre enfant a-t-il participé à la journée d'immersion ?

- Comment s'est-elle déroulée ?
- Quels sont les points positifs ? Négatifs ?
- Quelle filière choisie ?
- Organisation / information

Q3- Les représentations de l'université ?

Que pensez-vous de l'université ?

- cerner les représentations
- faire la comparaison avec les classes de prépas et les grandes écoles
- votre représentation a-t-elle changée depuis l'arrivée des dispositifs ?

Q4- L'impact du projet « Demain l'université »

Pensez-vous être assez informé sur les possibilités qu'à votre enfant après le baccalauréat ?

- quels manques ?
- quels besoins ?
- quels sont les obstacles d'une bonne orientation ?
- avez-vous des idées pour vous orienter plus facilement ?

Grille d'entretien auprès des lycéens : « *Demain l'université* »

Q1- Qui sont les lycéens ?

Pour commencer, pouvez-vous vous présenter brièvement ? Vous indiquerez également ce que vous souhaitez faire l'année prochaine et le métier que vous aimeriez faire si vous en avez une idée.

- nom, prénom
- âge
- lieu de vie
- filière
- Orientation choisie après le bac
- Niveau de diplôme visé
- Avez-vous une idée de l'emploi/métier que vous voulez exercer ?
Si oui lequel/lesquels ?

Q2- Les dispositifs d'aide à l'orientation ?

Comment avez-vous élaboré votre projet professionnel ? Savez-vous comment y parvenir ?

- Quelle formation nécessaire au projet professionnel ?
- Pourquoi ce métier ?

Selon vous, de quels dispositifs bénéficiez-vous pour vous aider dans votre orientation ?

- laisser les lycéens discuter entre eux et lister les dispositifs d'aide à l'orientation
 - COP
 - Journée découverte
 - Journée immersion
 - Forum d'orientation du lycée
 - Carrefour des carrières
 - CDI
 - Professeur principal
 - Tables rondes
 - Dossier d'orientation active
 - Présentation des meilleurs TPE de classe de première

- revenir sur les dispositifs les uns après les autres et leur demander leur avis ou leurs expériences

Avez-vous participé à une table ronde avec des étudiants de l'université lorsque vous étiez en classe de première ?

- Comment vous a-t-on présenté l'université ?
- Qu'est ce que vous reprenez de cette table ronde ?
- Est-ce que ça vous a donné envie d'aller à l'université ?

Vos parents ont-ils participé à la rencontre / débat avec les universités ?

- Qu'est-ce qu'ils en ont pensé ?
- Les avez-vous accompagnés ?

Avez-vous participé à la journée d'immersion ?

- Comment s'est-elle déroulée ?
- Quels sont les points positifs ? Négatifs ?
- Quelle filière choisie ?

A l'heure d'aujourd'hui, que pensez-vous de l'université en général ?

- Quelle était la représentation avant ?

Ces dispositifs étaient-ils bien organisés ?

- selon quelle temporalité ?
- Avez-vous le sentiment d'être bien informé ?
- *organisation*

Q3- L'impact du projet « Demain l'université »

Pensez-vous être assez informé sur les possibilités après le baccalauréat ?

- quels manques ?
- quels besoins ?
- quels sont les obstacles d'une bonne orientation ?
- avez-vous des idées pour vous orienter plus facilement ?

c. Autres outils



RENCONTRE PARENTS / UNIVERSITÉS

Votre avis nous intéresse ! Merci de bien vouloir compléter ces informations.

Votre avis sur cette rencontre

- Les renseignements reçus sur l'orientation lors de cette présentation vous ont semblé :
 très utiles utiles peu utiles inutiles
- Comment avez-vous été prévenu(e) de la tenue de cette rencontre ?
 par le biais d'une affiche par un courrier / mot d'information par mon enfant par un autre parent
 autre :
- Lors de cette rencontre, qu'est-ce qui vous a le plus intéressé (plusieurs réponses possibles) :
 la présentation générale de l'Université le temps accordé au débat
 la présentation d'une université en particulier autre :
- Ce qui vous a le moins intéressé (plusieurs réponses possibles) :
 la présentation générale de l'Université le temps accordé au débat
 la présentation d'une université en particulier autre :
- L'Université telle qu'elle vous a été décrite lors de cette rencontre correspond-t-elle à ce que vous pensiez ?
 Oui En partie seulement Non Ne sait pas
- Après l'obtention de son baccalauréat, votre enfant envisage-t-il de s'inscrire à l'université ?
 Oui → à Lille 1 à Lille 2 à Lille 3 dans une autre université ne sait pas
 Non
 Ne sait pas encore
- Quelle(s) suggestion(s) souhaitez-vous apporter pour améliorer cette rencontre ?

Votre enfant et vous

8. Votre enfant est : Un garçon Une fille
9. Votre enfant est en : Seconde Première Terminale
10. Quel baccalauréat prépare-t-il ? ES L S STI STG STL ST2S Bac Pro
11. Qui a assisté à cette rencontre : Le père La mère Les deux parents

	En activité	12. Situation		13. Si « en activité » ou « retraité » : quelle est/ était votre profession ?					
		Demandeur d'emploi	Autre (inactifs, retraités, ...)	Agriculteur	Artisan, commerçant ou chef d'entreprise	Cadre	Profession intermédiaire	Employé	Ouvrier
Père de l'enfant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mère de l'enfant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Merci de votre participation !



LES TABLES RONDES

Votre avis nous intéresse ! Merci de bien vouloir compléter ces informations.

Qui êtes-vous ?

1. Vous êtes : Un homme Une femme
2. Quelle est votre date de naissance : / /
3. Quel baccalauréat préparez-vous ? ES L S STG STI STL ST2S Bac Pro
4. Après l'obtention de votre baccalauréat, vous envisagez de vous inscrire à l'université ?
 Oui → à Lille 1 à Lille 2 à Lille 3 dans une autre université ne sait pas
 Non
 Ne sait pas encore

Votre avis sur cette présentation

5. Selon vous, en vue de votre orientation, cette présentation est : très utile utile peu utile inutile
6. Cochez les informations pour lesquelles vous êtes d'accord :
 la présentation de l'Université est claire
 les représentants des trois universités parlent de l'Université en général et pas d'une formation en particulier
 les étudiants témoins sont d'anciens élèves de votre lycée
 les étudiants témoins des trois universités parlent de l'Université en général et pas d'une formation en particulier
7. Ce qui vous a le plus intéressé (plusieurs réponses possibles) :
 la présentation générale de l'Université le témoignage des étudiants
 la présentation d'une université en particulier autre :
8. Ce qui vous a le moins intéressé (plusieurs réponses possibles) :
 la présentation générale de l'Université le témoignage des étudiants
 la présentation d'une université en particulier autre :
9. L'Université telle qu'elle vous a été décrite lors de cette table ronde correspond-elle à ce que vous pensiez ?
 Oui En partie seulement Non Ne sait pas
10. Quelle(s) suggestion(s) souhaitez-vous apporter pour améliorer cette présentation ?
.....
.....
.....

Merci de votre participation !

Volet 2 : lutte contre décrochage universitaire

a. Questionnaires

➤ **Questionnaires à destination des néo-bacheliers**

Population	Nature	<p><i>En 2010 : Les néo-bacheliers 2010 inscrits à l'Université de Lille 1 et ceux des filières psychologie et anglais de Lille 3</i></p> <p><i>En 2011 : Les néo-bacheliers 2011 inscrits à l'Université de Lille 1 et Lille 3</i></p> <p><i>En 2012 : Les néo-bacheliers 2011 inscrits à l'Université de Lille 1, Lille 3 et Lille2</i></p>
	Taille	<p><i>Environ 1 200 néo-bacheliers chaque année pour Lille 1</i></p> <p><i>Environ 3200 néo-bacheliers pour Lille 3 dont 750 pour les filières anglais et psychologie)</i></p>
Echantillonnage	Taille d'échantillon visée	<p><i>Nous avons recherché l'exhaustivité</i></p>
	Méthodes mobilisées	<p><i>En septembre 2009 pour l'année universitaire 2009 – 2010 : enquête pour les filières économie et biologie de Lille 1. Donnée non exploitable (voir le compte rendu en date du 30 juin 2010). Par ailleurs ce travail a été réalisé après le dépôt su projet au FEJ mais avant la validation du projet par le FEJ (31 décembre 2009).</i></p> <p><i>En septembre 2010 pour l'année universitaire 2010 - 2011 : enquête papier à Lille 1 pour l'ensemble des néo-bacheliers + enquête psychologie et anglais de Lille 3 pour les néo-bacheliers.</i></p> <p><i>En septembre 2011 pour l'année universitaire 2011 - 2012 : enquête papier à Lille 1 et en ligne à Lille 3 pour l'ensemble des néo-bacheliers</i></p> <p><i>En Octobre 2012 pour l'année universitaire 2012 – 2013 : Enquête en ligne à Lille 1, Lille 2 et Lille 3 pour l'ensemble néo-bacheliers</i></p>
Questions traitées par le questionnaire	Objectifs de l'évaluation auxquels répond le questionnaire	<p><i>Le questionnaire vise</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - à repérer les élèves ayant pu bénéficier au sein de leur lycée d'actions mises en place dans le cadre du projet d'expérimentation et de préciser l'impact de ces actions sur la précision de son projet professionnel, sur son orientation, sur son inscription à l'Université. - à préciser les variables qui influencent la survenue d'un décrochage par croisement des variables personnelles (sexe, âge, parcours de formation antérieur), des variables caractérisant leur trajectoire d'orientation (moyens utilisés, projet professionnel...) et enfin des résultats obtenus en fin de premier semestre. <p><i>On peut ainsi</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - définir le profil des élèves qui connaissent un échec

		<ul style="list-style-type: none"> - en déduire les variables qui peuvent favoriser un décrochage « scolaire ». - préciser les contours d'une population à risque <p><i>L'expérimentateur est alors en mesure de mettre en place des mesures ad hoc particulièrement en direction des publics fragiles pour prévenir le décrochage</i></p>
	<p>Questions principales abordées dans le questionnaire</p>	<p><i>Thème abordés :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Origine scolaire (série de bac, mention, Lycée de terminale) - Université et Licence d'inscription - Niveau d'information sur l'orientation en générale (moyens d'information, qualité.) - Participation à des actions et manifestations d'aide à l'orientation de l'Université d'inscription (Lille 1, 2, 3) : types d'action (notamment en détaillant celles liées au projet) - Impact du suivi de chacune des actions sur l'orientation, sur la définition du projet professionnel, sur l'inscription à l'Université, sur l'inscription dans l'université où le jeune est inscrit, sur l'inscription dans la formation où le jeune est inscrit. - rapport entre l'inscription et les vœux d'inscription formulés sur APB et notamment le premier vœu - l'existence d'une demande d'information et le dépôt d'un dossier pour une orientation active - motivation pour l'inscription (en rapport avec un projet professionnel, avec niveau d'étude visé, avec un concours, versus le hasard, l'incertitude...) - parcours visé dans l'université d'inscription, à l'Université, ailleurs
Enquêtes réalisées (à préciser par vague d'enquêtes en cas de panel)	Nombre d'enquêtes réalisées	<p><i>Juillet Septembre 2010 : 750 à Lille 1 et 250 pour Lille 3 anglais et 550 pour Lille 3 psychologie</i></p> <p><i>Juillet- Septembre 2011 : 846 pour Lille 1 et 1920 pour Lille 3 (ensemble des inscrits)</i></p> <p><i>Septembre 2012 en cours.</i></p>
	Taux de réponse	<p><i>Pour la campagne 2010 : 100% Lille 3 et 63% pour Lille 1</i></p> <p><i>Pour la campagne de 2011 : 72% pour Lille 1 et 60% pour Lille 2</i></p> <p><i>En attente pour 2012</i></p>
	Taux d'attrition	<i>Pas d'attrition.</i>
	Fonction du passateur	<i>Réalisation du questionnaire, implantation sur un site numérique dédié, gestion des relances par l'équipe de l'évaluation en partenariat avec les observatoires de chacune des Universités.</i>

	<p>Mode et conditions de passation</p>	<p><i>Pour les enquêtes réalisées en 2010 à Lille 1 : Le questionnaire papier est distribué aux néo-bacheliers lors de la chaîne d'inscription en même temps que les documents administratifs à Lille 1.</i></p> <p><i>Pour Lille 3 enquête papier au sein des différentes filières concernées passées par nos soins pour 2010 et enquête numérique sur site pour 2011 auprès de l'ensemble des inscrits.</i></p> <p><i>Pour l'enquête réalisée en 2012 : Questionnaire rempli par internet sur un site dédié. Tous les néo-bacheliers inscrits entre juillet et octobre 2012 sont recontacté par un mail qui les invite à remplir un questionnaire. Collecte propre à chaque université, l'évaluateur recevant 3 bases de données qu'il traite.</i></p> <p><i>Méthode : Pour chaque de ces interrogation, les données issues de ce questionnaire spécifique sont</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>- croisées une première fois avec les données administratives issues du dossier d'inscription. Après anonymisation il y a traitement pour définir le profil type personnel et le profil type en termes d'orientation.</i> <i>- un second croisement intervient avec les notes obtenues par chaque élève en fin de premier semestre et avec leur situation (admis, ajourné, non admis).</i>
--	--	--

Néobacheliers 2012

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous venez d'obtenir le baccalauréat et vous vous êtes inscrit-e en 1ère année de Licence à l'université Lille 3 alors merci de bien vouloir répondre à cette enquête qui doit nous permettre de mieux vous connaître et de comprendre comment se sont effectués vos choix d'orientation post-baccalauréat et quels sont vos projets.

Cette enquête est menée conjointement par les 3 universités publiques (Lille 1, Lille 2, Lille 3) en collaboration avec le Cereq de Lille chargé d'exploiter anonymement l'ensemble des réponses.

Conformément à la loi "informatique et libertés", vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux données qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au Correspondant Informatique et Libertés de Lille 3

Le nombre de questions est indicatif et vous n'aurez sans doute pas à répondre à la totalité.

Il ya 46 questions dans ce questionnaire

Identification

1 Vous êtes :

Veuillez sélectionner **une seule** des propositions suivantes :

- Une femme
 Un homme

2 Quel est votre âge ?

Veuillez écrire votre réponse ici :

Parcours scolaire antérieur

3 Vous venez bien d'obtenir votre baccalauréat (session 2012) ? *

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

4

Si vous ne venez pas d'obtenir votre baccalauréat à la session 2012, vous n'êtes pas concerné-e par l'enquête.

merci !

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

* La réponse était 'Non' à la question '3 [q4]' (Vous venez bien d'obtenir votre baccalauréat (session 2012) ?)

5 Avez-vous obtenu le baccalauréat à l'oral de rattrapage ?

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

6 Quel baccalauréat avez-vous obtenu ?

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Littéraire
- Economique et social
- Scientifique
- Technologique
- Professionnel
- Equivalence étrangère

7 Quelle mention avez-vous obtenue ?

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Très bien
- Bien
- Assez bien
- Passable
- Sans mention

Votre inscription à Lille 3

8 Dans quelle licence vous êtes-vous inscrit-e à Lille 3 ? *

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Allemand
- Anglais
- Arts plastiques
- Arts de la scène
- Arabe
- Chinois
- Culture et média
- Economie et Management des Organisations
- Economie quantitative et Econométrie
- Espagnol
- Etudes cinématographiques
- Hébreu
- Italien
- Japonais
- Histoire
- Histoire de l'art et archéologie
- Humanités et Sciences de l'Information
- Langues Etrangères Appliquées (LEA)
- Langues scandinaves
- Lettres modernes
- Lettres et mathématiques
- Lettres classiques
- Mathématiques et informatique appliquées aux SHS
- Musique et danse
- Néerlandais
- Polonais
- Portugais
- Philosophie
- Philo-sociologie
- Psychologie
- Russe
- Sciences économiques et gestion d'entreprises
- Sociologie, histoire et développement social
- Autre

Aide à l'orientation

9 Avez-vous participé dans votre lycée ou ailleurs à des forums d'orientation, des carrefours métiers/carières ?

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
 Non

10 Avez-vous participé au sein de votre lycée à des sessions d'information et d'aide à l'orientation proposées par des personnels et des étudiants des trois universités lilloises ?

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
 Non

exemple : témoignages d'étudiants anciens du lycée, tables rondes...

11 Diriez-vous que ces sessions d'information ont été déterminantes :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

° La réponse était 'Oui' à la question '10 [q10]' (Avez-vous participé au sein de votre lycée à des sessions d'information et d'aide à l'orientation proposées par des personnels et des étudiants des trois universités lilloises ?)

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Oui	Non	Ne sais pas
Pour votre inscription dans cette licence	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Dans le choix de l'université	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Dans la définition de votre projet d'études	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Dans la définition de votre projet professionnel	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

12 Avez-vous participé à des journées "d'immersion" ou "de découverte" à Lille 3 ?

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
 Non
 Je ne sais pas ce que c'est !

13 Diriez-vous que ces journées "d'immersion" ou "de découverte" ont été déterminantes :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

* La réponse était 'Oui' à la question '12 [q11]' (Avez-vous participé à des journées "d'immersion" ou "de découverte" à Lille 3 ?)

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Oui	Non	Ne sais pas
Pour votre inscription dans cette licence	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Dans le choix de l'université	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Dans la définition de votre projet d'études	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Dans la définition de votre projet professionnel	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

14 Avez-vous participé aux Journées Portes Ouvertes des universités qui se sont déroulées le 28 janvier 2012 ?

Choisissez toutes les réponses qui conviennent :

- Oui à Lille 1
- Oui à Lille 2
- Oui à Lille 3
- Oui dans une autre université
- Non

15 Diriez-vous que les informations obtenues lors de cette journée ont été déterminantes :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

* La réponse était 'Oui à Lille 3' ou 'Oui à Lille 1' ou 'Oui à Lille 2' à la question '14 [q12]' (Avez-vous participé aux Journées Portes Ouvertes des universités qui se sont déroulées le 28 janvier 2012 ?)

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Oui	Non	Ne sais pas
Dans le choix de vous inscrire à Lille 1	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Dans le choix de vous inscrire à Lille 2	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Dans le choix de vous inscrire à Lille 3	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Dans le choix de vos études (filiale de formation, etc.)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Admission Post-Bac et Orientation Active

16 Quand avez-vous formulé votre vœu de formation à Lille 3 dans la procédure Admission Post-Bac ?

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Entre le 20 janvier 2012 et le 20 mars 2012
- Dans le cadre de la procédure complémentaire, après le 22 juin 2012
- Je n'ai pas suivi la procédure APB

17 Au total, combien de vœux avez-vous formulés dans APB ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

° La réponse n'était PAS 'Je n'ai pas suivi la procédure APB' à la question '16 [q13]' (Quand avez-vous formulé votre vœu de formation à Lille 3 dans la procédure Admission Post-Bac ?)

Veillez écrire votre réponse ici :

18 L'inscription que vous venez de prendre à Lille 3 correspond-elle à votre 1er vœu ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

° La réponse n'était PAS 'Je n'ai pas suivi la procédure APB' à la question '16 [q13]' (Quand avez-vous formulé votre vœu de formation à Lille 3 dans la procédure Admission Post-Bac ?)

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

19 Si non, quelle était la position de votre choix d'inscription à Lille 3 ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

° La réponse n'était PAS 'Je n'ai pas suivi la procédure APB' à la question '16 [q13]' (Quand avez-vous formulé votre vœu de formation à Lille 3 dans la procédure Admission Post-Bac ?) et La réponse était 'Non' à la question '18 [q15]' (L'inscription que vous venez de prendre à Lille 3 correspond-elle à votre 1er vœu ?)

Veillez écrire votre réponse ici :

20 Quel était votre 1er vœu d'orientation si ce n'était pas la licence dans laquelle vous venez de vous inscrire à Lille 3 :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

° La réponse n'était PAS 'Je n'ai pas suivi la procédure APB' à la question '16 [q13]' (Quand avez-vous formulé votre vœu de formation à Lille 3 dans la procédure Admission Post-Bac ?) et La réponse était 'Non' à la question '18 [q15]' (L'inscription que vous venez de prendre à Lille 3 correspond-elle à votre 1er vœu ?)

Veillez écrire votre réponse ici :

21 Sur APB, lors de la formulation de votre vœu à Lille 3, avez-vous participé au dispositif d'orientation active en demandant un conseil d'orientation ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

° La réponse n'était PAS 'Je n'ai pas suivi la procédure APB' à la question '16 [q13]' (Quand avez-vous formulé votre vœu de formation à Lille 3 dans la procédure Admission Post-Bac ?)

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
 Non

22 Quel avis avez-vous reçu de Lille 3 ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

° La réponse n'était PAS 'Je n'ai pas suivi la procédure APB' à la question '16 [q13]' (Quand avez-vous formulé votre vœu de formation à Lille 3 dans la procédure Admission Post-Bac ?) et La réponse était 'Oui' à la question '21 [q16]' (Sur APB, lors de la formulation de votre vœu à Lille 3, avez-vous participé au dispositif d'orientation active en demandant un conseil d'orientation ?)

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Avis A : Choix en adéquation avec les exigences de la filière universitaire retenue
 Avis B : Choix qui nécessite de compléter votre information et de recevoir des conseils personnalisés
 Avis C : Choix qui fait apparaître un décalage entre votre projet d'études et les exigences de la filière universitaire retenue

23 Avez-vous déposé un dossier de candidature dans une de ces filières ?

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Oui	Non
Classe préparatoire aux grandes écoles	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
DUT	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
DEUST	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
BTS	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Ecole paramédicale ou sociale	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Ecole de commerce ou de gestion	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Ecole d'arts ou de musique	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Autre école	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Autre	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

24 Précisez :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

° La réponse était 'Oui' à la question '23 [q18]' (Avez-vous déposé un dossier de candidature dans une de ces filières ? (Autre))

Veuillez écrire votre réponse ici :

25 Votre candidature dans au moins une de ces filières a-t-elle été retenue ?

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non
- En attente d'une réponse

26 Dans quelle(s) filière(s) avez-vous été accepté-e ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

° La réponse était 'Oui' à la question '25 [q19]' (Votre candidature dans au moins une de ces filières a-t-elle été retenue ?)

Choisissez toutes les réponses qui conviennent :

- Classes préparatoire aux grandes écoles
- DUT
- BTS
- Ecole paramédicale ou sociale
- Ecole de commerce ou de gestion
- Ecole d'arts ou de musique
- Préparation aux concours d'entrée aux écoles (d'arts, paramédicales et sociales...)
- Autre : à préciser:

plusieurs réponses possibles

27 Avez-vous pris également une inscription parallèle dans cette filière ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

° La réponse était 'Oui' à la question '25 [q19]' (Votre candidature dans au moins une de ces filières a-t-elle été retenue ?)

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

28 Si votre candidature dans au moins une de ces filière a été retenue, pourquoi ne vous y êtes-vous pas inscrit(e) ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

° La réponse était 'Oui' à la question '25 [q19]' (Votre candidature dans au moins une de ces filières a-t-elle été retenue ?) et La réponse était 'Non' à la question '27 [q19c]' (Avez-vous pris également une inscription parallèle dans cette filière ?)

Choisissez toutes les réponses qui conviennent :

- La réponse vous est parvenue trop tard
- Vous avez eu peur d'échouer
- Par crainte de l'éloignement familial ou amical
- Pour des raisons financières liées au coûts des études
- Car vous avez finalement changé d'avis et préféré venir à l'université
- Autre raison : à préciser:

Plusieurs réponses possibles

29 Si vous êtes en attente d'une réponse et que vous êtes accepté-é ultérieurement dans une de ces filières, que ferez-vous ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

° La réponse était 'En attente d'une réponse' à la question '25 [q19]' (Votre candidature dans au moins une de ces filières a-t-elle été retenue ?)

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Vous abandonnez les études à Lille 3 pour suivre cette formation
- Vous maintiendrez votre inscription à Lille 3 et vous tenterez les 2 cursus en parallèle
- Vous maintiendrez votre inscription à Lille 3 et vous n'intégrerez pas cette formation

Motivations et projets

30 Quelles sont les 3 principales raisons qui ont motivé votre inscription à Lille 3 ?

Veillez choisir au plus 3 réponses :

- Par intérêt pour la discipline
- Car cela correspondait à mon projet professionnel
- Car j'avais envie d'aller à l'université
- Car je n'ai pas pu entrer dans la filière de mon choix
- Pour rester près de chez moi
- Pour faire plaisir à mes parents
- Pour être avec mes amis
- Car je ne savais pas quoi faire d'autre
- Pour avoir le statut étudiant et bénéficier de ses avantages : bourse, tarifs réduits (cinéma, transport, etc.)

Maximum 3 réponses

31 A quel moment avez-vous décidé de votre orientation pour la filière dans laquelle vous venez de vous inscrire à Lille 3 ?

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- En classe de 1ère ou avant
- En classe de terminale
- Après les résultats du baccalauréat
- Au retour des vacances d'été

32 Où avez-vous trouvé l'information pour votre orientation en licence à Lille 3 ? (plusieurs réponses possibles)

Choisissez toutes les réponses qui conviennent :

- Dans votre lycée (ex.sessions d'informations, CDI, enseignants)
- A la journée Portes Ouvertes de Lille 3
- Sur le site Web de Lille 3
- A un salon de l'étudiant
- Dans les publications papiers spécialisées (Onisep, l'Etudiant)
- Sur un site internet dédié à l'orientation
- Dans les médias (presse, radio...)
- Au près du service d'information et d'orientation
- Dans un Centre d'Information et d'Orientation (CIO)
- Autre : à préciser:

33 A l'issue de vos études (à Lille 3 ou ailleurs), quel(s) diplôme(s) espérez-vous obtenir ?*plusieurs réponses possibles*

Choisissez toutes les réponses qui conviennent :

- DEUST
- DUT
- Licence générale
- Licence professionnelle
- Master
- Doctorat
- Aucun de ceux là car j'ai pris une inscription d'attente
- Autre diplôme : à préciser:

34 En vous inscrivant à Lille 3, diriez-vous que votre niveau d'information est :

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Bon 👍	Moyen	Insuffisant 📉
Sur le contenu des études	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Sur l'organisation des études universitaires	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Sur les modalités d'examen et de contrôle des connaissances	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Sur les possibilités de poursuite d'études après la Licence	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Sur les débouchés professionnels de la filière	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

35 Dans l'année, envisagez-vous de préparer et de passer un concours de la fonction publique ?

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
 Non

36 Si oui lequel ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

* La réponse était 'Oui' à la question '35 [q25]' (Dans l'année, envisagez-vous de préparer et de passer un concours de la fonction publique ?)

Veillez écrire votre réponse ici :

37 Dans l'année, envisagez-vous de préparer et de passer un concours d'entrée dans une école ?

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
 Non

38 Si oui, dans quelle école ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

° La réponse était 'Oui' à la question '37 [q26]' (Dans l'année, envisagez-vous de préparer et de passer un concours d'entrée dans une école ?)

Veillez écrire votre réponse ici :

39 Avez-vous déjà une idée précise de votre projet professionnel ?

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
 Non

40 Si oui, quel métier envisagez-vous ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

° La réponse était 'Oui' à la question '39 [q27]' (Avez-vous déjà une idée précise de votre projet professionnel ?)

Veillez écrire votre réponse ici :

41 Pensez-vous que ce métier soit en relation avec la filière de formation dans laquelle vous venez de vous inscrire ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

° La réponse était 'Oui' à la question '39 [q27]' (Avez-vous déjà une idée précise de votre projet professionnel ?)

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
 Non
 Ne sais pas

42 Si non, êtes-vous en phase de définition de votre projet professionnel

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

° La réponse était 'Non' à la question '39 [q27]' (Avez-vous déjà une idée précise de votre projet professionnel ?)

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
 Non

43 L'an prochain, envisagez-vous de continuer vos études ?

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Oui en alternance ou en apprentissage
- Non
- Je ne sais pas

44 Si oui, souhaitez-vous poursuivre vos études :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

° La réponse était 'Oui en alternance ou en apprentissage' ou 'Oui' à la question '43 [q29]' (L'an prochain, envisagez-vous de continuer vos études ?)

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Dans la même formation à Lille 3 ou ailleurs
- Dans une autre formation à Lille 3 ou ailleurs
- En BTS
- En DUT
- En Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles
- En école paramédicale ou sociale (ex. infirmière, etc.)
- En école de commerce ou de gestion
- Dans une autre école
- En préparation de concours d'entrée en école (d'arts, paramédicales et sociales...)
- Autres études : à préciser

Une seule réponse possible

45 Si vous n'envisagez pas de poursuivre des études l'an prochain, que pensez-vous faire ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

° La réponse était 'Non' à la question '43 [q29]' (L'an prochain, envisagez-vous de continuer vos études ?)

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Trouver du travail
- Effectuer un séjour linguistique à l'étranger
- Voyager sans autre but
- Autre : à préciser

Une seule réponse possible

46 Pour valider vos réponses merci de **cliquer sur envoyer** avant de quitter le questionnaire 📧

Merci d'avoir pris le temps de répondre à ce questionnaire et nous vous souhaitons une excellente année universitaire. Les résultats seront consultables dans le courant du 1er semestre sur le site de l'OFIVE : <http://ofive.univ-lille3.fr>

01.01.1970 – 01:00

Envoyer votre questionnaire.

Merci d'avoir complété ce questionnaire.

A decorative graphic on the left side of the page consists of several colored squares and dashed boxes of various colors (purple, green, orange, blue) arranged in a scattered pattern.

Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13

Téléphone : 01 40 45 93 22

www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse